



INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE STRASBOURG

Université de Strasbourg

Une analyse historique du « mur » :

**Etude de la « barrière de sécurité » du Cachemire à l'aune de
la rivalité indo-pakistanaise**

Méryl Demuynck

Mémoire de 4^{ème} année

Filière « Etudes Européennes et Internationales »

Sous la direction de Monsieur le Professeur Sylvain Schirmann

Année 2016-2017

" L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteurs ".

Avant-propos

Je tiens à remercier Monsieur le Professeur Sylvain Schrimann pour avoir accepté de m'encadrer pour la réalisation de ce mémoire. J'ai tout particulièrement apprécié sa grande disponibilité à mon égard pour faire avancer ce travail ainsi que les précieux conseils qu'il a su me prodiguer.

Je tiens également à remercier Madame la Professeure Kamala Marius d'avoir accepté d'évaluer ce travail.

Sommaire

Introduction.....	1
<u>PREMIERE PARTIE</u> : Genèse et maintien de la ligne de contrôle du Cachemire : le terrain privilégié de l'affrontement indo-pakistanaï depuis la partition (1940-1970)	6
Chapitre 1 : Genèse de la première ligne de cessez-le-feu du Cachemire : héritage de la partition et de la première guerre indo-pakistanaïse.....	7
Chapitre 2 : Le Cachemire placé au cœur d'un conflit inextricable : la poursuite des affrontements directs et la mise en place de la « ligne de contrôle ».....	27
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : La barriérïsation de la ligne de contrôle : la transformation des modalités de l'affrontement indo-pakistanaï (1980-2000).....	47
Chapitre 3 : La transformation de la stratégie pakistanaïse : de l'affrontement direct à la « guerre par procuration ».....	49
Chapitre 4 : La réponse indienne aux nouveaux termes du conflit : entre contre-insurrection, nucléarïsation et barriérïsation.....	66
<u>TROISIEME PARTIE</u> : Les conséquences de la barriérïsation : les dynamiques de la rivalité indo-pakistanaïse depuis les années 2000.....	79
Chapitre 5 : Du dialogue composite à la reprise des tensions : les limites de la normalisation des relations indo-pakistanaïses.....	80
Chapitre 6 : Vers une solution durable au conflit du Cachemire et un dépassement de la rivalité indo-pakistanaïse ?.....	92
Conclusion.....	101
Sources.....	103
Bibliographie.....	104
Annexes.....	107
Index.....	114
Tables des matières.....	115

Introduction

*« Le Cachemire est devenu le point focal où s'enchevêtrent plusieurs combats : la lutte de nombre de Cachemiris contre l'Inde ; le conflit récurrent – guerre froide, guerres chaudes – que se livrent l'Inde et le Pakistan ; la guerre sainte des combattants de Dieu, pour qui les frontières n'existent pas. L'histoire du Cachemire contemporain est celle de guerres répétées, de paix insatisfaisantes et de dialogues inaboutis ».*¹

Théâtre principal du conflit inextricable que se livrent l'Inde et le Pakistan depuis leur création, le Cachemire est aujourd'hui traversé par « l'un des murs les moins visibles au monde »². Cette région himalayenne du Nord-Ouest du sous-continent indien est placée d'emblée au cœur de la rivalité indo-pakistanaise. Bien que les premiers affrontements éclatent dès les lendemains de la partition de 1947, la construction de la « barrière de sécurité »³ du Cachemire est uniquement entamée en 2002. Il est, dès lors, apparu nécessaire de nous interroger sur les raisons de cette barriérisation soudaine, après plus de cinquante ans d'affrontements répétés dans la région.

Avant de s'intéresser plus particulièrement à la barrière de sécurité du Cachemire, il convient de revenir sur les principales conclusions pouvant être dégagées de l'étude des murs. Cette analyse préliminaire permet de présenter l'approche qui est adoptée dans le cadre de ce mémoire. Le géographe Michel Foucher affirme que « la scène frontalière mondiale est marquée d'un double mouvement d'obsolescence et de résistance de ses attributs »⁴. Le processus de reterritorialisation en cours est d'autant plus visible qu'il s'accompagne de la construction croissante de « murs » à travers le monde. La chute du

¹ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, Paris, Autrement, 2002, pp. 15-16.

² Alexandra, Novosseloff, Alexandra, Frank Neisse et Michel Foucher, *Des murs entre les hommes*, Documentation française, 2007, p. 209.

³ Le terme « barrière de sécurité » est utilisé par Claude Quétel (*Histoire des murs*, Paris, Perrin, 2014, p. 215.) mais elle est également appelée « barrière électrifiée » (Alexandra, Novosseloff, Frank Neisse, et Michel Foucher, *Des murs entre les hommes*, *op. cit.*, p. 202). Elle est officiellement désignée par les autorités indiennes comme un « système anti-infiltration » (*Anti-infiltration Obstacle System*)

⁴ Michel, Foucher, *L'Obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007, p. 17.

Mur de Berlin en 1989, annonçant la fin de la guerre froide, est loin d'avoir entraîné la disparition de ces dispositifs de séparation. La pratique se répand à tel point qu'il semble que « le mur de Berlin fut l'arbre qui cachait la forêt »⁵. En effet, les « murs d'après le Mur » sont nombreux et sont « non pas des vestiges oubliés, mais murs en pleine fonction et souvent même en train de s'allonger et de se perfectionner »⁶. Les murs de séparation et d'interdiction se multiplient, sous des formes diverses, telles que les murs de frontières conflictuelles, les murs contre l'immigration, contre le terrorisme ou encore contre la délinquance. Il en existerait actuellement près d'une trentaine à travers le monde⁷.

Le « mur » constitue donc une réalité du XXI^{ème} siècle, laquelle interroge tant elle semble entrer en contradiction avec le discours dominant de la période de l'immédiat post-guerre froide prônant l'avènement d'une « ère du sans frontière ». Ainsi, le dénominateur commun à tous les murs de séparation est la condamnation universelle dont ils font l'objet. Ils sont unanimement dénoncés parce qu'ils portent atteinte aux libertés, qu'ils se présentent comme des obstacles à la libre circulation. Les murs sont perçus comme des anachronismes allant à rebours de la mondialisation, de la multiplication des faits de circulation et d'ouverture, de la globalisation de la communication et de la suppression des barrières commerciales. Preuve en est, leurs commanditaires eux-mêmes s'interdisent de les appeler « murs », terme renvoyant inéluctablement au mur de Berlin. Ils sont alors prudemment nommés « ligne verte » (Chypre), « grillage de protection » (Ceuta et Melilla) ou encore « barrière frontalière » (*Border Fence* du Bangladesh). Cette condamnation s'illustre également dans les termes employés par leurs détracteurs pour les désigner, tels que « mur de la honte », « mur du mensonge » ou « mur de l'humiliation ». Il leur est reproché d'avoir été décidés unilatéralement et d'illustrer l'incapacité à « penser l'autre ».

Il convient néanmoins de noter que : « *pour peu que l'on veuille faire œuvre d'historien, ce n'est certainement pas ainsi, par la diabolisation, qu'il faut examiner le sujet. Une violence naît des murs, mais une autre violence les a engendrés. (...) Loin de tous caprices, ils sont une réponse à une situation d'urgence, à un danger (du moins perçu comme tel)* ».⁸ Ces propos invitent à porter un regard scientifique sur les murs en

⁵ Claude, Quétel, *Histoire des murs*, op. cit., p. 10.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Idem.*, p. 194.

prenant du recul par rapport aux discours normatifs dont ils font l'objet. Seule une analyse historique permet de saisir les enjeux et les raisons de l'édification et du maintien de ces dispositifs de séparation. Chaque mur se doit, en outre, d'être étudié de manière individuelle tant il présente une histoire propre. La démonstration faite dans le cadre de ce mémoire s'articule autour d'une idée centrale, sur laquelle Claude Quétel conclut son ouvrage, « [les murs] ne se prétendent pas être des solutions. Ils sont des réponses »⁹.

Le propos de ce mémoire n'est pas tant la description de la barrière de sécurité, érigée par les autorités indiennes, qu'une analyse de la problématique sécuritaire à laquelle le « mur » du Cachemire entend apporter une réponse. L'enjeu central est de s'interroger sur les raisons de son édification et de son maintien. L'analyse développée se structure, dès lors, autour de la problématique suivante : dans quelle mesure la barriérisation de la ligne de contrôle du Cachemire est-elle la conséquence de l'évolution des modalités de l'affrontement indo-pakistanaï depuis la partition de 1947 ?

De la première ligne de cessez-le-feu établie en 1949, en passant par la « ligne de contrôle » mise en place par les accords de Simla de 1972, jusqu'à la barrière de sécurité construite au début des années 2000, l'histoire de la ligne divisant le Cachemire a suivi l'évolution de l'affrontement entre les deux « frères ennemis ». La thèse défendue dans ce mémoire est que la barriérisation de la ligne de contrôle est le résultat du conflit inextricable que se livrent l'Inde et le Pakistan depuis leur naissance. Face aux défaites successives subies dans le cadre de conflits ouverts, les autorités pakistanaises optent à partir de la fin des années 1980 pour « une guerre par procuration »¹⁰ menée par l'intermédiaire de groupes djihadistes infiltrés au Jammu-et-Cachemire indien. Il s'agit, dès lors, de montrer que le « mur » du Cachemire se présente comme la réponse apportée par les autorités indiennes à cette transformation des modalités de l'affrontement.

Le plan adopté dans le cadre de ce mémoire suit, par conséquent, un ordre chronologique permettant d'étudier l'évolution de la ligne de démarcation du Cachemire en parallèle de la transformation des termes du conflit indo-pakistanaï. La démonstration s'articule autour de trois parties qui visent à étudier la genèse et le maintien de la ligne de

⁹ *Idem.*, p. 316.

¹⁰ Jean-Luc, Racine, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », *Hérodote*, 2002/4 (N°107), p. 42.

contrôle du Cachemire ; les raisons de la barriérisation de cette ligne ; et enfin, les conséquences de la barriérisation sur les dynamiques de la rivalité indo-pakistanaise.

La première partie s'attache à étudier la genèse et le maintien de la ligne de cessez-le-feu établie en 1949, aux lendemains du premier conflit indo-pakistanaise, et renommée ligne de contrôle par l'accord de Simla de 1972. L'objectif est de s'interroger sur les raisons de sa mise en place et de son maintien. Le premier chapitre permet de revenir sur les origines de la profonde rivalité qui s'instaure entre l'Inde et le Pakistan dès leur création. Il s'agit de montrer que les modalités particulières d'accession à l'indépendance du sous-continent, sa partition sur un critère ethnico-religieux, sont à l'origine de la division de l'Etat princier. La première ligne de cessez-le-feu, appelée à mettre un terme aux combats pour faciliter l'ouverture de négociations de paix, est toutefois devenue une frontière *de facto* entre les deux Etats. Il est donc apparu nécessaire de s'interroger, dans un deuxième chapitre, sur les raisons de sa pérennisation. L'analyse des conflits successifs que se livrent l'Inde et le Pakistan permet de comprendre les raisons du maintien de cette ligne dans un cycle sans fin, alternant successivement entre ligne de front et ligne de cessez-le-feu, sans que le contentieux initial ne soit jamais résolu. Cette première partie permet donc de comprendre les raisons du maintien de la ligne de contrôle en retrait de laquelle la barrière de sécurité est érigée.

La deuxième partie s'intéresse aux raisons de la barriérisation de la ligne de contrôle du Cachemire. Si ce « mur » n'est effectivement construit qu'au début des années 2000, les raisons de son édification sont liées aux problématiques sécuritaires qui émergent à partir des années 1980. L'objectif est de montrer que la mise en place de ce dispositif est le résultat de la transformation des termes du conflit que se livrent New Delhi et Islamabad. Un troisième chapitre permet, tout d'abord, de s'intéresser au changement de stratégie opéré par le Pakistan. L'abandon de l'affrontement direct au profit d'une « guerre par procuration » menée par l'intermédiaire de groupes terroristes infiltrés au Jammu-et-Cachemire vise à maintenir le conflit à un niveau sous-conventionnel pour contourner la supériorité indienne en matière militaire. L'insurrection qui éclate à la fin des années 1980 dans la région offre alors une occasion inespérée de mettre à l'œuvre cette nouvelle stratégie. Le quatrième chapitre permet de s'intéresser aux réponses apportées par les autorités indiennes face à cette transformation des termes du conflit. Devant l'efficacité limitée de la stratégie de contre-insurrection, les autorités

indiennes prennent une décision radicale, celle de construire une barrière de sécurité pour endiguer les incursions de militants djihadistes à travers la ligne de contrôle. Ce projet, conforté par l'introduction dans le conflit du facteur nucléaire mais retardé par un nouveau pic de tensions aux abords de la ligne de contrôle, est finalement réalisé entre 2002 et 2004.

La troisième partie se propose finalement d'analyser l'impact de la barriérisation en étudiant l'évolution des relations indo-pakistanaïses depuis l'édification du « mur » du Cachemire. Le cinquième chapitre montre que ces relations oscillent entre normalisation et reprise des tensions. Si l'ouverture d'un dialogue composite en 2004 permet un relatif dégel, les négociations sont rapidement mises à mal par la multiplication des attentats au Cachemire comme dans le reste de l'Inde. La poursuite des incursions et la recrudescence du terrorisme islamiste au Jammu-et-Cachemire indien posent la question de l'avenir des relations indo-pakistanaïses et invitent à réfléchir aux voies possibles de sortie de crise. Ainsi, le dernier chapitre s'interroge sur la possibilité d'un dépassement durable de la rivalité indo-pakistanaïse et d'une résolution de la question du Cachemire. Il s'attache, dans un premier temps, à examiner les différentes options envisagées pour mettre un terme au contentieux ainsi que les difficultés que chacune d'elles présente. L'accent est finalement mis sur les conditions préalables à toute solution durable du conflit du Cachemire.

**PREMIERE PARTIE : Genèse et maintien de la ligne de contrôle du Cachemire :
le terrain privilégié de l'affrontement indo-pakistanaï depuis la partition
(1940-1970)**

La barrière de sécurité érigée par les autorités indiennes au début des années 2000 suit le tracé de la ligne de cessez-le-feu mise en place en 1949 aux lendemains du premier conflit indopakistanaï. Renommée « ligne de contrôle » par les accords de Simla de 1972, elle est devenue une frontière *de facto* entre les deux Etats. Pour comprendre les raisons de l'édification du « mur » du Cachemire, il nous semble dès lors crucial de s'interroger sur les raisons premières du tracé choisi.

Cette première partie se propose de revenir sur la genèse et le maintien de la ligne qui divise le Cachemire entre, d'une part, le Jammu-et-Cachemire devenu un Etat de l'Union indienne, et d'autre part, l'Azad-Cachemire et les territoires du Nord sous contrôle pakistanaï. Il s'agit d'analyser l'établissement et la pérennisation de cette ligne à l'aune de la rivalité qui s'établit entre le Pakistan et l'Union indienne dès leur création.

L'objet du premier chapitre est d'analyser les modalités particulières de l'accession à l'indépendance du sous-continent indien. Sa partition sur un critère ethnico-religieux est à l'origine du premier conflit indo-pakistanaï dont l'Etat princier du Jammu-et-Cachemire est le terrain d'opération. A l'issue de cette analyse, il apparaît clairement que la première ligne de cessez-le-feu est un héritage de la décolonisation hâtive de l'Empire britannique des Indes. Le second chapitre s'attache à expliquer la pérennisation de cette ligne qui, à chaque pic de tensions entre les deux pays, est amenée à se muer en ligne de front. Le Cachemire se trouve au cœur d'un conflit inextricable, d'autant plus complexe qu'il s'inscrit dans le jeu des grandes puissances de la guerre froide. Prisonnière d'un cycle sans fin d'affrontements et de négociations de paix, la question du Cachemire semble insoluble. Cette analyse permet de conclure que le maintien de la ligne de cessez-le-feu, devenue « ligne de contrôle » en 1972, est le résultat de la confrontation permanente qui oppose les deux pays voisins.

CHAPITRE 1 : Genèse de la première ligne de cessez-le-feu du Cachemire : héritage de la partition et de la première guerre indo-pakistanaise

Quelques semaines seulement après l'accession à l'indépendance de l'Empire britannique des Indes, la région du Cachemire devient le terrain d'opération d'un premier conflit opposant les deux entités nouvellement créées. Ce conflit, désamorcé par la mise en place d'une ligne de cessez-le-feu en 1949, n'est alors que le premier d'une longue série d'affrontements. La question du Cachemire, placée d'emblée au cœur de la rivalité indo-pakistanaise, semble dès lors intimement liée aux modalités particulières de l'accession à l'indépendance du sous-continent indien.

Ce premier chapitre se propose d'étudier les conditions de la décolonisation des Indes britanniques. L'enjeu est de comprendre dans quelle mesure sa partition sur un critère ethnico-religieux est à l'origine du contentieux territorial qui se noue entre l'Inde et le Pakistan autour de la région du Cachemire. Cette analyse vise à saisir les racines de la première guerre indo-pakistanaise qui aboutit à la division de l'Etat princier par le biais de l'établissement d'une première ligne de cessez-le-feu.

Il convient en premier lieu de revenir sur la genèse de l'Inde et du Pakistan et, plus particulièrement sur l'horogénèse, c'est-à-dire la genèse de leurs frontières, dans la mesure où elle conditionne l'évolution ultérieure de leurs relations¹¹. Il s'agit pour cela d'étudier le processus de décolonisation hâtif du sous-continent ayant abouti à sa partition en 1947 (I). Il convient dans un second temps de s'intéresser à la manière dont le processus de décolonisation s'est traduit dans la région du Cachemire. Etat princier à majorité musulmane mais dirigé par un maharadjah hindou, le Jammu-et-Cachemire se retrouve d'emblée au cœur d'un contentieux territorial opposant l'Inde et le Pakistan. Cette région disputée devient, dès les lendemains de la partition, le théâtre du premier conflit indo-pakistanaise (II). La question du Cachemire, « *the Kashmir dispute* », telle qu'elle a pris corps aux lendemains de la partition continue d'entraver les relations entre

¹¹ Michel, Foucher, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Editions Fayard, 1991, p. 50.

les deux Etats voisins. S'intéresser aux controverses et points de friction qui naissent à cette époque permet de « retrouver l'écho vivant des incertitudes du présent »¹² (III).

I. Les conditions d'accession à l'indépendance de l'Empire britannique des Indes : décolonisation hâtive et partition du sous-continent

Le processus de décolonisation de l'Empire britannique des Indes est particulier en ce sens qu'il aboutit à la création de deux entités souveraines distinctes : l'Union indienne à majorité hindoue et le Pakistan conçu comme le foyer des musulmans du sous-continent. Analyser les modalités de l'accession à l'indépendance du « joyau de la couronne »¹³ permet de comprendre les raisons de sa division sur un critère ethnico-religieux. Héritage direct de la partition de 1947, la question du Cachemire ne peut être appréhendée qu'à la lumière de cette analyse préalable de la décolonisation des Indes.

Il s'agit, dans un premier temps, de revenir brièvement sur l'émergence des premiers mouvements indépendantistes au sein de l'Inde coloniale. Il convient, à cette occasion, de rappeler qu'il n'existe à l'origine aucune revendication en faveur de la division du territoire sur la base d'un critère ethnico-religieux (A). Ce premier constat amène à s'interroger sur l'évolution de la lutte pour l'indépendance et le développement progressif de l'idée d'une partition (B). Loin d'être uniquement le résultat de rapports de force entre mouvements indépendantistes, la partition est également liée à l'attitude adoptée par les autorités britanniques. La décision de hâter le processus de transfert de souveraineté afin de sortir de l'impasse explique largement les relations conflictuelles qui s'établissent entre l'Inde et le Pakistan dès leur naissance (C).

A. L'Inde coloniale et la naissance des mouvements indépendantistes

Pour comprendre les origines des mouvements nationalistes indiens, qui émergent à la fin du XIX^e siècle, il convient de revenir brièvement sur la conquête et l'établissement

¹² Jean-Luc, Racine *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 38.

¹³ Claude, Markovits, « Le joyau de la Couronne », *L'Histoire*, 2003/7 (n°278), pp. 60-68.

de la domination britannique sur le sous-continent¹⁴. Le « *British Raj* » s'est progressivement étendu à partir du Bengale dont l'*East India Company*¹⁵, compagnie de commerce à laquelle la Couronne délègue l'expansion coloniale, obtient le contrôle en 1765. Grâce à diverses campagnes militaires menées sous l'égide de cette compagnie de commerce, les Britanniques parviennent à asseoir leur autorité sur l'essentiel du sous-continent dès 1818, date de la défaite des Mahrattes, derniers rivaux sérieux de la Couronne établis dans le Nord-Ouest du Deccan. La conquête du sous-continent s'achève alors par l'expansion de la domination sur le Nord-Est du continent, suite à la première guerre anglo-birmane de 1824-1826, et l'annexion des régions du Nord-Ouest, le Sind en 1843 et le Pendjab en 1849. Seules les zones tribales baloutches et pathanes demeurent en dehors du contrôle direct exercé par la compagnie britannique.

La phase de conquête achevée, se pose alors la question de l'organisation et de l'administration de ce vaste empire. Si des réformes agraires et des mesures de modernisation économique, telles que la construction d'infrastructures ferroviaires, sont mises en place au milieu du XIX^e siècle, aucune de ces mesures ne permet le développement global du territoire. Le pouvoir colonial ne disposant ni des moyens financiers ni de la volonté pour mener une politique à grande échelle, son action se limite essentiellement à encourager les initiatives privées. Pour asseoir son autorité dans une Inde qui est alors majoritairement agraire, le gouvernement britannique tente de gagner le soutien des autorités traditionnelles locales, notamment par le biais de transferts de terres. Cela n'empêche pas la Couronne de voir sa domination contestée dès 1857, à l'occasion d'une rébellion militaire, nommée « révolte des Cipayes »¹⁶ en référence au

¹⁴ Pour une histoire plus détaillée de l'Inde coloniale : Cf. Claude, Markovits, *Histoire de l'Inde moderne*, Paris, Fayard, 1994.

¹⁵ L'*East India Company* est une compagnie de commerce créée en 1600. Elle devient au milieu du XVII^e siècle un instrument au service de l'expansion coloniale britannique en Inde. Conformément au principe de la « *company rule* », régime colonial appliqué à l'Empire britannique des Indes, elle assure directement l'administration des territoires nouvellement acquis. Les campagnes militaires successives, menées par la propre armée de la compagnie, appuyée par quelques troupes anglaises, permirent d'annexer une grande partie des territoires de l'Inde et d'établir un protectorat sur un grand nombre d'Etats princiers. (Cf. Claude, Markovits, « Chapitre premier. L'Empire des Indes, de l'unification à la partition (1818-1947) », in Hartmut O. Rotermond, dir., *L'Asie orientale et méridionale aux XIX^e et XX^e siècles*, Presses Universitaires de France « Nouvelle Clio », 1999, pp. 411-444.)

¹⁶ La « révolte des Cipayes », ou *sepoy's*, éclate en mai 1857 à Meerut en réaction à trois décisions prises par les autorités britanniques en 1856, chacune d'elles portant atteinte à des éléments de la culture indienne ainsi qu'aux préceptes des deux religions majoritaires. Alors que l'annexion de l'Etat d'Ough entraîne le mécontentement des nombreux soldats issus de la région, le *General Service Enlistment Act* qui permet aux soldats indiens de traverser l'océan viole l'interdiction faite aux hindous de traverser l'« eau noire ». L'introduction dans l'armée coloniale du fusil Enfield, dont les cartouches doivent être ouvertes avec les dents au risque d'entrer en contact avec de la graisse de bœuf ou de porc, met le feu aux poudres. Les mutineries commencent alors aux alentours de New Delhi avant de s'étendre à tout le Nord de l'Inde. (*Ibid.*)

nom donné aux soldats indiens dans les rangs de l'armée coloniale. Les autorités britanniques parviennent finalement à contenir et à mettre un terme aux mutineries. Toutefois, cet épisode montre combien la relation entre le pouvoir colonial et les populations indiennes, y compris les militaires recrutés par l'Empire, sont loin d'être stables. L'*East India Company* est abolie suite à cette révolte et l'Inde passe alors sous la souveraineté de l'Angleterre qui décide d'appliquer les principes de l'*indirect rule*¹⁷. En guise de réponse au manque de légitimité dont souffre le gouvernement colonial, Londres promulgue la reine Victoria « impératrice des Indes », faisant ainsi des indigènes des sujets de la Couronne. Si elles sont relativement bien accueillies par l'opinion publique indienne, en particulier par les princes, ces réformes de façade n'empêchent pas l'émergence de nouvelles formes de contestation à partir du XIX^e siècle.

Certains aspects de la politique coloniale, tels que le développement d'une économie au service de la métropole et la mise en place d'une administration laissant peu de place aux populations indigènes, engendrent un profond mécontentement qui se traduit, dès la fin du XIX^e siècle, par formation de mouvements contestataires¹⁸. Les nouvelles élites intellectuelles, majoritairement issues des hautes castes hindoues (*brahmanes*), ouvertes à l'Occident, s'organisent dès 1870. Ces élites se positionnent en faveur d'une plus large autonomie et d'une plus grande intégration des populations locales à la vie politique de l'Empire¹⁹. Le Congrès national indien²⁰ est ainsi fondé en

¹⁷ La doctrine de l'*indirect rule*, théorisée *a posteriori* par Lord Lugard dans son ouvrage *The Dual Mandate in British tropical Africa* (1922), fut élaborée et appliquée pour la première fois en Inde avant d'être étendue à la quasi-totalité de l'Empire britannique. Le régime colonial auquel cette notion renvoie s'oppose à l'administration directe des territoires conquis et consiste, au contraire, à s'appuyer sur les autorités indigènes traditionnelles afin de réduire les coûts de l'administration. La mise en place de ce système colonial est donc largement guidée par des questions d'ordre financier.

¹⁸ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières. Le cas des frontières de l'Inde*, thèse Université de Reims Champagne-Ardenne, 2015, p. 143.

Il convient à cet égard de noter que certains auteurs, tels que Claude Markovits, soulignent la complexité des origines du nationalisme indien et mettent en garde contre la tentation de réduire la naissance de la vie politique en Inde à l'émergence de ces diverses associations à la fin du XIX^e siècle. Ils soulignent l'existence d'un débat politique investi, dès la fin du XVIII^e siècle, par les auteurs britanniques comme indiens dans lequel s'exprimaient parfois des opinions très critiques vis-à-vis de la politique coloniale.

¹⁹ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, *op. cit.*, p. 143.

²⁰ Créé en 1885, le Congrès national indien n'est, à l'origine, qu'une organisation de concertation. Suite à la première guerre mondiale, ce mouvement dirigé par les membres de la nouvelle élite intellectuelle hindoue ouverte à l'Occident, dont fait partie son président Jawaharlal Nehru, s'engage dans la lutte pour l'indépendance de l'Inde. Les premiers mouvements de non-coopération des masses apparaissent à cette époque et ne font qu'amplifier par la décision des britanniques d'engager l'Inde dans la seconde guerre mondiale sans consulter les élus indiens. Le mot d'ordre « *Quit India* » est alors lancé dès 1942 et l'indépendance est acquise en 1947. Lorsque la constitution de la République indienne est promulguée le 26 janvier 1950, le mouvement se transforme alors en parti politique contre l'opinion de son chef idéologique Gandhi. Depuis l'indépendance, le gouvernement a largement été dominé par le Parti du Congrès, avec seulement quelques interruptions : entre 1977 et 1980, entre 1989 et 1991, entre 1996 et 2004. Depuis 2014, le parti nationaliste hindou, le BJP (*Bharatiya Janata Party* ou Parti pour le peuple indien) est au pouvoir.

1885 et étend progressivement son influence jusqu'à gagner les populations indiennes rurales²¹. Bien que « l'influence des thèmes religieux sur le Congrès [ne soit] guère visible avant la fin des années 1890 », les musulmans représentent une infime minorité des membres. Restés à l'écart du mouvement, ces derniers décident de créer, en 1906, la Ligue Musulmane²². Cette initiative vise à éviter que la contestation ne soit monopolisée par l'élite intellectuelle hindoue²³. Aucune revendication en faveur de la division du sous-continent n'est toutefois avancée.

En outre, les réformes consenties par le gouvernement britannique, et introduites par les *Government of India Act* de 1919 et 1935, permettent d'associer davantage les élites indiennes au régime mais ne suffisent pas à faire taire les contestations. Les premiers mouvements de désobéissance civile sont organisés durant la période de l'entre-deux-guerres, notamment par le leader idéologique du Congrès national indien le Mahatma Gandhi²⁴. La décision britannique d'engager les indiens dans la seconde guerre mondiale, sans aucune consultation préalable des autorités indiennes pourtant associées au pouvoir, accélère la marche pour la liberté. Le Congrès indien lance dès 1942 le mot d'ordre « Quittez l'Inde » (« *Quit India* »)²⁵ et l'arrivée au pouvoir du parti travailliste en Grande Bretagne, en juillet 1945, scelle alors le destin de l'Empire. Le nouveau premier ministre Clement Attlee annonce, dès son arrivée au pouvoir, son intention de transférer la souveraineté aux indigènes, une fois les Indes « dotées d'une constitution et d'un parlement dans l'optique de la création d'une fédération indienne unie »²⁶.

B. L'évolution de la lutte pour l'indépendance : développement de l'idée d'une partition et montée des violences intercommunautaires

Il convient désormais de s'intéresser aux raisons du développement de l'idée d'une partition du sous-continent indien sur la base d'un critère ethnico-religieux. Elle ne semble pas être l'objectif initial des mouvements indépendantistes. Si le Congrès national

²¹ Frédéric, Landy, *L'Union indienne*, Nantes, Editions du temps, 2002, p. 48.

²² La Ligue Musulmane est créée en 1906 à Dacca. Après la partition de 1947, la Ligue se divise entre une Ligue musulmane de l'Union indienne et une Ligue musulmane du Pakistan.

²³ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières*, op. cit., p. 144.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 32.

²⁶ Marie Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières*, op. cit., p. 144.

indien entend obtenir, à terme, l'indépendance de l'Inde, il reste favorable à l'instauration d'un système fédéral au sein d'une Union indienne. La création d'un Etat séparé pour les musulmans du sous-continent ne semble pas non plus être le but recherché par les premiers leaders musulmans tels que Sir Syed Ahmed Khan²⁷, fondateur de la Ligue Musulmane. Celui-ci revendique simplement une représentation paritaire entre la minorité musulmane et la communauté majoritaire hindoue²⁸.

Il semble néanmoins que les résultats des élections de 1937, permettant au parti du Congrès de remporter la majorité des sièges et de former le gouvernement, changent la donne²⁹. Ces résultats jouent sans doute grandement dans le changement de stratégie politique opéré à partir de 1938 par le leader de la Ligue Musulmane, cette dernière ne récoltant que 5% des voix musulmanes. Face à un Congrès national indien qui semble prendre la tête du mouvement de libération, Muhammad Ali Jinnah change alors d'approche. Il adopte un discours consistant à présenter le Congrès national comme le porte-parole de la majorité hindoue et à mettre en garde contre le danger potentiel qu'il représente pour les intérêts de la minorité musulmane³⁰. Il développe une théorie basée sur l'incompatibilité des valeurs musulmanes et hindoues. Cette forme particulière de nationalisme, basée sur l'appartenance à une communauté religieuse, postule l'impossibilité pour les deux nations de coexister au sein d'une même entité. C'est sur la base de cette « théorie des deux nations », présentée lors de la session de Lahore en 1940, que la Ligue Musulmane est amenée à revendiquer la création d'un Etat séparé pour les musulmans.

Lorsque Clement Attlee annonce l'intention des Britanniques de quitter le territoire, l'espoir d'une entente entre le Congrès indien et la Ligue Musulmane est encore d'actualité. Les deux mouvements parviennent à s'accorder sur l'idée, proposée en mai 1946 par la mission ministérielle dirigée par Pethick Lawrence, d'une fédération composée de trois entités regroupant les provinces à majorité hindoue, les provinces à majorité musulmane du Nord-Ouest ainsi que celles à majorité musulmane du Bengale³¹.

²⁷ Sir Sayed Ahmad Khan est un grand penseur réformiste musulman qui a produit des réflexions sur l'adaptation de l'Islam indien à la modernité.

²⁸ Daniel, Jouanneau, « Le syndrome pakistanais. Christophe Jaffrelot, Paris, Fayard, 2013, 658 pages », *Politique étrangère*, n°4 (Hiver 2014), p. 202.

²⁹ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, *op. cit.*, p. 146.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Christophe, Jaffrelot, *Le Pakistan*, Paris, Fayard, 2000.

Cette entente temporaire est cependant balayée par le parti du Congrès lorsque Jawaharlal Nehru déclare, deux mois plus tard, qu'il revient à l'Assemblée constituante de décider en toute liberté, c'est-à-dire sans être liée par aucun engagement envers la Ligue Musulmane, de l'issue des négociations³². En réaction, la Ligue Musulmane se retire des négociations et lance une « journée d'action directe » en août 1946 qui débouche sur de violents affrontements entre communautés musulmanes et hindoues³³. Les tensions intercommunautaires ne cessent dès lors de s'amplifier à l'approche du retrait des Britanniques.

C. Un processus de décolonisation hâtif : la partition du sous-continent et ses conséquences

Certes, l'échec des négociations entre la Ligue Musulmane de Muhammad Ali Jinnah et le parti du Congrès du Mahatma Gandhi et de Jawaharlal Nehru a laissé la place au développement de l'idée d'une partition du sous-continent³⁴. Néanmoins, l'imposition de cette solution comme unique option envisageable est également à mettre en lien avec l'attitude adoptée par les autorités britanniques.

Face à la croissance des violences intercommunautaires, Londres se trouve dans l'impasse et décide, dès février 1947, de hâter le processus de transfert de souveraineté. Le Premier ministre Attlee annonce alors que les Britanniques quitteront le territoire au plus tard en juin 1948 et nomme l'amiral Louis Mountbatten vice-roi des Indes. Sa mission est claire puisqu'il s'agit de tenter, dans le cadre de ce retrait accéléré, une dernière négociation pour éviter la partition du sous-continent. Néanmoins, ce dernier estime rapidement sa tâche irréalisable et en vient à considérer l'option de la partition comme inévitable³⁵. La perspective d'une fédération indienne unie s'éloigne alors définitivement lorsqu'il annonce son plan de transfert le 3 juin 1947, validé par les deux parties et accepté par le gouvernement britannique. *L'Indian Independence Bill*, voté par le parlement britannique en juillet 1947, fixe la date du transfert de souveraineté aux deux

³² Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, *op. cit.*, p. 146.

³³ *Idem*, p. 146.

³⁴ Daniel, Jouanneau, « Le syndrome pakistanais... », art. cité, p. 202.

³⁵ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, *op. cit.*, p. 37.

dominions au 15 août 1947, date à laquelle une Union indienne et un Pakistan indépendants voient effectivement le jour.

Deux commissions sont alors créées, avant que l'indépendance ne soit effective, sous la direction de Sir Cyril Radcliffe pour délimiter les futures frontières séparant l'Inde du Pakistan. Ces dernières ne disposent néanmoins que d'un délai très court et de consignes extrêmement floues³⁶. La délimitation des territoires de l'Inde et du Pakistan se base alors sur l'appartenance religieuse de la majorité de la population de chaque région. L'Inde rassemble les territoires à majorité hindoue tandis que le Pakistan, conçu comme un « homeland » pour la minorité musulmane du sous-continent, se voit attribué deux territoires, le Pakistan oriental et le Pakistan occidental, distants de 1 700 kilomètres. Ce partage du territoire est « une des aberrations, mais pas la seule, riche de problèmes futurs »³⁷.

Les répercussions de la partition, en termes de mouvements de populations et de pertes humaines, sont extrêmement lourdes. « Décidée par un gouvernement britannique qui ne voyait pas comment sortir autrement de l'impasse, la partition de 1947 a été bâclée et sanglante »³⁸. La division du territoire sur un critère ethnico-religieux entraîne un exode massif, les musulmans tentant de rejoindre l'une ou l'autre partie du Pakistan et les hindous vivant sur ces territoires cherchant à rejoindre l'Inde. Les transferts de populations qui s'opèrent entre les deux entités s'élèvent à environ 15 millions de personnes³⁹ et s'accompagnent de violences causant près de 500 000 morts⁴⁰. La première victime de la partition semble néanmoins être l'Etat princier du Jammu-et-Cachemire qui se retrouve, quelques semaines seulement après l'accession à l'indépendance des deux Etats et l'officialisation du tracé des frontières, au cœur du premier conflit indo-pakistanaï.

³⁶ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, *op. cit.*, p. 147.

³⁷ Claude, Quétel, *Histoire des murs*, *op. cit.*, p. 214.

³⁸ Daniel, Jouanneau, « Le syndrome pakistanais... », art. cité, p. 202.

³⁹ Claude, Quétel, *Histoire des murs*, *op. cit.*, p. 214.

⁴⁰ Gyanendra, Pandey, *Remembering partition: Violence, nationalism and history in India*, Cambridge University Press, 2001, p. 2.

II. Le Cachemire au cœur de la partition : épïcentre du premier conflit indo-pakistanaïs et mise en place de la ligne de cessez-le-feu de 1949

Les répercussions de la partition de 1947 sont particulièrement terribles au Jammu-et-Cachemire, qui devient l'épïcentre du première conflit indo-pakistanaïs. Il semble, dès lors, nécessaire de s'interroger sur la manière dont se traduit le processus de décolonisation au sein de cette région, pour le contrôle de laquelle l'Inde et le Pakistan entrent rapidement en compétition et qui les amène à s'affronter dès les lendemains de l'indépendance.

Composé d'une population à très large majorité musulmane mais dirigé par un maharadjah hindou, l'Etat princier du Jammu-et-Cachemire se trouve dans une situation singulière dans le contexte de la partition des Indes britanniques. Il convient donc d'étudier la manière dont se transpose la lutte pour l'indépendance et les modalités singulières de la décolonisation dans cette région (A). Il convient, enfin, de s'intéresser plus précisément au premier conflit indo-pakistanaïs et à la mise en place de la ligne de cessez-le-feu de 1949, avec toutes ses ambiguïtés (B).

A. La situation singulière du Jammu-et-Cachemire : Etat princier à majorité musulmane dirigé par un maharadjah hindou

La fracture progressive qui s'opère entre la Ligue Musulmane et le Congrès indien à l'échelle du sous-continent trouve un écho dans la région du Cachemire. Elle s'illustre par la scission entre la Conférence nationale, dirigée par Cheikh Abdullah, et la Conférence musulmane. Malgré la volonté de vivre ensemble et l'idéal de modération qui font partie intégrante de l'identité cachemirienne, la *kashmiriyat*,⁴¹ cette région ne pouvait rester à l'écart de la grande compétition entre les deux mouvements indépendantistes pour plusieurs raisons. La première tient aux inégalités entre la majorité musulmane et les minorités hindoue et bouddhiste. La coexistence de deux communautés religieuses distinctes ne peut être totalement effacée car elle dépasse largement la sphère spirituelle.

⁴¹ Jean-Luc, Racine, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », art. cité, p. 23.

Elle se traduit dans les relations socio-économiques en place qui privilégient les populations hindoues au détriment de la communauté musulmane que ce soit en termes d'emplois, de possession de terres, d'accès au pouvoir ou à l'éducation. De plus, l'islam lui-même n'est pas uniforme au Cachemire. Il est inspiré du soufisme dans la Vallée de Srinagar, majoritairement sunnite dans le Poonch et chiite au Baltistan. L'Etat princier dirigé par le maharadjah Hari Singh ne pouvait, dès lors, rester étranger à la division entre le Congrès indien et la Ligue Musulmane en cours à l'échelle du sous-continent.

Le Cachemire aborde « dans la plus grande confusion le grand tournant de l'entrée du sous-continent dans les temps postcoloniaux »⁴² d'autant qu'il se trouve alors dans une situation particulière du fait de son statut d'Etat princier qui lui confère le droit à l'autodétermination. En effet, les autorités britanniques précisent que les 565 Etats princiers qui s'ajoutent aux provinces sous administration directe ont, dès leur indépendance acquise, le choix de rejoindre l'Inde ou le Pakistan⁴³. Si la géographie décide du sort de la majorité d'entre eux, ce choix pose davantage de problèmes dans trois Etats : le Junagadh, Hyberabad et le Jammu-et-Cachemire. Au Junagadh, le prince musulman à la tête de l'Etat choisit le rattachement au Pakistan alors que la population est hindoue à 80%. L'Inde occupe alors le territoire en septembre 1947 et un référendum confirme l'option du rattachement à la nouvelle Union indienne. Dans l'Etat d'Hyberabad, à majorité hindoue également, l'Inde intervient en septembre 1948 à l'occasion d'un soulèvement procommuniste alors que le nizam Mir Osman Ali Khan espérait obtenir l'indépendance.

Au Jammu-et-Cachemire, Etat princier à majorité musulmane dirigé par le maharadjah Hari Singh, la situation est bien plus complexe. La taille de ce royaume, qui s'étend sur environ 226 000 kilomètres carrés⁴⁴, combinée à sa position géographique permet d'envisager l'indépendance. Le Cachemire, contrairement à Hyberabad qui est pourtant tout aussi grand, est situé à la frontière entre les deux entités nouvellement créées. Enfin, la personnalité de Hari Singh contribue à complexifier la situation. Maharadjah hindou, il n'entend pas rejoindre le nouvel Etat pakistanais, malgré la large majorité musulmane qui peuple son royaume. Souverain attaché à son statut royal, il ne

⁴² Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 37.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Claude, Quétel, *Histoire des murs*, op. cit., p. 214.

partage pas les vues progressistes du dirigeant indien Nehru et ne souhaite pas, par conséquent, rejoindre la nouvelle Union indienne⁴⁵. Il cherche donc à préserver son autonomie, en opposition avec la volonté d'une partie de sa population qui est favorable à un rattachement au Pakistan musulman.

Un « accord d'immobilisation »⁴⁶ est alors accepté par le Pakistan mais non-signé par l'Inde et ce, sans explications, élément qui contribue à attiser les suspicions. A partir de ce moment-là, la méfiance réciproque ne fait que grandir entre les deux jeunes Etats qui entrent quelques semaines plus tard en guerre pour le contrôle de cette région stratégique à plusieurs égards. D'une part, elle abrite le « gigantesque château d'eau » qui irrigue toute la région du bassin de l'Indus. D'autre part, elle est située au carrefour de l'Inde, du Pakistan, de l'Afghanistan, de la Chine et de l'Asie centrale⁴⁷.

B. Le premier conflit du Cachemire et la mise en place de la ligne de cessez-le-feu

Les lendemains de l'indépendance sont marqués par plusieurs événements qui aggravent la méfiance ayant abouti à la partition des Indes britanniques et appelée à se muer en conflit ouvert dès octobre 1947. En premier lieu, le tracé de la frontière confié à Cyril Radcliffe, qui coupe le district pendjabi de Gurdaspur à majorité musulmane en deux parties, avive la méfiance des autorités pakistanaises. La partie occidentale confiée à l'Inde, comprenant deux voies ferrées vers le Cachemire et une route en direction de la ville de Jammu ne passant pas par le Pakistan, fournit à New Delhi une voie de substitution vers le Cachemire. Dans ce contexte, la révolte du Poonch musulman contre le maharadjah Hari Singh en avril 1947 finit de mettre le feu aux poudres⁴⁸. Des manifestations éclatent dans la région pour protester contre la collecte des armes et la répression menée par les troupes hindoues au service du maharadjah. Dans ce contexte, « les échos des tueries accompagnant la partition du Pendjab font craindre une campagne

⁴⁵ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 37.

⁴⁶ Un « accord d'immobilisation » (*Standstill Agreement*) est conclu entre Hari Singh et le nouvel Etat pakistanais le 15 août 1947. Il vise à préserver les voies de communication terrestres et télégraphiques qui passaient à l'époque par le Pakistan. Karachi ne respecte pas longtemps les clauses de cet accord puisque, dès septembre, les voies de communication sont coupées (Cf. Christophe, Jaffrelot, *L'Inde contemporaine : de 1950 à nos jours*, Paris, Fayard, 2006).

⁴⁷ Cf. Annexe 1

⁴⁸ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 38

délibérée contre les musulmans »⁴⁹ et amène les insurgés à se tourner vers les tribus de la Province de la Frontière du Nord-Ouest.

Quelques semaines seulement après l'accession à l'indépendance du sous-continent, le Cachemire devient le terrain d'opération du premier conflit opposant l'Inde et le Pakistan. Des milliers d'hommes venus des zones tribales du Nord-Ouest du Pakistan pénètrent dans la Vallée de Srinagar le 22 octobre 1947. Lorsque ces derniers arrivent aux portes de la ville, Hari Singh décide de faire appel à New Dehli qui conditionne alors son intervention par le rattachement de l'ancien Etat princier à la fédération indienne. Le maharadjah signe, le 26 octobre, le protocole de rattachement qui est accepté dès le lendemain par Lord Mountbatten. Des troupes indiennes sont immédiatement envoyées dans la vallée. Cet affrontement amène finalement l'Organisation des Nations Unies (ONU) à intervenir en 1948. Le dirigeant de la nouvelle Union indienne, Nehru, porte plainte devant le Conseil de sécurité le 1^{er} janvier 1948. Il affirme que cette attaque a été préméditée par le voisin pakistanais. La question du Cachemire est ainsi, avec la question d'Israël, l'un des premiers dossiers mis sur la table des négociations de la toute jeune organisation. Cet arbitrage international permet de désamorcer le premier conflit sans toutefois apporter une solution définitive à la question du Cachemire.

L'ONU adopte en janvier 1948 une première résolution⁵⁰ visant à établir une Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNCIP) chargée de servir d'intermédiaire dans le différend. Face à la poursuite des combats, une deuxième résolution⁵¹ est votée en avril 1948. Elle demande le retrait des troupes pakistanaises et l'organisation par l'Inde d'un référendum⁵². Un cessez-le-feu est ainsi accepté le 1^{er} janvier 1949 par les deux parties sous la pression internationale, mettant ainsi fin à l'affrontement entre les deux jeunes Etats. L'Inde et le Pakistan signent, le 27 juillet 1949, l'accord de Karachi qui établit la première ligne de cessez-le-feu du Cachemire. Un groupe d'experts est alors chargé de déterminer le tracé de la ligne de cessez-le-feu, avec l'aide des inspecteurs de l'ONU, du personnel militaire pakistanais et indien. Ce groupe rencontre néanmoins des difficultés lorsqu'il parvient au Nord du Ladakh. Tous s'accordent sur l'impossibilité de tracer la ligne de démarcation au-delà du point NJ9842

⁴⁹ *Idem.*, p. 40.

⁵⁰ Résolution 39 (1948) du Conseil de Sécurité en date du 20 janvier 1948

⁵¹ Résolution 47 (1948) du Conseil de Sécurité en date du 21 avril 1948

⁵² Claude, Quétel, *Histoire des murs*, *op. cit.*, p. 214.

en raison d'une altitude dépassant les 6000 à 7000 mètres. De plus, la chaîne montagneuse du Karakoram est alors considérée comme une redoutable frontière naturelle. Cela explique la définition partielle de la ligne de cessez-le-feu contenue dans l'accord du 29 juillet 1949 stipulant que cette dernière se poursuit, à partir de Khor, « en direction du Nord, vers les glaciers » sans se douter que ces propres termes seraient à l'avenir d'une importance cruciale. En effet, personne n'envisage alors que le glacier du Siachen sera quelques années plus tard le théâtre de la « plus haute guerre du monde ».

La ligne de cessez-le-feu ainsi fixée représente depuis cette époque la frontière *de facto*, non reconnue comme frontière internationale, entre les deux pays. Elle divise la région du Cachemire en deux zones ; d'une part, le Jammu-et-Cachemire administré par l'Inde, et, d'autre part, une zone sous autorité pakistanaise composée de l'Azad Cachemire (« Cachemire libre ») et des territoires du Nord (Gilgit et Baltistan). Cette ligne de partage matérialise ainsi sur le terrain la profonde rivalité qui s'instaure entre l'Inde et le Pakistan dès leur accession à l'indépendance.

III. La question du Cachemire : l'« héritage le plus brûlant de la partition »⁵³

Placée d'emblée au cœur de la rivalité indo-pakistanaise, la question du Cachemire prend forme dès les lendemains de la partition. Soixante-dix ans plus tard, elle continue d'entraver les relations entre les deux Etats voisins. Il semble, dès lors, essentiel de s'interroger sur les principaux points de désaccord qui structurent ce contentieux.

Le processus de décolonisation tel qu'il s'est traduit dans cette région disputée a fait de la question du Cachemire l'objet de toutes les controverses et interprétations divergentes entre les deux pays du sous-continent (A). La question du Cachemire, loin de se limiter à un contentieux territorial, constitue l'« héritage le plus brûlant de la partition »⁵⁴. Elle concentre toutes les rancœurs et la méfiance réciproque qui s'installent entre l'Inde et le Pakistan dès leur création (B).

⁵³ Claude, Markovits, *Histoire de l'Inde moderne*, Paris, Fayard, 1994, p. 586.

⁵⁴ *Ibid.*

A. L'imbroglie du Cachemire : objet de toutes les controverses et interprétations divergentes

Nombres des controverses qui entourent la question du Cachemire telle qu'elle se présente aujourd'hui sont nées de la partition et, plus particulièrement, de la première guerre indo-pakistanaise. Jean-Luc Racine, auteur de l'ouvrage intitulé *Cachemire au péril de la guerre*, affirme à cet égard que :

*Cette première guerre du Cachemire est essentielle, car elle offre d'emblée la plupart des composantes d'un imbroglio qui reste aujourd'hui insoluble : les divergences de l'accession, le sens de celle-ci, l'usage par le Pakistan de forces irrégulières, l'échec des entretiens bilatéraux, l'entrée en lice de l'ONU.*⁵⁵

Un premier débat entoure la responsabilité du Pakistan dans l'intrusion des bandes tribales au Cachemire en 1947. Elle est dénoncée par l'Inde mais niée par les autorités politiques pakistanaises. Selon New Delhi, l'invasion de combattants Pathans ou Afridis venus des provinces tribales du Nord-Ouest n'aurait pas pu avoir lieu sans le soutien, ou du moins l'approbation, des autorités pakistanaises. Il semble en effet qu'il soit difficilement envisageable que le Pakistan ait été tenu dans l'ignorance de l'avancée de milliers d'hommes armés dans l'Etat princier⁵⁶. Cette conviction indienne a eu des conséquences considérables sur le cours et les résultats des négociations menées sous l'égide des Nations Unies. Elle fonde l'idée selon laquelle le Pakistan ne pouvait être traité à égal avec l'Inde et explique les refus successifs de la part de New Delhi d'accepter toute solution ne prenant pas en compte l'agression pakistanaise au Cachemire⁵⁷. En outre, l'Inde a vu, à l'occasion de ce premier affrontement, les premiers signes de l'utilisation de forces irrégulières par le Pakistan. Supposées autonomes, l'intervention de ces forces vise à affaiblir le voisin indien tout en dédouanant superficiellement le gouvernement pakistanaise. Cette tactique se révèle, par la suite, être une constante de la stratégie pakistanaise, notamment mise en œuvre par Islamabad en 1965 et surtout en 1999⁵⁸.

⁵⁵ Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 41.

⁵⁶ *Idem.*, p. 46.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Idem.*, p. 47.

L'acte de rattachement du Cachemire à l'Union indienne fait également l'objet d'interprétations divergentes⁵⁹. La thèse pakistanaise met en cause le principe même ou la validité de l'accession. Les arguments sont alors de deux types⁶⁰ ; si certains considèrent que l'accession est par nature provisoire puisque devant être soumise à l'approbation du peuple par la voie d'un plébiscite, d'autres remettent en cause la validité même de l'acte d'accession. Ces derniers arguent que le maharadjah aurait renoncé à exercer son autorité sur ses sujets en quittant la capitale et que les troupes indiennes auraient été envoyées avant même l'acceptation de l'accession par Hari Singh. La thèse des défenseurs d'une forme d'autonomie pour l'ancien Etat princier, qu'ils soient indiens ou cachemiris, est différente. Elle accepte l'idée de la partition mais dénonce le non-respect de l'octroi d'un statut particulier à cette région. Si Hari Singh a accepté le rattachement à la fédération indienne, le maharadjah a toutefois précisé, dans sa lettre de couverture accompagnant l'acte d'accession, sa volonté de préserver une large autonomie à la région. Il demande non seulement de pouvoir rester souverain et de transmettre ce statut à ses descendants mais entend également limiter le pouvoir du Parlement indien dans la région aux seuls domaines de la défense, des communications et des affaires étrangères.

L'ambiguïté qui entoure les modalités de confirmation de cet acte par la volonté populaire est également une source de difficultés⁶¹. Dans sa lettre adressée au maharadjah le 27 octobre 1947, Lord Mountbatten accepte le rattachement du Cachemire à l'Inde mais ajoute un commentaire qui porte à confusion : « conformément à sa politique considérant que, dans tout Etat où l'accession est sujette à contestation, la question de l'accession devra être décidée en accord avec les volontés du peuple de l'Etat, mon gouvernement désire [...] que la question de l'Etat soit réglée en se référant au peuple »⁶². Cette formulation ambiguë ne permet pas de déterminer si un véritable référendum est nécessaire ou si la confirmation peut se faire par élections successives. Dans la plainte déposée par l'Inde au Conseil de Sécurité des Nations Unies le 1^{er} janvier 1948 contre l'intervention du Pakistan au Cachemire, une clarification semble être apportée puisqu'il est précisé au paragraphe 6 qu'« une fois le sol de l'Etat libéré de ses envahisseurs et les

⁵⁹ *Idem*, p. 41.

⁶⁰ *Idem*, p. 45.

⁶¹ *Idem*, p. 41.

⁶² *Idem.*, p. 42.

conditions de normalité restaurées, son peuple sera libre de décider de son avenir par la méthode reconnue démocratique du plébiscite ou du référendum ». La résolution adoptée le 13 août 1948 par la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNCIP), définissant les modalités du cessez-le-feu, réitère l'idée d'une confirmation du statut de l'ancien Etat princier « en accord avec la volonté du peuple »⁶³. Le 5 janvier 1949, elle adopte une nouvelle résolution dont l'article 1^{er} dispose que « la question de l'accession de l'Etat du Jammu-et-Cachemire à l'Inde ou au Pakistan sera décidée par la méthode démocratique d'un plébiscite libre et impartial »⁶⁴ et nomme à cet effet un « administrateur du plébiscite » l'amiral américain Chester Nimitz.

Le véritable problème est que ces résolutions se révèlent très vite inapplicables pour diverses raisons⁶⁵. Aux difficultés matérielles liées à l'organisation d'une telle consultation sur l'ensemble du territoire de cette région montagneuse, s'ajoute le refus des autorités indiennes d'accepter un arbitrage international sans que le Pakistan n'ait opéré au préalable une démilitarisation de la zone. Le manque de confiance entre les deux Etats rend ainsi la mise en œuvre des résolutions onusiennes impossible. Cela amène le Conseil de Sécurité à mettre un terme à l'UNCIP et à la remplacer par un représentant, Owen Dixon. Celui-ci multiplie en vain les propositions afin de trouver un mode de consultation acceptable par les deux parties. Sa première proposition consistant à confier l'organisation du plébiscite à un gouvernement de coalition réunissant la Conférence musulmane et la Conférence nationale est rejetée par l'Union indienne. Le Pakistan refuse, pour sa part, l'organisation d'une consultation par région. La perspective d'une consultation organisée sous l'auspice des Nations Unies dans la seule Vallée de Srinagar est, quant à elle, refusée par les deux parties.

Outre ces points de désaccord et interprétations divergentes, la question du Cachemire telle qu'elle prend corps aux lendemains de la partition se trouve placée d'emblée au cœur de la rivalité indo-pakistanaise. La ligne de cessez-le-feu de 1949, loin de tracer uniquement sur le terrain la limite à ne pas franchir, matérialise également la profonde rivalité qui s'installe entre les deux pays.

⁶³ *Idem*, p. 43.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

B. La question du Cachemire dans le « syndrome de la partition » : méfiances et suspicions réciproques

L'Inde et le Pakistan souffrent depuis leur naissance du « syndrome de la partition » qui renvoie à une tendance à se diaboliser mutuellement. En effet, les communautés religieuses, qui cohabitaient jusqu'alors dans une relative harmonie, ont été mises en opposition durant le processus de décolonisation et, plus tard, dans le cadre de la construction de deux identités nationales antagonistes⁶⁶. Le climat de méfiance engendré par les premiers affrontements, les promesses non tenues et les rancœurs qui s'accumulent au cours de l'histoire forge la question du Cachemire telle qu'elle perdure aujourd'hui :

« Ainsi s'enracine le sentiment réciproque de la mauvaise foi de l'autre, qui demeure sans doute aujourd'hui l'obstacle majeur, quasi psychologique, à la normalisation des relations bilatérales. Le Cachemire, dès 1947, a cristallisé plus que tout autre facteur cette crispation négative qui s'était nourrie, depuis des décennies des suspicions puis des convictions ayant mené à la partition. [...] le Cachemire a immédiatement offert le champ d'une aggravation radicale de la relation entre les deux dominions. Car le syndrome de la partition, cette incapacité à tourner la page de la grande tragédie du XXe siècle dans le sous-continent, a donné une dimension idéologique fondamentale au différend. »⁶⁷

Ce qui se joue lors de la première guerre indo-pakistanaise, faisant de la question du Cachemire le centre des crispations entre les deux pays, est avant tout une confrontation de deux conceptions divergentes de la nation⁶⁸. Le Pakistan se conçoit comme le foyer des musulmans du sous-continent et considère dès lors que le Jammu-et-Cachemire à majorité musulmane aurait dû lui revenir. Le cas des Etats à majorité hindoue du Junagadh et d'Hyderabad, repris par l'Inde, offrent des précédents qui confirment la logique d'appartenance du Cachemire au Pakistan. L'Union indienne a une toute autre conception de la nation puisqu'elle se veut une fédération démocratique et laïque. La

⁶⁶ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, op. cit., p. 181.

⁶⁷ Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 46.

⁶⁸ *Idem*, p. 47.

présence du Cachemire en son sein apporte dès lors la preuve de sa nature séculariste et multiculturelle.

Ainsi, « deux mythologies officielles »⁶⁹ opposent les deux Etats et conditionnent depuis lors leurs rapports conflictuels. Si la question du Cachemire se trouve au cœur de cette rivalité qui s'installe, c'est avant tout parce que les deux Etats l'ont érigée comme une cause emblématique sur laquelle ni l'un ni l'autre ne peut céder.⁷⁰ Au Pakistan, le Cachemire est non seulement présenté comme le symbole de l'« inachèvement de la partition »⁷¹ mais il constitue également « un des ciments de la nation »⁷². Preuve de la conviction profonde que le Cachemire lui revient naturellement, le nom du Pakistan signifie à la fois le « pays des purs » en ourdou mais est également un acronyme formé à partir du nom des provinces du Pendjab, de l'Afghanistan, du Kashmir, du Sind et du Baloutchistan⁷³. Le Pakistan s'est construit sur la conviction que son voisin indien souhaitait son échec. Le Jammu-et-Cachemire, désigné dans le langage officiel comme le Cachemire occupé par l'Inde, l'*India Occupied Kashmir (IOK)*, offre un point de ralliement contre l'Inde. La menace indienne est devenue une véritable obsession guidant l'ensemble de sa politique étrangère⁷⁴. Cette conviction oriente non seulement les rapprochements stratégiques opérés par le Pakistan⁷⁵ mais sert également à justifier auprès des populations l'importance du budget militaire et le poids de l'armée dans la société pakistanaise.⁷⁶ Le socle de la nation est également en jeu en Inde car céder sur le contentieux du Cachemire reviendrait à renier le sécularisme sur lequel s'est forgé le pays. Cela constituerait, de plus, un précédent qui, « dans une nouvelle logique de « dominos », commencerait à sonner le glas de sa structure fédéraliste »⁷⁷.

Après cette première guerre, les deux Etats suivent des chemins très différents. Tandis que l'Inde adopte en 1950 une Constitution mettant en place un régime démocratique parlementaire fondé sur le fédéralisme et le sécularisme⁷⁸, le Pakistan

⁶⁹ *Idem.*, p. 49.

⁷⁰ *Idem.*, p. 7.

⁷¹ *Idem.*, p. 10.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Alexandra, Novosseloff, Frank Neisse, et Michel Foucher, *Des murs entre les hommes*, *op. cit.*, p. 209.

⁷⁴ Daniel, Jouanneau, « Le syndrome de la partition... », art. cité, p. 202.

⁷⁵ Un exemple est le rapprochement qui s'opère entre Pékin et Rawalpindi suite à la guerre sino-indienne de 1962.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Claude, Quétel, *Histoire des murs*, *op. cit.*, p. 215.

⁷⁸ Le sécularisme que revendique l'Union indienne ne saurait être confondu avec le principe de la laïcité puisqu'il ne s'agit pas d'opérer une séparation stricte entre l'Eglise et l'Etat mais de faire de l'Etat le garant du pluralisme religieux. Ainsi, ces deux notions renvoient à des conceptions différentes du rapport entre le religieux et le politique. En Inde,

connaît des débuts plus périlleux. Le leader du Pakistan indépendant, Muhammad Jinnah meurt en 1948 et son successeur Liaqut Ali Khan est assassiné trois ans plus tard⁷⁹. S'ouvre alors une période d'instabilité durant laquelle se succèdent cinq premiers ministres en moins de sept ans. La première Constitution, finalement adoptée en 1956, fait du Pakistan une république islamique fondée sur un régime parlementaire fédéral. Suite au coup d'Etat militaire de 1958, portant à la tête de l'Etat le général Ayub Khan, une nouvelle constitution établit un régime présidentiel en 1962.

Conclusion – Chapitre 1 :

Placée d'emblée au cœur de la rivalité indo-pakistanaise, la question du Cachemire est intimement liée aux modalités de l'accession à l'indépendance du sous-continent indien. La partition de l'Empire sur la base d'un critère ethnico-religieux, couplée à la rapidité avec laquelle s'effectue le transfert de souveraineté, amène l'Inde et le Pakistan à s'affronter quelques semaines seulement après leur création. L'Etat princier du maharadjah Singh devient alors le terrain d'opération de la première guerre indo-pakistanaise.

Il apparaît clairement, à l'issue de ce premier chapitre, que la première ligne de cessez-le-feu du Cachemire constitue un héritage direct de la décolonisation hâtive du sous-continent. Devenue une frontière *de facto* entre les deux Etats, cette ligne divise la région du Cachemire en deux : d'un côté, l'Azad-Cachemire et les zones tribales du Nord sous contrôle pakistanais, et, de l'autre, le Jammu-et-Cachemire sous contrôle indien.

Loin d'avoir scellé le sort du Cachemire, ce conflit n'est que le premier d'une longue série d'affrontements opposant les deux frères ennemis dans cette région disputée. La question du Cachemire est devenue « une pomme de discorde récurrente qui s'embrase

toutes les religions sont présentes sur la scène politique et le rôle de l'Etat est de faire preuve d'une égale bienveillance à l'égard de toutes les croyances (Cf. Christophe Jaffrelot et Aminah Mohammad-Arif (dir.), *Politique et religions en Asie du Sud : le sécularisme dans tous ses états ?*, Paris : Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2012.)

⁷⁹ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 56.

à chaque pic de tensions entre l'Inde et le Pakistan »⁸⁰. Loin d'être l'embryon d'une frontière vouée à se stabiliser, la ligne de cessez-le-feu de 1949 est, dès lors, vouée à être régulièrement réactivée en une ligne de front.

⁸⁰ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, *op. cit.*, p. 181.

CHAPITRE 2 : Le Cachemire placé au cœur d'un conflit inextricable : la poursuite des affrontements directs et la mise en place de la « ligne de contrôle »

La mise en place d'une ligne de cessez-le-feu permet l'arrêt effectif des combats sur la ligne de front afin de faciliter l'ouverture de négociations de paix. Ainsi, une ligne de cessez-le-feu n'est, en principe, pas appelée à se maintenir. Son existence est circonscrite à la durée du processus de paix devant permettre, à terme, de résoudre le différend qui opposait initialement les belligérants. Etablie aux lendemains du premier conflit indo-pakistanaï puis renommée « ligne de contrôle » par les accords de Simla de 1972, la ligne de cessez-le-feu du Cachemire divise la région depuis plus de soixante-dix ans.

Ce chapitre se propose donc d'étudier les raisons de son maintien. L'objectif est de montrer dans quelle mesure les affrontements successifs ont contribué à faire de cette ligne une frontière *de facto* entre l'Inde et le Pakistan. Loin d'aboutir à une résolution durable du différend qui les oppose, les négociations de paix organisées à chaque sortie de crise se contentent de réitérer la nécessité de respecter le tracé de la ligne, participant ainsi à sa pérennisation.

La mise en place de la ligne de cessez-le-feu de 1949 ouvre une période d'affrontement permanent entre les deux Etats voisins. Du fait des conflits répétés opposant l'Union indienne et le Pakistan, la ligne de démarcation du Cachemire se maintient dans un cycle sans fin, alternant successivement entre ligne de cessez-le-feu et ligne de front. Il semble dès lors que ce soit la poursuite des affrontements directs qui soit à l'origine du maintien de cette ligne, chaque conflit venant complexifier encore davantage la question apparemment insoluble du Cachemire.

Ce chapitre invite, en premier lieu, à élargir l'analyse en inscrivant cette question épineuse dans l'ordre bipolaire. La constitution des deux blocs antagonistes de la guerre froide et l'affrontement Est-Ouest qui structure la géopolitique mondiale entraînent l'apparition de nouveaux acteurs dans l'imbroglio cachemiri (I). Parallèlement, l'affrontement indo-pakistanaï se poursuit. La deuxième guerre indo-pakistanaïse de

1965 démontre la place centrale que le Cachemire occupe dans les relations conflictuelles entretenues par les deux Etats (II). Enfin, il convient d'analyser la guerre de libération du Pakistan oriental qui se transforme progressivement en guerre indo-pakistanaise. Cette nouvelle confrontation aboutit à l'accord de Simla de 1972 et la mise en place de la « ligne de contrôle » du Cachemire, lequel est mis au cœur de chaque conflit entre les deux frères ennemis (III).

I. L'imbroglia cachemiri dans l'ordre bipolaire : le Cachemire placé au cœur de « ses trois cercles »⁸¹

Jean-Luc Racine souligne que « dès les années 1950, il apparaît que la question du Cachemire n'est pas dans les seules mains des Etats souverains qui se le partagent »⁸² et définit les trois cercles d'analyse dans lesquels ce conflit s'inscrit progressivement. Le premier correspond aux relations indo-pakistanaises. Le second cercle est régional et regroupe, en premier lieu, la Chine et l'Afghanistan auxquels il est possible d'ajouter l'Asie centrale et le Moyen-Orient. Enfin, le troisième cercle correspond aux grandes puissances qui, au gré de leurs intérêts, choisissent d'intervenir dans la région ou de l'oublier. Chacun de ces trois cercles concentriques est traversé par des dynamiques et des logiques propres.

Si certains de ces acteurs apparaissent plus tardivement sur la scène régionale, à l'instar de l'Iran dont l'influence est plus particulièrement visible après la révolution de 1979, il semble que ces « cercles » se structurent dès l'avènement de l'ordre bipolaire. Il convient, dès lors, d'analyser le positionnement des deux protagonistes principaux dans le cadre de la confrontation Est-Ouest. Alors que le Pakistan décide de s'aligner sur Washington afin de bénéficier de sa protection, l'Inde opte quant à elle pour le non-alignement, position qui demeure néanmoins ambiguë. Il s'agit, avant tout, d'étudier l'intégration des deux pays dans le système monde, troisième cercle décrit par Racine (A). Il semble crucial, dans un second temps, de s'intéresser à l'arrivée d'un nouvel acteur : la Chine, qui complexifie encore davantage la question épineuse du Cachemire.

⁸¹ Racine, Jean-Luc, « Le Cachemire et ses trois cercles », *Le Débat* 2002/1 (n° 118), p. 156-165

⁸² Racine, Jean-Luc, *Cachemire au péril de la guerre, op. cit.*, p. 51.

L'intrusion de la Chine dans la région disputée esquisse alors le deuxième cercle, complété, à la fin des années 1970, par le Moyen-Orient (B).

A. Positionnement distinct dans l'ordre bipolaire : entre alignement pakistanais et non-alignement indien

La première guerre du Cachemire laisse des traces profondes dans la politique régionale et étrangère des deux protagonistes qui deviennent d'autant plus visibles dans le contexte de la guerre froide. La rivalité indo-pakistanaise guide largement la position adoptée par les deux Etats dans le monde bipolaire. Si le Pakistan opte clairement pour un alignement sur la politique étrangère américaine et une intégration dans le bloc occidental, le non-alignement indien n'est pas sans ambiguïté.

Le Pakistan fait le choix de se rapprocher de la puissance américaine à travers la signature de divers traités au milieu des années 1950. Il signe un premier accord d'assistance mutuelle et de défense le 19 mai 1954, adhère au pacte de Manille et à l'OTASE le 8 septembre 1955 et devient finalement membre du pacte de Bagdad le 23 septembre 1955⁸³. Le Pakistan cherche, à travers ce rapprochement, à assurer sa sécurité qu'il sent menacée à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Sur le plan intérieur, l'unité nationale demeure fragile pour plusieurs raisons. Cela tient, en premier lieu, à la difficile intégration des populations musulmanes du sous-continent qui ont quitté l'Inde pour rejoindre le Pakistan à la suite de la partition, appelés les *muhajirs*. Cela réside également dans le fait que les Bengalis de la partie orientale du Pakistan tout comme les tribus punjabies, pathanes et baloutches supportent mal l'autorité de Karachi. Sur le plan extérieur, le Pakistan se sent menacé par l'Inde sur son flanc Est et voit d'un mauvais œil l'Afghanistan qui conteste la ligne Durand établie en 1893 sur sa frontière occidentale⁸⁴. Si cette alliance permet au Pakistan d'élargir les rangs de son armée et de moderniser son matériel militaire, elle est vivement dénoncée par l'URSS et ses alliés qui y voient une

⁸³ Jacques, Weber, « La question du Cachemire et les relations indo-pakistanaïses : de la partition à la guerre de 1965 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°195 (Septembre 1999), pp. 9-33.

⁸⁴ Cf. Annexe 5

stratégie américaine visant à se constituer une base arrière proche de la Chine, de l'URSS et de l'Inde.

Face à cet alignement pakistanais, le positionnement de l'Inde est tout à fait différent. Nehru opte dès le début de la guerre froide pour une troisième voie et constitue ainsi une des grandes figures du mouvement des non-alignés. Il déclare, dans un discours tenu le 7 septembre 1946, vouloir tenir l'Inde « à distance de la politique de puissance de groupes alignés les uns contre les autres qui a conduit dans le passé à deux guerres mondiales et peut de nouveau conduire à de plus grands désastres ». Cette troisième voie, entérinée lors de la Conférence de Bandung de 1955, doit permettre à l'Inde de rester à l'écart de la confrontation Est-Ouest et ainsi éviter que le Sud asiatique ne devienne le terrain d'opération d'un affrontement indirect entre les deux camps. Il s'agit non seulement d'éviter l'ingérence des deux supergrands dans la région, où New Delhi entend tenir le rôle d'arbitre, mais également d'éviter de s'attirer les foudres du voisin chinois. Il convient cependant de souligner la différence fondamentale entre non-alignement et neutralité. Par l'adoption de cette troisième voie, New Delhi n'entend nullement s'interdire de se prononcer sur les grandes questions internationales. L'Inde préside, par exemple, les commissions internationales de contrôle sur l'Indochine créées par les accords de Genève. Il ne s'agit pas non plus de soutenir alternativement l'un ou l'autre camp afin de conserver une position équilibrée mais de préserver son autonomie afin d'être libre d'exprimer sa position.

Cette position adoptée par l'Inde dès la mise en place de l'ordre bipolaire ne manque pas d'irriter les Etats-Unis, d'autant qu'ils versent à New Delhi des aides considérables⁸⁵. Compte tenu du prestige et de la position stratégique de l'Inde, Washington ne peut se permettre de laisser le pays tomber sous l'influence soviétique. Le gouvernement américain est dès lors contraint de lui apporter son aide et sa protection malgré son refus de rejoindre officiellement le camp occidental. Les dirigeants indiens sont pleinement conscients de la situation délicate à laquelle fait face la politique étrangère américaine et cherchent à en tirer profit. Ce « non-alignement ambigu » permet à New Delhi de bénéficier des aides américaines tout en faisant mine de les refuser afin de gagner les faveurs de la Chine. Cette attitude rencontre de vives critiques, non

⁸⁵ Weber, Jacques, « La question du Cachemire et les relations indo-pakistanaïses... », art. cité, p. 19.

seulement à Washington, mais également dans le reste du camp occidental. Le soutien manifesté par l'Inde à l'égard de la République Populaire de Chine est un premier élément de crispation. L'Inde de Nehru se prononce notamment en faveur de l'occupation du siège de Formose au Conseil de Sécurité par la République Populaire de Chine en juillet 1950. De plus, New Delhi condamne vivement l'attitude franco-britannique à l'égard de l'Égypte durant l'expédition de Suez en 1956. À l'inverse, le positionnement de l'Inde à l'égard de la répression soviétique à Budapest est jugé ambigu par les gouvernements occidentaux. Si elle condamne la violation des droits de l'homme que celle-ci engendre, l'Inde refuse de voter une résolution demandant la tenue d'élections libres en Hongrie sous l'égide de l'ONU, de crainte que cela ne crée un précédent invocable pour l'organisation d'une consultation semblable au Cachemire. Cette décision est révélatrice de la prégnance de la question cachemirienne sur la politique étrangère indienne. Cette position ambiguë laisse en réalité rapidement place à un rapprochement avec l'URSS. Ce dernier est largement guidé par Krishna Menon, ministre de la Défense entre 1957 et 1962, et s'illustre par la signature d'un accord commercial en 1953. L'Union soviétique voit dans ce rapprochement avec New Delhi un moyen de contourner la stratégie d'encerclement menée par Washington dans son espace méridional.

Ces différents rapprochements opérés respectivement par le Pakistan et par l'Inde ne manquent pas d'avoir des conséquences plus ou moins directes au Cachemire. Les déclarations faites par Boulganine⁸⁶ et Khrouchtchev⁸⁷ en novembre 1955, lors de leur visite au Cachemire, qu'ils qualifient de « partie septentrionale de l'Inde » et d'« Etat indien », ne font que conforter la position indienne. En mars 1956, Nehru annonce qu'aucun référendum venant confirmer le rattachement du Jammu-et-Cachemire à l'Inde ne sera organisé, estimant que la volonté populaire s'est exprimée à travers l'élection de l'Assemblée de Srinagar. L'adoption de la Constitution du Jammu-et-Cachemire en novembre 1956 confirme alors ce rattachement qui devient effectif le 26 janvier 1957. Cette attitude est vivement critiquée à l'Ouest. Le Conseil de Sécurité invite l'Inde à respecter les résolutions onusiennes de 1948⁸⁸. Alors que l'URSS s'est jusque-là abstenue

⁸⁶ Nikolai Alexandrovitch Boulganine (1895-1975) est alors président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, poste qu'il occupe de 1955 à 1958, date à laquelle il est remplacé par Khrouchtchev.

⁸⁷ Nikita Sergueïevitch Khrouchtchev (1894-1971) est alors le premier secrétaire du parti communiste de l'URSS depuis 1953, poste qu'il occupe jusqu'à ce qu'il donne sa démission en 1964, suite à la crise de Cuba de 1962.

⁸⁸ Résolution 39 du Conseil de Sécurité en date du 20 janvier 1948 et Résolution 47 du Conseil de Sécurité en date du 21 avril 1948

de prendre position sur la question du Cachemire, elle décide de soutenir New Delhi en opposant son veto à des résolutions portant sur la démilitarisation de la région, l'envoi sur place d'une force onusienne et l'établissement d'une mission de médiation sous l'égide des Nations Unies. Ainsi, la question du Cachemire « exacerbe la rivalité Est-Ouest aux Nations Unies »⁸⁹ mettant ainsi en relief toute l'ambiguïté du non-alignement indien. Nehru affirme alors sa déception face à l'attitude des deux grandes puissances occidentales, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui, selon les termes de Nehru, « ont voulu placer sur le même plan l'Inde et le Pakistan »⁹⁰.

Les relations indo-pakistantaises se détériorent alors davantage. Si une ouverture est initiée en 1959 par le Pakistan, qui propose à l'Inde une collaboration pour assurer la défense du sous-continent, cette dernière ne constitue qu'un espoir fugace. Après avoir signé un accord de coopération avec les Etats-Unis le 5 mars 1959, par lequel Washington s'engage à intervenir en cas d'agression de son allié pakistanais, Rawalpindi⁹¹ entend rassurer son voisin indien. Les autorités pakistanaises tentent, en vain, de persuader New Delhi que ce traité, qui prévoit en outre un accroissement du potentiel militaire pakistanais, n'est pas dirigé contre l'Inde mais contre la menace communiste. Cependant, la rencontre entre Ayub Khan, nouveau dirigeant pakistanais, et Nehru qui se tient à New Delhi le 1^{er} septembre 1959 est un échec. Malgré l'adoption d'un règlement sous l'égide de la Banque Mondiale le 19 septembre 1960 qui permet de trouver un accord sur l'épineux problème du partage des eaux de l'Indus⁹², la question du Cachemire demeure intacte. Les deux pays campent sur leur position, comme l'illustre le refus réitéré par l'Inde en mars 1962 de toute médiation internationale et de l'organisation d'un plébiscite. Le fossé se creuse entre New Delhi et Rawalpindi, et la principale bénéficiaire de cette dégradation des relations indo-pakistantaises est la puissance chinoise⁹³.

⁸⁹ Jacques, Weber, « La question du Cachemire et les relations indo-pakistantaises... », art. cité, p. 21.

⁹⁰ Cité par Jacques, Weber, *idem.*, p. 21.

⁹¹ Rawalpindi est la capitale du Pakistan de 1959 à 1967, date à laquelle elle est transférée à Islamabad.

⁹² Cf. Annexe 2

⁹³ Jacques, Weber, *idem.*, p. 22.

B. L'entrée de la puissance chinoise dans l'imbroglio : transformation de la géographie et de la géopolitique régionale

La faillite de la politique chinoise entreprise par Nehru remonte à la « révolte des lamas du Tibet »⁹⁴ en 1959 qui exacerbe le conflit frontalier entre les deux Etats voisins et se traduit cinq ans plus tard par la guerre-éclair d'octobre 1962 dans l'Himalaya⁹⁵. Aussi bref soit-il, ce conflit a non seulement des répercussions sur la géographie de la région, la Chine parvenant à s'appropriier une partie du territoire du Jammu-et-Cachemire, mais il transforme également la « géopolitique himalayenne »⁹⁶. L'intrusion de Pékin ne fait que compliquer davantage l'imbroglio. Cette confrontation entre les deux géants asiatiques ne saurait, en outre, être réduite à un contentieux territorial. Ce qui se joue dans la querelle permanente entre la Chine et l'Inde est également un conflit idéologique, exacerbé dans le contexte de la guerre froide.

L'Inde, soucieuse d'affirmer son indépendance vis-à-vis du camp occidental et de voir reconnaître sa position de non-aligné, est l'une des premières puissances asiatiques à reconnaître la République Populaire de Chine en 1950⁹⁷. Alors que les Etats-Unis mettent sur pied l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) afin de limiter l'influence de la Chine dans la région, l'Inde choisit la voie de la coopération. Cette approche s'illustre notamment par la déclaration conjointe de Nehru et Zhou Enlai du 28 juin 1954⁹⁸, à la veille de la signature du traité sino-indien sur le Tibet. Les deux dirigeants énoncent les « cinq principes » de la coexistence pacifique⁹⁹, inscrits dans le préambule du traité et repris un an plus tard lors de la conférence de Bandung.

⁹⁴ La « révolte des lamas du Tibet » est une violente insurrection qui éclate en mars 1959 à Lhassa. Elle fait suite aux nombreux soulèvements populaires qui éclatent à travers la province de 1954 à 1956 pour protester contre la violente répression menée par l'armée depuis l'annexion du Tibet par la Chine en 1950. Cette révolte est sévèrement réprimée par les forces armées de la République populaire de Chine. Le Dalai Lama est alors contraint de fuir et trouve refuge en Inde, ce qui aggrave encore les tensions sino-indiennes (Dossier de presse de Science Po, « Mars 1959... L'armée chinoise écrase le soulèvement tibétain »)

⁹⁵ Maho, Ram, « Entre la Chine et l'Inde, une querelle permanente », *Manière de voir*, 2007/8 (n°94), pp. 54-58.

⁹⁶ Titre d'un article de Jean-Luc, Racine, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », art. cité, p. 23.

⁹⁷ L'Inde fut le deuxième pays asiatique après la Birmanie.

⁹⁸ « La Chine et l'Inde sont récemment arrivées à un accord dans lequel elles ont énoncé certains principes qui doivent servir de base aux relations entre les deux pays. Ces principes sont : le respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté, la non-agression mutuelle, la non-immixtion mutuelle dans les affaires intérieures, l'égalité et avantages mutuels et la coexistence pacifique » (Extrait de la déclaration citée par Lazar Focsaneanu, « Les cinq principes de coexistence et le droit international », in. *Annuaire français de droit international*, vol. 2, 1956, pp. 150-151.)

⁹⁹ *Ibid.*

La Chine commence, à partir du milieu des années 1950, à prendre ses distances vis-à-vis de l'Union soviétique et du bloc de l'Est en général et commence à s'identifier davantage aux nations indépendantes du tiers-monde. Parallèlement, l'URSS développe une nouvelle théorie compatible avec le climat de coexistence pacifique qu'elle souhaite établir vis-à-vis des Etats-Unis mais également avec l'influence qu'elle souhaite exercer sur le mouvement des non-alignés. Cette nouvelle théorie postule la possibilité pour les nations nouvellement indépendantes de parvenir au socialisme par une transition pacifique qui passe par l'établissement d'une « démocratie nationale » dirigée par la bourgeoisie¹⁰⁰. Les dirigeants chinois n'adhèrent pas à cette vision car ils pensent les dirigeants nationaux incapables de jouer ce rôle.

« Ces divergences idéologiques entre Moscou et Pékin conditionnèrent l'attitude de chacun vis-à-vis de l'Inde »¹⁰¹. L'URSS considère l'Inde comme une puissance capable d'effectuer cette transition pacifique vers le socialisme et commence à lui fournir une aide importante à partir du milieu des années 1950. Bénéficiant alors d'une aide accrue de la part des Soviétiques et consciente de la nécessité pour les Etats-Unis de la protéger contre la « menace communiste », New Delhi durcit alors sa position sur le contentieux territorial qui l'oppose à la Chine. Alors que Nehru accepte en 1954 de reconnaître la souveraineté chinoise sur le Tibet, annexé par Pékin en 1951, les choses s'enveniment à partir de 1957.

New Delhi découvre que la Chine occupe l'Aksai Chin, région désertique située au Nord-Est de l'Etat du Jammu-et-Cachemire dans le prolongement du Ladakh, considérée comme un territoire indien. L'Aksai Chin constitue une région stratégique permettant à Pékin de relier les deux régions chinoises du Tibet à l'Est et du Xinjiang à l'Ouest¹⁰². Les tensions entre les deux géants asiatiques s'aggravent lorsque l'Inde décide d'accueillir le Dalaï Lama qui fuit la répression chinoise en 1959. Le conflit semble alors inévitable lorsqu'un communiqué conjoint de Pékin et Rawalpindi annonce, le 3 mai 1962, l'ouverture de négociations sur leur frontière commune. Etant donné que les seules régions frontalières entre les deux pays sont le Baltistan et la région de Gilgit, cette annonce implique en réalité une reconnaissance des droits du Pakistan sur la partie du

¹⁰⁰ Maho, Ram, « Entre la Chine et l'Inde, une querelle permanente », art. cité, pp. 54-58.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² Cf. Annexe 3

Cachemire qu'il contrôle. La politique de Nehru consistant à courtiser Pékin en critiquant Washington et à dénoncer l'impérialisme occidental en fermant les yeux sur les agissements chinois au Tibet s'effondre.

La guerre sino-indienne commence le 20 octobre 1962 lorsque Mao Zedong lance une offensive dans la région indienne du Ladakh. Les troupes indiennes ne sont alors pas préparées à faire face à cette attaque non-anticipée par le gouvernement de Nehru. Les forces chinoises balayent rapidement la faible résistance indienne et commencent à avancer vers l'Assam lorsque Pékin déclare unilatéralement un cessez-le-feu le 21 octobre 1962. Les troupes chinoises se retirent alors de l'Arunachal Pradesh, où elles se trouvent lors de l'arrêt des combats, mais se maintiennent sur le plateau de l'Aksai Chin qui est annexé par Pékin. Ce territoire est toujours revendiqué par les autorités indiennes d'autant que la Chine, grâce à cette écrasante victoire, parvient à gagner du terrain dans le Ladakh¹⁰³. Cet épisode a des répercussions qui se font encore ressentir. Le différend frontalier entre la Chine et l'Inde n'est pas réglé malgré l'accord sino-indien d'avril 2005. Les violations de la frontière par les troupes chinoises demeurent fréquentes dans cette région.

Au-delà des transformations territoriales qu'elle engendre, cette « guerre-éclair »¹⁰⁴ entraîne une profonde reconfiguration de la question du Cachemire. Tout d'abord, l'intrusion de Pékin dans la région a entraîné une militarisation croissante de la zone. L'émergence du nouvel acteur chinois dans l'imbroglio cachemiri modifie surtout les systèmes d'alliance et les lignes politico-stratégiques de chacun des acteurs impliqués. Tandis que les relations sino-soviétiques continuent de se dégrader après 1963, un axe Pékin-Rawalpindi commence à se constituer. Le Pakistan, dont l'aide américaine lui permet de développer son potentiel militaire et de moderniser son matériel, opère un rapprochement en direction de Pékin, renforcé suite à la deuxième guerre indo-pakistanaise¹⁰⁵. Après l'humiliation militaire subie par les troupes indiennes, New Delhi abandonne progressivement son statut de non-aligné au profit d'un « double

¹⁰³ Alors que les forces chinoises occupent déjà quelques 12 000 miles carrés sur le plateau de l'Aksai Chin avant même le déclenchement de la guerre sino-indienne de 1962, la victoire de Pékin lui permet de récupérer environ 2 500 miles carrés de plus (Maho, Ram, « Entre la Chine et l'Inde, une querelle permanente », *ibid.*)

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ Le Pakistan commence à se fournir en matériel militaire auprès de la Chine dès 1962. L'interdiction de la livraison d'armes au Pakistan et à l'Inde mise en place par les Etats-Unis, suite à la deuxième guerre indo-pakistanaise de 1965, ne fait que confirmer ce rapprochement stratégique. La Chine va jusqu'à menacer d'intervenir durant le conflit pour soutenir le Pakistan.

alignement »¹⁰⁶ en acceptant l'aide militaire à la fois des Américains et des Soviétiques. Elle souhaite également obtenir un pacte d'assistance de la part de Washington, qui conditionne la mise en place d'un tel dispositif à la réouverture de négociations indo-pakistantaises sur le Cachemire. Des discussions s'ouvrent en décembre 1962¹⁰⁷ mais les deux Etats campent sur leurs positions : l'Inde refuse toute option impliquant la tenue d'un référendum tandis que le Pakistan rejette l'officialisation de la ligne de cessez-le-feu. Alors que l'impasse est déjà totale, l'accord frontalier sino-pakistantais du 2 mai 1963, par lequel Rawalpindi cède à la Chine environ 6 500 km² de territoire dans la vallée de la Shaksgam, enterre définitivement tout espoir de parvenir à une entente¹⁰⁸. L'échec de cette dernière tentative pour trouver une solution négociée sur le contentieux du Cachemire laisse place à une nouvelle confrontation indo-pakistantaise dès 1965.

Le règlement de la première guerre indo-pakistantaise en 1949 laisse place à une période, d'une vingtaine d'années, marquée par la constitution de différents réseaux d'alliance et l'irruption de nouveaux acteurs dans la problématique du Cachemire. La bipolarisation de l'ordre mondial et la constitution des deux blocs antagonistes complexifient encore davantage cette question déjà épineuse, qui s'inscrit dès lors dans le « grand jeu des puissances »¹⁰⁹. Au tournant des années 1960, l'essentiel des composantes et des acteurs impliqués de manière plus ou moins directe dans l'imbroglio que constitue la question du Cachemire sont en place.

II. La deuxième guerre du Cachemire : la déclaration Tachkent et le maintien du *statu quo territorial*

L'établissement d'une ligne de cessez-le-feu vise normalement à faciliter l'ouverture de négociations de paix, dans l'espoir de trouver une solution négociée à ce qui a été l'objet du conflit. Face aux échecs répétés des discussions bilatérales, la ligne

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ Six réunions conduites par les Ministres des Affaires étrangères des deux Etats sont organisées entre le 27 décembre 1962 et le 16 mai 1963.

¹⁰⁸ Jacques, Weber, « La question du Cachemire et les relations indo-pakistantaises... », art. cité, p. 23.

¹⁰⁹ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre, op. cit.*, p. 58.

établie en 1949 au Cachemire se mue de nouveau en ligne de front à l'occasion du second conflit indo-pakistanaï en 1965.

Conçue par les autorités pakistanaises comme une nouvelle occasion de s'emparer de la région du Cachemire, cet affrontement se solde par un triple échec pour Islamabad (A). La conférence de paix qui s'ouvre à Tachkent signe le retour au *statu quo ante bellum* (B)

A. La deuxième guerre indo-pakistanaïe au Cachemire et le triple échec de l'« opération Gibraltar »

Il convient de revenir sur les origines de ce deuxième conflit indo-pakistanaï. Zulfikar Ali Bhutto, nommé ministre pakistanais des affaires étrangères en janvier 1963, a largement guidé le président Ayub Khan dans sa volonté de lancer une nouvelle opération au Cachemire. Ali Bhutto estime la conjoncture favorable au Pakistan. L'Inde assiste non seulement à la mort de Nehru en mai 1964 mais fait également face à un double affaiblissement ; militaire d'une part, puisqu'elle vient de subir une écrasante défaite face à la Chine et, diplomatique d'autre part, le consentement de l'Inde à participer à de nouvelles négociations sur le Cachemire étant perçu comme un aveu de faiblesse¹¹⁰. Le ministre pakistanais estime, dès lors, que le temps de mettre en œuvre une nouvelle tentative pour gagner le contrôle du Cachemire est venu. D'autant qu'un incident, survenu à Srinagar¹¹¹ en décembre 1963, et les mobilisations populaires qu'il engendre semblent démontrer la défiance des populations cachemiriennes à l'égard de l'autorité centrale. L'implication de New Delhi dans un contentieux territorial à la frontière entre le Sind pakistanais et le Gujarat indien, dans le Rann de Kutch¹¹², offre alors au Pakistan une occasion de tester la résistance indienne. Ce court affrontement, qui tourne rapidement au

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ La disparition d'une relique dans une mosquée de la Vallée entraîne des manifestations regroupant toutes les forces politiques.

¹¹² Le Rann de Kutch est une région marécageuse située à la frontière entre le Sind et le Gujarat. Occupé par l'Inde, le Pakistan revendique le partage égal de cette zone qu'il considère comme une mer intérieure, interprétation infirmée en 1968 par un tribunal international (Cf. Jacques, Weber, « La question du Cachemire et les relations indo-pakistanaïes... », art. cité, pp. 24-25.)

désavantage des troupes indiennes, conforte alors la conviction d'Ali Bhutto de la supériorité militaire du Pakistan.

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle offensive est lancée en août 1965 par le général Ayub Khan dans le territoire contesté du Jammu-et-Cachemire. L'objectif de cette « opération Gibraltar » est clair. Il s'agit de prendre Srinagar et de provoquer un soulèvement populaire pour renverser le gouvernement en place. Une seconde opération, nommée « opération Grand Slam », vise, quant à elle, à priver les autorités indiennes des lignes de communication vers le Poonch et le Chenab¹¹³. Les premiers commandos pakistanais s'infiltrèrent dans la zone du Cachemire sous contrôle indien le 5 août. Cette offensive provoque de violents affrontements qui amènent les troupes indiennes à franchir à leur tour la ligne de cessez-le-feu le 6 septembre. Les infiltrés pakistanais, qui ne bénéficient d'aucun soutien de la part des populations locales, sont rapidement arrêtés par les autorités indiennes.

Le conflit de 1965, fondé sur une interprétation erronée de l'opinion publique cachemirienne et sur une sous-estimation de la puissance militaire indienne¹¹⁴, se solde finalement par un terrible échec pour les autorités pakistanaises. C'est à la fois un échec militaire puisque la contre-offensive menée par l'armée indienne est immédiate mais un échec politique également car l'intervention des troupes pakistanaises n'a pas provoqué le soulèvement populaire attendu par Islamabad. C'est enfin un échec diplomatique puisque, contrairement aux espoirs de Bhutto, cet affrontement n'incite pas la communauté internationale à faire pression sur New Delhi pour qu'elle accepte de régler définitivement la question du Cachemire. Si le cessez-le-feu est signé le 22 septembre 1965 sous la pression du Conseil de Sécurité, les négociations de paix sont quant à elles organisées sous l'égide de l'Union soviétique.

¹¹³ *Idem*, p. 59.

¹¹⁴ La stratégie militaire du général Zia ul-Haq, élaborée à la fin des années 1970, a pour principal objectif de prendre des distances avec ces diverses erreurs de jugement commises par ses prédécesseurs. Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie plus adaptée aux réalités du terrain, notamment basée sur l'emploi de forces irrégulières, afin d'éviter à l'armée pakistanaise de subir de nouvelles défaites comparables à celle de 1965.

B. La déclaration de Tachkent : retour au *statu quo ante bellum*

La conférence de Tachkent, qui s'ouvre le 4 janvier 1966 sur le territoire et sous l'égide de l'URSS, est « un long dialogue de sourds »¹¹⁵. Ayub Khan souhaite négocier en priorité le problème du Cachemire et conditionne toute normalisation des relations bilatérales au règlement préalable de ce contentieux. La proposition de mettre en place un pacte de non-agression, formulée par le premier ministre indien Lal Bahadur Shastri, est donc écartée.

En conséquence, la déclaration de Tachkent est moins le résultat d'un véritable accord entre les deux belligérants qu'une succession de principes formulés, par les autorités soviétiques, dans des termes suffisamment flous pour être acceptés par les deux camps. L'Inde et le Pakistan y réaffirment ainsi « leur ferme résolution de rétablir des relations normales et pacifiques entre leurs pays et d'encourager la compréhension et les relations amicales entre leurs peuples »¹¹⁶. Cette déclaration prévoit également le rétablissement de relations diplomatiques et économiques entre les deux Etats ainsi que le retrait des forces armées sur les positions occupées avant l'attaque du 5 août 1965. Cette déclaration a, cependant, été l'objet de critiques de part et d'autre de la ligne ; si elle est interprétée comme un abandon du Cachemire du côté pakistanais, l'absence d'un pacte de non-agression est regrettée du côté indien.

Cette guerre, pensée à l'origine par les autorités pakistanaises comme une occasion de s'emparer de la région du Cachemire, se solde finalement par le retour au *statu quo ante bellum* et le maintien de la ligne de cessez-le-feu telle que définie en 1949. Ce nouvel affrontement et la conférence de paix qui en découle n'ont en rien permis de régler le contentieux qui entrave profondément les relations indo-pakistantaises.

¹¹⁵ *Idem.*, p. 28.

¹¹⁶ Extrait de la Déclaration de Tachkent du 10 janvier 1966

III. La guerre d'indépendance du Bangladesh : l'accord de Simla et la « ligne de contrôle » (LoC)

L'affrontement indo-pakistanaï durant la guerre de 1971 est différent dans la mesure où il n'éclate pas autour de la question du Cachemire. Déclenchée par la déclaration d'indépendance du Pakistan oriental, cette confrontation est pourtant liée de près à la problématique cachemirienne¹¹⁷. Si les premiers affrontements commencent à l'Est, un nouveau front s'ouvre rapidement sur la frontière indo-pakistanaï occidentale. De plus, la sécession de la partie orientale du Pakistan remet en question la « théorie de deux nations ». Celle-ci constitue non seulement le ciment de la nation pakistanaï mais également la base sur laquelle Islamabad fonde ses revendications sur le Cachemire. En outre, le contentieux cachemirien est au cœur des négociations de paix qui aboutissent à l'accord de Simla en 1972. La ligne de cessez-le-feu de 1949, rétablie après la guerre de 1965, est alors renommée « ligne de contrôle », *Line of Control* (LoC).

Il est dès lors indispensable de revenir sur cet affrontement pour comprendre dans quelle mesure le problème du Cachemire, point de toutes les crispations, se retrouve irrémédiablement au cœur de chaque affrontement indo-pakistanaï, quels qu'en soient les enjeux initiaux (A). L'analyse des négociations menées à la fin de la guerre permet finalement de comprendre la genèse de ce qui est désormais nommée la « ligne de contrôle » (B).

A. D'une guerre de libération à un nouveau conflit indo-pakistanaï : la question du Cachemire placée au cœur de chaque affrontement

Les origines de la guerre qui éclate en décembre 1971 tiennent aux rapports complexes entretenus par les deux parties du Pakistan. Les pakistanaï orientaux estiment, d'une part, que leur participation au pouvoir est insuffisante et dénoncent, d'autre part, l'infériorité du budget national dont ils bénéficient. Des revendications en faveur d'une plus large autonomie pour le Pakistan oriental, dans le cadre d'un Pakistan fédéré, sont

¹¹⁷ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit. p. 60.

formulées par la Ligue Awami¹¹⁸ dès les lendemains de Tachkent. Le programme en six points, présenté par son président Cheikh Majibur Rahman, demande à ce que le Pakistan oriental ne dépende d'Islamabad qu'en matière de défense et de politique étrangère. De violentes manifestations éclatent dans la partie Est dès 1969 et poussent le président pakistanais Ayub Khan, déjà affaibli par la seconde guerre indo-pakistanaise et la déclaration de Tachkent, à démissionner en 1970. Il abroge alors la Constitution et transfère le pouvoir au général Yahya Khan, chef d'état-major. Les élections législatives organisées en mars 1970 permettent à la Ligue Awami d'obtenir 160 des 300 sièges du Parlement national. Largement majoritaire au sein de l'Assemblée orientale¹¹⁹, le parti de Majibur Rahman revendique alors le droit de former le nouveau gouvernement local. Le président Yahya Khan, appuyé par son successeur Ali Bhutto¹²⁰, refuse de reconnaître sa victoire et fait arrêter Majibur Rahman qui, en retour, lance un appel à la non-coopération puis à l'indépendance en mars 1971.

La violente répression menée par l'armée pakistanaise au Pakistan oriental marque le début de neuf mois de guerre civile durant laquelle de nombreux civils, dont des intellectuels bengalis, des hindous et des combattants indépendantistes, sont massacrés¹²¹. La plupart des chefs de la Ligue Awami quittent le pays pour trouver refuge en Inde. Ils constituent un gouvernement en exil tandis qu'une guérilla indépendantiste s'organise au Pakistan oriental. Si cette dernière n'oppose qu'une résistance relativement fragile¹²² à l'armée pakistanaise, elle bénéficie rapidement du soutien de New Delhi. Une résolution du Parlement indien d'avril 1971 enjoint le gouvernement dirigé par Indira Gandhi de venir en aide aux rebelles. Alors que New Delhi commence à soutenir activement le mouvement indépendantiste bangladais, l'aviation pakistanaise attaque préventivement plusieurs bases aériennes indiennes le 3 décembre 1971. Cette offensive fournit une

¹¹⁸ La Ligue Awami est une organisation politique de tendance socialiste (non-marxiste) fondée en 1949 en parallèle de la Ligue Musulmane. La Ligue Awami, principale force politique au Pakistan oriental, se positionne comme le premier parti d'opposition au Pakistan. Son programme est fondé sur plusieurs principes tels que la laïcité, la démocratie et le nationalisme bangladais.

¹¹⁹ La Ligue Awami a obtenu 160 sièges sur les 162 du Parlement de la province orientale.

¹²⁰ Zulfikar Ali Bhutto est le fondateur du Parti du peuple pakistanais qui remporte la majorité des sièges du Parlement occidental.

¹²¹ Les autorités bangladaises estiment qu'environ 3 millions de civils ont été tués durant la guerre de libération.

¹²² Cette faiblesse relative des groupes armés formés au Pakistan oriental dans le contexte de la lutte indépendantiste s'explique largement par le nombre limité de bengalis ayant occupé avant cette guerre des positions d'officier dans l'armée nationale pakistanaise. L'accès aux postes les plus hauts gradés est largement réservé aux militaires issus du Pakistan occidental.

occasion à New Delhi qui réplique, le jour même, par une opération militaire massive qui lui permet de prendre Dacca le 16 décembre¹²³.

Bien que ce nouveau conflit soit, à l'origine, perçu par Yahya Khan comme une nouvelle occasion de s'emparer du Cachemire par la force, cette perspective est rapidement mise à mal. Mise en difficulté à l'Est, l'armée pakistanaise est obligée d'accepter la défaite et de renoncer, par la même occasion, à avancer sur le front occidental. L'armée pakistanaise capitule et accepte l'établissement d'un cessez-le-feu, annoncé par Indira Gandhi et Yahya Khan le 17 décembre 1971. S'il se solde par la libération de Majibur Rahman qui proclame l'indépendance du Bangladesh en janvier 1972, cet affrontement a également d'importantes conséquences à l'Ouest du sous-continent. La question du Cachemire est placée au centre des débats de la conférence de paix organisée à Simla, en Inde, à partir de fin juin 1972.

B. L'accord de Simla : la transformation de la ligne de cessez-le-feu en « ligne de contrôle » (LoC)

L'accord de Simla, signé le 2 juillet 1972 aux termes de la conférence de paix, reprend les grandes lignes de la déclaration de Tachkent de 1965. Les deux parties réitèrent leur engagement à respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Etat voisin et s'engagent à régler leurs différends par des moyens pacifiques. En ce qui concerne la question du Cachemire, l'article 4 de l'accord dispose que « la ligne de contrôle résultant du cessez-le-feu du 17 décembre 1971 sera respectée par les deux parties [...] Aucune des parties ne cherchera à l'altérer unilatéralement, quelle que soient les interprétations légales et les différences entre elles. Les deux parties entreprendront en outre de réfréner la menace ou l'usage de la force pour violer cette ligne. »¹²⁴

Comme la déclaration de Tachkent quelques années plus tôt, l'accord de Simla ne permet pas de résoudre durablement le problème du Cachemire. Tout d'abord, la question de l'organisation d'un plébiscite, pourtant si chère aux yeux d'Islamabad, n'est pas explicitement tranchée. Après avoir subi deux défaites, en 1965 puis en 1972, le Pakistan

¹²³ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 61.

¹²⁴ Cité par Jean-Luc, Racine, *Idem.*, p. 62.

ne peut exiger de la part de l'Inde la tenue d'un référendum d'autodétermination au Jammu-et-Cachemire. En outre, la question de la forme que doit prendre le dialogue indo-pakistanaï n'est pas non plus tranchée. Les parties s'engagent à régler leurs différends par le biais de négociations bilatérales, conformément aux souhaits de l'Inde, mais la possibilité d'engager des discussions sous la médiation d'Etats tiers ne semble pas être exclue. Si les positions réciproques semblent quelque peu s'adoucir, l'accord de Simla laisse « une impression d'inachèvement »¹²⁵.

A l'issue de la guerre de 1971, le Cachemire reste divisé par une ligne de cessez-le-feu qui délimite les régions administrées respectivement par l'Inde et par le Pakistan, sans qu'elle ne soit reconnue comme une frontière internationale¹²⁶. Bien que sa terminologie soit modifiée par les accords de Simla, le tracé de cette frontière de fait est quasiment identique à celui établi en 1949. Dès lors, la « ligne de contrôle » hérite des problèmes rencontrés lors de la délimitation sur le terrain de la ligne de cessez-le-feu établie aux lendemains du premier conflit indo-pakistanaï. Le point NJ9842 demeure le dernier point tracé sur la carte, la ligne étant censée se prolonger « vers le Nord en direction des glaciers »¹²⁷.

L'accord de Simla a longtemps été présenté, à tort, comme le symbole d'une normalisation des relations indo-pakistanaïes et de la volonté des deux parties de maintenir le *statu quo* sur la question du Cachemire. Jean-Luc Racine affirme, au contraire, que « le profil bas adopté à Simla sur le Cachemire n'était pas une marque d'abandon, mais un changement tactique imposé par les circonstances et les leçons du double échec de 1965 et de 1971 »¹²⁸. Dans les deux cas, les troupes pakistanaïes n'ont pas bénéficié du soutien des Cachemiris et leur intervention n'a pas produit le soulèvement populaire espéré par Islamabad. Si le Pakistan a besoin de temps pour se reconstruire et repenser son approche de la question du Cachemire, l'espoir de voir les

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ Il convient à cet égard de noter qu'il existe un débat autour d'un potentiel accord secret qui aurait été conclu entre Indira Gandhi et Ali Bhutto lors d'une entrevue personnelle. Les deux dirigeants seraient ainsi parvenus à s'entendre sur la reconnaissance progressive de la ligne de contrôle comme frontière internationale. L'existence d'un tel accord est toutefois démenti par les autorités pakistanaïes (Cf. Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, *op. cit.*, pp. 62-63. / Cf. Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, *op. cit.*, pp. 455-457.)

¹²⁷ C'est dans ces termes que l'accord de Karachi de 1949 définit le prolongement de la ligne au-delà de la ville de Khor. Les répercussions de cette définition partielle ne sont pas envisagées par les dirigeants de l'époque. L'absence de tracé au-delà du point NJ9842 est pourtant lourde de conséquences puisque les interprétations divergentes de son prolongement sont à l'origine du conflit qui éclate en 1999 sur les hauteurs du glacier de Siachen.

¹²⁸ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, *op. cit.*, p. 63.

relations indo-pakistanaïses se stabiliser à la suite des accords de Simla se révèle rapidement illusoire¹²⁹.

Conclusion – Chapitre 2 :

La ligne de cessez-le-feu établie en 1949 à la suite du premier conflit indo-pakistanaïse est devenue une véritable ligne de front sans cesse réactivée par la rivalité indo-pakistanaïse instaurée depuis la partition de l'Empire britannique des Indes. Censée faciliter l'ouverture de négociations de paix entre les belligérants, l'établissement de la première ligne de cessez-le-feu du Cachemire et son maintien sous la dénomination de « ligne de contrôle » démontrent l'incapacité des parties à parvenir à une entente.

La pérennisation de cette ligne est donc liée au conflit permanent qui oppose les deux entités depuis leur création. Chacune des négociations menées à l'issue des affrontements successifs se contente de réaffirmer la nécessité pour les deux parties de respecter cette ligne de cessez-le-feu. Elle est ainsi devenue une frontière *de facto* entre les deux pays qui en contestent perpétuellement la validité. La pérennisation de cette ligne est directement liée au conflit inextricable que se livrent l'Inde et le Pakistan depuis des décennies et à leur incapacité à régler le problème de fond.

¹²⁹ *Idem.*, p. 63.

PREMIERE PARTIE : Conclusion

Cette première partie s'est attachée à étudier la genèse et les raisons du maintien de la ligne de cessez-le-feu qui divise la région du Cachemire depuis les lendemains de la partition. L'analyse des modalités de l'accession à l'indépendance du sous-continent indien a permis d'établir, en premier lieu, les raisons de l'établissement d'une ligne-de-cessez le feu en 1949. La partition de l'Empire sur la base d'un critère ethnico-religieux, couplée à la rapidité avec laquelle s'effectue le transfert de souveraineté, amène l'Inde et le Pakistan à s'affronter quelques semaines seulement après leur création. L'Etat princier du maharadjah Singh devient alors le terrain d'opération de la première guerre indo-pakistanaise. L'établissement de la ligne de cessez-le-feu du Cachemire, qui permet de désamorcer le conflit, constitue un héritage direct de la décolonisation hâtive du sous-continent.

L'analyse des conflits successifs qui se déroulent dans la région du Cachemire a permis d'expliquer, en second lieu, la pérennisation de cette ligne qui s'embrase à chaque pic de tensions entre l'Inde et le Pakistan. La poursuite des affrontements directs et l'échec des négociations de paix organisées à chaque sortie de crise maintiennent ainsi la « ligne de contrôle » dans un cycle sans fin, alternant successivement entre ligne de cessez-le-feu et ligne de front. Le Cachemire se trouve au cœur d'un conflit inextricable, d'autant plus complexe qu'il s'inscrit dans le jeu des grandes puissances de la guerre froide.

Il apparaît clairement, au terme de cette première partie, que la genèse et le maintien de la ligne de contrôle du Cachemire est la conséquence de la profonde rivalité qui s'instaure entre les deux entités nées de la partition de 1947 et de l'affrontement permanent qui les oppose. Cette première partie a donc permis d'établir les raisons du maintien de la ligne divisant le Cachemire mais il reste à déterminer celles de son durcissement. Il s'agit, dès lors, de s'intéresser aux logiques et dynamiques qui ont amené les autorités indiennes à décider unilatéralement d'ériger une « barrière de sécurité » en retrait de la « ligne de contrôle ». Si la construction de ce « mur » n'est effectivement réalisée qu'au début des années 2000, les raisons de son édification sont liées aux

nouveaux enjeux et menaces qui émergent à partir des années 1980. Il convient, dans une deuxième partie, d'étudier la genèse de la « barrière de sécurité » du Cachemire qui constitue une réponse à la transformation des modalités de l'affrontement indo-pakistanaï.

DEUXIEME PARTIE : La barriérisation de la ligne de contrôle du Cachemire : la transformation des modalités de l'affrontement indo-pakistanaï (1980-2000)

Alors qu'une ligne de cessez-le-feu traverse la région du Cachemire depuis plus de quarante ans, les autorités indiennes décident dans les années 1990 d'ériger une barrière électrifiée en retrait de cette ligne. Il semble, dès lors, essentiel de s'interroger sur les enjeux et les menaces qui ont émergés à cette époque afin de comprendre pourquoi les autorités indiennes sont amenées à envisager la barriérisation de la ligne de contrôle, qui est finalement réalisée entre 2002 et 2004¹³⁰.

Cette deuxième partie se propose d'analyser la nature des transformations qui traversent la région peu après l'accord de Simla ainsi que leur impact sur les stratégies adoptées par les deux parties dans la région du Cachemire. La guerre en Afghanistan, la montée de l'islamisme dans la région, l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle dictature militaire au Pakistan ou encore les difficultés économiques rencontrées par ce pays à la même période ont non seulement transformé le contexte international et régional mais ont aussi largement influencé le changement de stratégie des deux parties. Il semble en effet que les modalités de l'affrontement indo-pakistanaï se soient transformées au cours de cette période :

« La montée des violences islamistes au Cachemire depuis les années 1990 a donné une nouvelle dimension à la lutte indopakistanaïse, désormais marquée par le recours croissant à des actes de violence dérégulés et informels, rassemblés sous le terme générique de « terrorisme » »¹³¹

L'enjeu est de montrer dans quelle mesure l'édification d'une « barrière de sécurité » par les autorités indiennes dans les années 2000 constitue une réponse à cette transformation des modalités de l'affrontement au tournant des années 1980-1990. Dans un souci de clarté et d'intelligibilité, le choix a été fait d'analyser successivement la transformation des stratégies des deux protagonistes. Le troisième chapitre de ce mémoire

¹³⁰ Claude, Quétel, *Histoire des murs*, op. cit., p. 215.

¹³¹ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, op. cit., p. 183.

visé à comprendre pourquoi et comment Islamabad transforme son approche vis-à-vis de la question du Cachemire au tournant des années 1980-1990. Le quatrième chapitre s'attache à montrer que la réponse indienne se transforme également pour s'adapter à cette nouvelle forme d'affrontement.

CHAPITRE 3 : La transformation de la stratégie pakistanaise : de l'affrontement direct à la « guerre par procuration »

Les années 1980 et 1990 marquent un tournant dans l'histoire de la confrontation indo-pakistanaise au Cachemire. D'affrontements directs répétés à une « guerre par procuration »¹³² menée par l'intermédiaire de milices islamistes, le Cachemire devient le terrain d'un nouvel affrontement. L'usage de forces irrégulières par les autorités pakistanaises peut, certes, être considéré comme une « tactique récurrente au service d'une stratégie constante »¹³³ dont les premiers signes sont visibles dès la première guerre du Cachemire et qui réapparaît lors de chaque affrontement. Cependant, la situation qui émerge à la fin des années 1980 est inédite dans la mesure où l'utilisation de ces forces supposées autonomes constitue le cœur même du conflit alors qu'elle n'était jusque-là que les prémices de chaque affrontement direct entre troupes régulières.

La transformation profonde du conflit indo-pakistanaise est liée au changement de stratégie opéré par Islamabad à la fin des années 1970. La sous-traitance de la lutte au Cachemire à des groupes armés islamistes, basés dans l'Azad-Cachemire et chargés de mener des actes de violence déréglée dans la zone sous contrôle indien, devient alors une constante. Ce chapitre se propose, dès lors, d'analyser ce « changement de stratégie opéré par les décideurs pakistanaise devant la supériorité indienne sur le plan militaire »¹³⁴.

Il apparaît nécessaire d'inscrire ce changement de stratégie dans la transformation du contexte régional. Les événements qui marquent la fin de la décennie 1970, tels que la révolution iranienne et la guerre menée contre l'occupation soviétique de l'Afghanistan, entraînent une reconfiguration profonde du Moyen-Orient qui a un impact jusqu'en « Asie musulmane »¹³⁵ (I). Il convient, en outre, de comprendre les bases de cette nouvelle stratégie en étudiant le plan « op Topac » conceptualisé par le général et président pakistanaise Zia ul-Haq avant sa mort (II). Cela permet finalement d'analyser la

¹³² Jean-Luc, Racine, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », art. cité, p. 42.

¹³³ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 47.

¹³⁴ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, op. cit., p. 191.

¹³⁵ Hamit, Bozarslan, « Chapitre 10 / La transformation des cadres d'interprétation au Moyen-Orient. L'année 1979 », in Gilles Dorronsoro et al., *Identités et politique*, Presses de Sciences po (P.F.N.S.P) « Académique », 2014, p. 278.

transformation des termes du conflit au Cachemire, lequel plonge dès les années 1980 dans un climat d'insurrection entretenu par les groupes armés infiltrés (III).

I. La transformation du contexte régional : la montée de l'islamisme et les bases de la nouvelle stratégie pakistanaise au Cachemire

Comprendre la transformation des termes du conflit mené au Cachemire et, plus particulièrement, le changement de la stratégie adoptée par le Pakistan nécessite de revenir en premier lieu sur la transformation du contexte régional.

Il s'agit dès lors de s'intéresser à la reconfiguration du Moyen-Orient au tournant des années 1980. Cette décennie est non seulement marquée par une montée de l'islamisme mais également par une dérégulation de la violence (A). Il est essentiel de revenir plus précisément sur la guerre menée contre l'occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques entre 1979 et 1989. Le Pakistan est plus directement concerné par ce conflit qui se joue aux abords de sa frontière occidentale (B). Ces événements ont de profondes répercussions à l'échelle régionale et impactent la situation interne du Pakistan. Cette époque voit s'établir une dictature militaire pakistanaise dirigée par le général Zia ul-Haq qui initie une islamisation systématique du pays (C).

A. La reconfiguration du Moyen-Orient : des effets au-delà des terrains d'affrontement

Hamit Bozarslan, historien et politologue spécialiste du Moyen-Orient, affirme que « l'année 1979 constitue une date rupture »¹³⁶ dans l'histoire de cette région. Elle marque le début d'un nouveau cycle historique caractérisé « par une transhumance militaire à échelle inédite, par la transformation des zones frontalières en lieux de production d'une violence systémique, ainsi que par un relatif effacement de la distinction entre les acteurs étatiques et non-étatiques »¹³⁷. Les événements qui marquent le début de

¹³⁶ *Idem.*, p. 277.

¹³⁷ *Ibid.*

la décennie 1980, tels que la révolution iranienne, l'occupation de l'Afghanistan par les Soviétiques et le début de l'islamisation de la société pakistanaise, entraînent non seulement la montée en puissance des mouvements islamistes dans la région mais également un « élargissement du Moyen-Orient vers l'Asie musulmane »¹³⁸. La décennie 1980 est, de plus, traversée par trois guerres dont les effets sont loin de se limiter aux seuls terrains d'opération ; la guerre qui oppose l'Iran et l'Irak entre 1980 et 1988, la guerre civile libanaise qui débute dès 1975 et prend fin en 1990 et le conflit afghan contre l'occupation soviétique entre 1979 et 1989. Selon Hamit Bozarslan, ces guerres entraînent une « brutalisation des sociétés moyen-orientales »¹³⁹ qui a des conséquences bien au-delà des terrains d'affrontement. Cette « période de dérégulation radicale »¹⁴⁰ est, selon lui, marquée par une montée en puissance des acteurs non-étatiques, au premier rang desquels figurent les nombreux groupes armés islamistes.

La décennie 1980 se caractérise, tout d'abord, par le relâchement de l'emprise de la logique bipolaire dans la région. L'invasion de l'Afghanistan par l'URSS en 1979 met ainsi fin au « *statu quo* mondial »¹⁴¹ qui prévalait jusqu'alors. La révolution iranienne de 1979 joue également un rôle crucial puisqu'elle permet non seulement au géant chiite de se dégager de l'influence américaine mais également de se positionner comme un puissant acteur régional avec lequel il faut désormais compter. Outre cette transformation des relations entretenues avec les grandes puissances, ce sont les dynamiques internes à cet espace qui se modifient durant cette période. En effet, les Etats « cessent d'être les acteurs exclusifs de la scène régionale »¹⁴² et tendent à perdre leur monopole sur la conduite de la guerre au profit d'acteurs non étatiques, tels que les « moudjahidines du peuple » en Iran. Ainsi, s'organise une véritable transhumance militaire de groupes non étatiques qui « élargissent leur champ d'action quitte à se faire des mercenaires au service d'autres puissances »¹⁴³.

¹³⁸ *Idem.*, p. 278.

¹³⁹ *Idem.*, p. 279.

¹⁴⁰ *Idem.*, p. 277.

¹⁴¹ Hamit Bozarslan explique qu'une entente tacite entre les Américains et les Soviétiques « immunisait les lignes de partage entre les deux blocs par l'interdiction de toute intervention militaire directe de leur fait » (*Idem.*, pp. 280-281.)

¹⁴² *Idem.*, p. 282.

¹⁴³ *Ibid.*

B. La première guerre en Afghanistan (1979-1989) et le soutien pakistanais aux mouvements islamistes

Pour comprendre la transformation de l'approche pakistanaise au Cachemire, il est indispensable de revenir sur les origines de la première guerre en Afghanistan et ses répercussions à l'échelle régionale. Ce conflit « inaugure une véritable transhumance militaire de militants djihadistes depuis le Maghreb et le Machrek vers l'Afghanistan »¹⁴⁴, laquelle ne manque pas d'avoir des conséquences au Pakistan et, par ricochet, au Cachemire.

Les relations tendues, établies entre Kaboul et Islamabad depuis la naissance du Pakistan, sont un élément clé permettant de comprendre la genèse du conflit qui éclate en 1979. En effet, dès la création du nouvel Etat pakistanais, les autorités afghanes remettent en cause l'accord sur la ligne Durand établie à la frontière entre l'Afghanistan et le Raj britannique en 1893. Les termes de l'accord sont déclarés non valables alors même qu'ils avaient été reconnus par Kaboul en 1919 et confirmés en 1933¹⁴⁵. Les revendications afghanes sur les territoires pachtounes du Pakistan détériorent non seulement les relations bilatérales entre les deux pays voisins mais motivent également le refus américain de livrer des armes à l'Afghanistan hostile à leur allié pakistanais. Dans le contexte de l'affrontement bipolaire, Kaboul fait alors le choix de se tourner vers l'Union soviétique afin d'obtenir le soutien, militaire et économique, qui lui a été refusé par les Etats-Unis¹⁴⁶.

La coopération qui s'établit alors progressivement entre Kaboul et Moscou à partir des années 1950 a des répercussions directes sur la politique intérieure afghane, laquelle entre dans une phase d'instabilité. De jeunes officiers afghans, formés en URSS, se rallient à l'idéologie communiste. C'est avec l'aide de cette nouvelle génération d'officiers que le prince Daoud, écarté du pouvoir en 1963, parvient à renverser son cousin le roi afghan Zaher Shah en 1973 et à proclamer la république dont il devient le président¹⁴⁷. C'est également suite à un coup d'Etat mené par des militaires et civils communistes bénéficiant du soutien de Moscou que le prince Daoud est tué et qu'est

¹⁴⁴ *Idem.*, p. 278.

¹⁴⁵ Gilbert, Etienne, « Pakistan : la démocratie entre militaires et islamistes », *Politique étrangère*, n°2 (été 2008), p. 326.

¹⁴⁶ *Idem.*, p. 326.

¹⁴⁷ *Idem.*, p. 327.

établi un régime marxiste-léniniste en Afghanistan en avril 1978¹⁴⁸. La mise en œuvre de leur programme politique rencontre toutefois, dès le printemps 1979, des premières oppositions qui tournent rapidement à l'insurrection. Malgré l'aide militaire accrue fournie au régime par les Soviétiques, le gouvernement de Kaboul ne parvient pas à contenir l'insurrection qui s'étend progressivement à travers le pays. L'Union soviétique décide finalement d'intervenir en envoyant l'armée rouge au secours du régime afghan en décembre 1979.

L'invasion et la présence des Soviétiques en Afghanistan suscitent une vive opposition au sein du bloc occidental et, en premier lieu, à Washington qui voit en son allié pakistanais un acteur stratégique dans ce conflit. Le Pakistan constitue un partenaire privilégié permettant aux Etats-Unis d'intervenir dans la région par l'intermédiaire des services de renseignement militaire pakistanais, appelés *Inter-Services Intelligence* (ISI). Les services de renseignement américains, *Central Intelligence Agency* (CIA), sollicitent leur aide afin de soutenir les moudjahidines locaux et les éléments musulmans les plus intégristes dans leur lutte contre le régime communiste et la présence soviétique sur le sol afghan¹⁴⁹. Les encouragements à participer au djihad ne concernent alors pas seulement les Afghans mais également de nombreux volontaires étrangers dont des Pakistanais. Non seulement la majeure partie de l'aide fournie aux groupes islamistes, en armements et financements, transite par le Pakistan mais le pays accueille également environ trois millions de réfugiés afghans¹⁵⁰. Le soutien pakistanais aux mouvements islamistes a largement contribué au départ des Soviétiques. L'armée se retire définitivement de ce borbier afghan le 14 février 1989 et Moscou installe un régime communiste dirigé par Najibullah qui tombe en 1992. Cependant, cette intervention n'est pas sans conséquences pour le Pakistan puisque le retrait des Soviétiques, qui annonce la fin de l'Union soviétique et de la guerre froide, s'accompagne également de la montée en puissance de l'islamisme dans la région.

Cette guerre est centrale dans le changement des modalités de l'affrontement au Cachemire puisque le mouvement d'islamisation sur lequel elle débouche bouleverse le contexte régional. En effet, le retrait des Soviétiques marque en réalité le début du

¹⁴⁸ *Ibid.*

¹⁴⁹ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, Arles, Editions Philippe Picquier, 2004, p. 17.

¹⁵⁰ Gilbert, Etienne, « Pakistan : la démocratie entre militaires et islamistes », art. cité, p. 327.

mouvement d'islamisation de l'Afghanistan qui conduit, au début des années 1990, à l'arrivée d'Oussama Ben Laden et des talibans dans la région¹⁵¹. Ainsi, la plupart des moudjahidines ayant combattu le régime communiste de Kaboul deviennent, au cours des années 1990, des talibans¹⁵². Ces derniers, issus pour la plupart des écoles religieuses du Baloutchistan, émergent sur la scène afghane en 1994 et parviennent à prendre la région de Kandahar grâce au soutien de l'armée pakistanaise avant de s'emparer de Kaboul en 1996¹⁵³. Les retombées de cette première guerre afghane ne sont cependant pas circonscrites à l'Afghanistan mais sont également perceptibles au Pakistan où s'engage une islamisation progressive de la société.

C. La talibanisation de la région et l'islamisation de la société pakistanaise

Les répercussions de la reconfiguration du Moyen-Orient, notamment la montée de l'islamisme dans la région, sont particulièrement visibles au Pakistan. S'il est vrai que la voie vers l'islamisation de la société pakistanaise est ouverte par Zulfikar Ali Bhutto, arrivé au pouvoir en 1971, c'est avant tout par opportunisme que ce dernier emprunte cette voie¹⁵⁴. Il s'agit en effet de s'attirer le soutien des partis religieux réclamant un Etat islamique et, du même coup, celui de l'Arabie Saoudite à un moment où le pays souffre des répercussions du choc pétrolier de 1973. Ainsi, Lahore accueille la réunion de l'Organisation de la Conférence Islamique en 1974, les Ahmadis sont déclarés « non-musulmans » et l'alcool et le jeu sont interdits à l'approche de l'élection de 1977. Le véritable tournant s'opère cependant suite au coup d'Etat du 5 juillet 1977 qui porte à la tête du pays le général Zia ul-Haq, place qu'il conserve jusqu'à sa mort en 1988. Comme son prédécesseur, il souhaite obtenir le soutien des partis religieux mais engage pour cela une réforme bien plus profonde des institutions. S'engage alors une « islamisation de la société pakistanaise [qui] eut des répercussions des plus sérieuses pour le Cachemire »¹⁵⁵. Ce processus passe notamment par la promulgation d'un nouveau code pénal en accord avec la loi coranique et l'introduction de tribunaux basés sur la charia.

¹⁵¹ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, *op. cit.*, p. 468.

¹⁵² *Idem.*, p. 17.

¹⁵³ Gilbert, Etienne, « Pakistan : la démocratie entre militaires et islamistes », *art. cité.*, p. 327.

¹⁵⁴ *Idem.*, p. 325.

¹⁵⁵ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, *op. cit.*, p. 459.

Il est, à cet égard, nécessaire de prendre la mesure des retombées de la révolution iranienne de 1979 sur l'islamisation de la société pakistanaise. L'idéologie portée par la Ligue Musulmane lors de la création de l'Etat pakistanais ne fait aucune différence entre musulmans sunnites et chiites. Son leader de l'époque, Muhammad Ali Jinnah, est lui-même issu d'un courant du chiisme (ismaélien). Outre le père fondateur du Pakistan, divers dirigeants pakistanais sont de confession chiite, comme le militaire puis président Yahya Khan. Le clivage entre pakistanais sunnites et chiites apparaît seulement au tournant des années 1980. L'exportation du modèle de la révolution iranienne de l'Ayatollah Khomeiny, à travers les enseignements dispensés dans les écoles religieuses de Qom, entraîne une « politisation des chiites pakistanais »¹⁵⁶. Face à cela, des groupes sunnites s'organisent et bénéficient du soutien saoudien. Le clivage entre la majorité sunnite et la minorité chiite du Pakistan s'accroît. Dans ce contexte, l'islamisation systématique de la société pakistanaise initiée par le général Zia-ul-Haq doit également être interprétée comme une stratégie de « sunnisation »¹⁵⁷.

II. La transformation de la stratégie pakistanaise : abandonner l'affrontement direct au profit d'une « guerre par procuration »

C'est dans le cadre de cette transformation du contexte régional et de la montée de l'islamisme que s'inscrit le tournant stratégique opéré par Islamabad vis-à-vis du Cachemire. Le président pakistanais Zia ul-Haq décide en effet d'abandonner l'idée d'une confrontation directe avec les forces indiennes au profit d'une « guerre par procuration » menée par l'intermédiaire de moudjahidines envoyés depuis l'Azad-Cachemire dans la zone indienne. Ainsi, « la guerre sainte commencée [en Afghanistan] aura son prolongement logique au Cachemire »¹⁵⁸.

Il convient, en premier lieu, d'étudier les grandes lignes du plan stratégique, dénommé « op Topac », proposé par le général Zia, dont l'approche diffère profondément de celles de ses prédécesseurs (A). Alors que le général meurt en 1988, la majorité des

¹⁵⁶ Christophe, Jaffrelot, « Le Pakistan miné par les affrontements entre sunnites et chiites », *Le Monde Diplomatique*, n° 12, (décembre 2013), pp. 8-9.

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu, op. cit.*, p. 18.

éléments contenus dans son plan sont effectivement mis en œuvre à partir de la fin des années 1980. Il est donc nécessaire de s'intéresser aux raisons de sa mise en œuvre, lesquelles invitent à prendre la mesure de la place accordée à l'armée dans la société pakistanaise (B).

A. Le plan « op Topac » du général Zia ul-Haq : une stratégie en rupture avec celle de ses prédécesseurs

Grâce à son étude de documents d'archive des services de renseignement indiens, Claude Arpi révèle le changement de stratégie opéré par les militaires pakistanais dans les années 1980. Ainsi, le général Zia a livré sa vision de la stratégie à adopter afin de récupérer la province disputée du Cachemire lors d'une réunion organisée à son domicile en avril 1988 dont le contenu a été découvert par les autorités indiennes en octobre de la même année¹⁵⁹. Face aux chefs de l'ISI, à un dirigeant moudjahidine accompagné de deux représentants du Front de libération du Cachemire ou *Kashmir Liberation Front* (KLF), ce dernier livre les grandes lignes de son plan.

Ce dernier diffère considérablement de l'approche adoptée jusqu'alors par les dirigeants pakistanais. L'idée directrice est qu'il est impossible pour le Pakistan de récupérer le Cachemire par le biais d'une guerre classique opposant les armées conventionnelles pakistanaises et indiennes. L'enjeu est, par conséquent, de contourner la supériorité de l'Inde sur le plan militaire en maintenant le conflit à un niveau sous-conventionnel. Il est vrai que l'utilisation de forces irrégulières supposées autonomes pour affaiblir l'Inde est une « tactique récurrente au service d'une stratégie constante : affaiblir le grand voisin, faute de reconnaître sa suprématie naturelle, la pratique des substituts francs-tireurs dédouanant hypocritement le régime pour répondre à une situation structurelle d'asymétrie »¹⁶⁰ dont on voit les premiers signes lors de la première guerre indo-pakistanaise et qui marquent depuis lors l'ensemble des affrontements entre les deux pays. Cependant, la « guerre par procuration » telle qu'envisagée par le général Zia diffère des méthodes utilisées jusqu'alors sur plusieurs aspects¹⁶¹. La première erreur

¹⁵⁹ *Idem.*, p. 460.

¹⁶⁰ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, *op. cit.*, p. 47.

¹⁶¹ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, *op. cit.*, p. 461.

stratégique commise par ses prédécesseurs est d'avoir cru qu'il était suffisant d'envoyer des combattants au Cachemire pour que la population locale se révolte à son tour. Non seulement cela n'avait été le cas ni en 1947, ni en 1965 ou en 1971 mais cette erreur de jugement avait conduit à l'échec de ces différentes opérations tant les troupes envoyées s'étaient retrouvées dans un terrain inconnu sans aide des populations locales. Le général Zia considère au contraire que l'enjeu est d'obtenir le soutien des populations cachemiries sans quoi ces opérations ne pourraient aboutir.

Il présente ainsi un plan ayant pour but de remplir les trois objectifs complémentaires de « détruire la volonté de l'ennemi, porter préjudice à sa capacité politique et l'exposer aux yeux du monde comme oppresseur »¹⁶². Dans cette perspective, le président pakistanais prévoit un déroulement des opérations en trois phases. La première, qualifiable de « guerre de subversion »¹⁶³ consiste à aider les populations cachemiries à s'emparer de l'appareil politique de la région grâce à l'utilisation de « moyens de subversion politiques et d'intrigues »¹⁶⁴. L'opération est délicate car il s'agit de parvenir à déstabiliser suffisamment le régime en place pour qu'il se sente menacé sans que cela ne provoque son effondrement, auquel cas le Jammu-et-Cachemire risquerait d'être mis sous l'autorité centrale de New Delhi¹⁶⁵. Dans cette perspective, une révolte modérée doit être permise par l'envoi d'agents chargés d'infiltrer les positions clefs de l'appareil politique et administratif de l'Etat indien, de former des groupes armés ainsi que de discréditer le régime et d'attiser les sentiments anti-indiens de l'ensemble de la population cachemirienne en créant la terreur¹⁶⁶. La deuxième phase s'apparente davantage à une étape vers la guerre conventionnelle puisqu'il s'agit de détourner l'attention et les effectifs militaires indiens de la vallée de Srinagar vers des zones périphériques telles que le glacier du Siachen et la région de Kargil. Cette étape prévoit également l'infiltration de moudjahidines depuis l'Azad-Cachemire afin de détruire les bases militaires et les stocks d'armement, de rendre obsolètes les moyens de communication tels que les stations de radios et de bloquer les voies de circulation¹⁶⁷. L'étape finale consiste évidemment à « libérer » la vallée pour y établir un Etat islamique.

¹⁶² *Idem*, p. 462.

¹⁶³ *Idem*, p. 463.

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ *Idem*, p. 462.

¹⁶⁶ *Idem*, p. 463.

¹⁶⁷ *Idem*, p. 464.

En résumé, Zia s'oppose à la perspective d'un affrontement direct avec l'Inde et prône, au contraire, l'adoption d'une méthode plus discrète. Elle seule peut permettre au Pakistan de récupérer la partie du Cachemire sous administration indienne. Il entend pour cela bénéficier du soutien des chinois et est convaincu que son allié américain se tiendra à l'écart tant il a besoin des bases aériennes installées sur le sol pakistanais.

B. Le rôle de l'armée dans la mise en œuvre du plan « op Topac »

Après avoir étudié les grandes lignes de la nouvelle approche pakistanaise du conflit au Cachemire, contenues dans le plan « op Topac », il convient de comprendre les modalités de leur mise en œuvre. Alors que le général Zia meurt en 1988, la majorité des éléments contenus dans son plan est effectivement mise en œuvre à partir de la fin des années 1980 et durant les années 1990 pour prendre le contrôle de la région. Loin d'avoir été enterrée, l'idée de mener une guerre de subversion pour compenser l'asymétrie de puissance avec le voisin indien guide la stratégie pakistanaise depuis la fin des années 1980. Il convient dès lors de comprendre les raisons pour lesquelles ce plan est finalement mis en œuvre malgré la disparition de son architecte et l'instauration d'un régime civil et démocratique. Il semble que la réponse soit à trouver du côté de la place centrale occupée par l'armée, et plus particulièrement par les services de renseignement (ISI), au sein de la société pakistanaise.

Si la place du pouvoir militaire au Pakistan peut s'expliquer en partie par l'héritage colonial¹⁶⁸, c'est surtout la première guerre du Cachemire qui donne aux militaires pakistanaïses un rôle de premier plan et dont l'influence n'est que renforcée par l'aide militaire obtenue grâce à l'adhésion du Pakistan à l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) en 1954¹⁶⁹. En outre, la scène politique pakistanaise est marquée par une absence de tradition politique continue et une faiblesse des partis qui laissent le champ libre à l'armée, laquelle réussit à quatre reprises à prendre le pouvoir par la force

¹⁶⁸ Gilbert Etienne fait référence aux difficultés rencontrées par l'administration britannique pour établir un contrôle sur les zones tribales du Nord-Ouest, aujourd'hui territoires pakistanaïses, qui sont dès lors coupées du reste de l'empire. La fibre démocratique était moins solide au Pakistan qu'en Inde à la veille de la partition. (Cf. « Pakistan : la démocratie entre militaires et islamistes », *art. cité.*)

¹⁶⁹ *Idem.*, p. 323.

depuis 1947¹⁷⁰. Ainsi, l'alternance entre pouvoirs civils et militaires est une constante du système politique pakistanais depuis sa création. Même lorsque l'armée n'est pas à la tête de l'Etat, les militaires et les services de renseignement (*Inter-Services Intelligence*, ISI) contrôlent étroitement les actions des gouvernements civils en exercice, *a fortiori* en ce qui concerne la politique étrangère menée à l'égard des voisins indiens et afghans¹⁷¹.

Les services secrets pakistanais se composent de deux branches principales¹⁷². L'*Intelligence Bureau* (IB), créé par les Britanniques, se trouve sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur. Son intervention lors de la première guerre indo-pakistanaise de 1947-1949 n'est pas considérée à la hauteur des espérances et une nouvelle branche est créée en 1948 sous le nom d'*Inter-Services Intelligence* (ISI). Placé sous l'autorité du Ministère de la Défense, son rôle est de collecter et d'analyser les informations concernant la sécurité extérieure. Sa compétence est par la suite étendue aux questions de sécurité intérieure, en réaction à la montée des tensions dans les zones tribales du Nord-Ouest. La guerre d'Afghanistan et l'implication de l'ISI dans la formation des moudjahidines ne fait que renforcer son indépendance, ses pouvoirs et ses moyens. Elle lui permet également d'établir des rapports avec les services américains de la CIA¹⁷³. Claude Arpi affirme que, si les gouvernements et les chefs d'Etat se succèdent, l'ISI demeure inlassablement en place et conserve le contrôle à tel point qu'il serait « un Etat dans l'Etat qui contrôle l'Etat »¹⁷⁴. Aucun gouvernement, aussi démocratique soit-il, ne peut se passer de son soutien en s'écartant trop de la direction fixée par l'armée, au risque de se voir renversé par un nouveau coup d'Etat militaire. C'est une véritable « épée de Damoclès »¹⁷⁵ qui pèse sur les dirigeants politiques pakistanais.

Dans ce contexte, on comprend aisément que la mise à exécution du plan du général Zia est donc moins liée à la volonté du premier ministre de s'engager dans de telles opérations qu'à la mainmise du pouvoir militaire sur la politique étrangère et qu'aux répercussions de la guerre en Afghanistan¹⁷⁶. L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement civil démocratiquement élu, après une phase de dictature militaire de plus de dix ans, ne

¹⁷⁰ Daniel, Jouanneau, « Le syndrome pakistanais... », art. cité, p. 203.

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² Olivier, Guillard, *Le Pakistan de Musharraf, enfin respectable ?*, Paris, Editions Lignes de Repères, 2005, p. 83.

¹⁷³ *Idem.*, p. 84

¹⁷⁴ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, *op. cit.*, p. 467.

¹⁷⁵ *Idem.*, p. 467.

¹⁷⁶ *Idem.*, p. 468.

transforme pas le plan stratégique de l'armée pakistanaise. Le fait que les Etats indien et pakistanais soient dirigés simultanément par Rajiv Gandhi et Benazir Bhutto, les enfants des deux dirigeants parvenus à la signature des accords de Simla en 1972, ne change pas la donne. Cette situation ne se traduit pas par un abandon du plan « op Topac » en faveur d'une négociation sur la question du Cachemire. Les événements qui se déroulent au Cachemire à partir de la fin des années 1980 fournissent, au contraire, une opportunité de mettre en application la nouvelle stratégie pakistanaise.

III. Le Cachemire au cœur d'un nouveau conflit : insurrection et intensification des actes terroristes dans les années 1980-1990

Le Cachemire devient, à partir de la fin des années 1980, le théâtre d'un nouveau conflit opposant « les partisans de l'autonomie du Jammu & Cachemire ou de son rattachement au Pakistan et les forces armées indiennes dont la présence massive pour lutter contre le soulèvement cachemiri rencontre l'opposition des populations locales. »¹⁷⁷ Si l'utilisation de forces irrégulières est une donnée constante de la stratégie pakistanaise depuis la partition, elle rencontre cette fois un écho auprès d'une population insurgée contre le gouvernement de New Delhi. Les troubles qui éclatent au Jammu-et-Cachemire sont l'occasion pour Islamabad de mettre en œuvre la « guerre de subversion » élaborée par le général Zia.

Il convient dès lors de s'intéresser à la transformation progressive du ressentiment populaire à l'égard de New Delhi en mouvement d'insurrection anti-indienne (A) avant d'analyser l'instrumentalisation par Islamabad de ce soulèvement. Le Pakistan entend se saisir de l'opportunité que représente ce climat d'insurrection pour mener un « jihad d'usure »¹⁷⁸ contre son voisin indien (B).

¹⁷⁷ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, op. cit., p. 191.

¹⁷⁸ Gilles, Képel, *Les politiques de Dieu*, Paris, Editions du Seuil, 1993, p. 232.

A. L'établissement d'un climat d'insurrection au Jammu-et-Cachemire dans les années 1980

Si des velléités sécessionnistes existent au Jammu-et-Cachemire depuis les années 1920, le ressentiment croissant des populations cachemiries à l'égard de New Delhi se mue en véritable rébellion armée dirigée contre le gouvernement central à partir des années 1980¹⁷⁹.

L'insurrection qui éclate dans la région dans les années 1980 est essentiellement liée aux promesses non tenues par le gouvernement indien depuis l'indépendance. L'abandon progressif de l'autonomie politique et du statut particulier initialement accordé à l'Etat du Jammu-et-Cachemire¹⁸⁰ comme le refus d'organiser un référendum d'autodétermination ne font que renforcer « la culture de méfiance envers New Delhi »¹⁸¹ qui imprègne la société cachemirienne. S'ajoute à cela un certain nombre de facteurs internes qui enveniment la situation, tels que la frustration des classes moyennes urbaines face à l'absence, d'une part, d'opportunités socio-économiques et, d'autre part, d'un espace de mobilisation dans lequel porter leurs revendications. Loin d'être uniquement dirigé contre New Delhi, le ressentiment populaire à l'égard du gouvernement de Srinagar est grandissant. Le pilotage de la vie politique locale par le gouvernement central¹⁸² et la corruption généralisée de l'ensemble de l'appareil politique et administratif sont autant d'éléments qui discréditent, aux yeux de la société cachemirienne, l'élite dirigeante indienne comme cachemirienne. Dans ce contexte, les élections truquées de 1987 portant à la tête de l'Etat la Conférence nationale, laquelle abandonne ses revendications en faveur d'une plus large autonomie pour la région, mettent le feu aux poudres. Les actes de révolte se multiplient. Des manifestations de rue commencent à être organisées à des dates symboliques, comme le 27 octobre 1988, date d'anniversaire de l'entrée des troupes indiennes dans l'Etat princier en 1948¹⁸³. Le même jour, l'explosion d'une camionnette

¹⁷⁹ Amélie, Blom, « Les kamikazes du Cachemire, « martyrs » d'une cause perdue », *Critique internationale*, n°20 (juillet 2003), pp. 135-149.

¹⁸⁰ L'autonomie concédée par le gouvernement indien au maharadja Hari Singh lors du rattachement de l'Etat princier à l'Inde est inscrite à l'article 320 de la Constitution indienne de 1950. Bien qu'il soit entériné par l'accord conclu entre l'indien Nehru et le cachemirien Cheikh Abdullah en 1952, cet engagement contracté par New Delhi à l'égard de Srinagar est progressivement abandonné et l'autonomie dont bénéficie l'Etat du Jammu-et-Cachemire est réduite (Racine, Jean-Luc, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », *op. cit.*)

¹⁸¹ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, *op. cit.*, p. 68.

¹⁸² Cheikh Abdullah est emprisonné tandis que son fils, Farook Abdullah, est poussé à la démission par New Delhi.

¹⁸³ *Idem.*, p. 77.

dans le centre-ville de Srinagar ouvre la voie à une longue série d'attentats¹⁸⁴. Les incidents violents et les attaques ciblées, notamment contre les forces de l'ordre indiennes, laissent entrevoir les « années de sang »¹⁸⁵ dans lesquelles entrent le Cachemire.

Le soulèvement de 1989 est, dans un premier temps du moins, essentiellement porté par le Front de Libération du Jammu-et-Cachemire, le *Jammu and Kashmir Liberation Front* (JKLF). Partisan de l'indépendance des territoires réunifiés de l'ancien Etat princier de Hari Singh, ce mouvement commence à mener des actions armées dans la région dès les années 1960¹⁸⁶. Il intensifie son action à partir de la fin des années 1980 et revendique de nombreux actes terroristes tels que l'attaque d'un bus transportant des membres des forces de l'ordre indiennes le 13 juillet 1989¹⁸⁷. Les cibles de ces attaques sont principalement les lieux de pouvoir, les bâtiments publics et les personnalités incarnant ce qui est perçu comme une domination indienne¹⁸⁸. Le discours porté par le JKLF ne contient pas explicitement de dimension islamique et son action vise tout autant des hindous que des musulmans.

Si le JKLF bénéficie, dans un premier temps, du soutien des autorités pakistanaises et en particulier de l'ISI, qui installe des camps d'entraînement pour former les jeunes cachemiris qui s'engagent dans ses rangs, les choses prennent une nouvelle tournure à partir des années 1990¹⁸⁹. Islamabad change sa position à l'égard de ce mouvement qui défend non seulement une ligne séculariste mais, pire encore, des revendications indépendantistes. Les autorités pakistanaises s'inquiètent de l'effet de contagion que pourraient avoir ces mouvements sécessionnistes, non seulement sur la partie du Cachemire sous leur contrôle, mais également sur les territoires tribaux du Nord-Ouest. Islamabad décide alors d'appuyer un autre groupe, le *Hizbul Mujahidin* (« Parti des moudjahidines »), islamiste et pro-pakistanaï de surcroît.

¹⁸⁴ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., p. 469.

¹⁸⁵ Titre d'un chapitre de Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 77.

¹⁸⁶ Amélie, Blom, « Les kamikazes du Cachemire... », art. cité, p. 137

¹⁸⁷ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., p. 469.

¹⁸⁸ L'assassinat de Tika Lal Taploo, avocat à la Haute Cour et vice-président du Bharatya Janata Party, le 14 septembre 1984 ainsi que l'enlèvement de la fille du ministre de l'Intérieur indien en sont des exemples (*Idem.*, pp. 470-471)

¹⁸⁹ Amélie, Blom, « Les kamikazes du Cachemire... », art. cité, p. 137.

B. La transformation du mouvement de libération en guérilla islamiste : la mise en œuvre de la nouvelle stratégie pakistanaise

L'insurrection cachemirienne représente le soulèvement populaire tant attendu par l'armée pakistanaise et qui lui a fait défaut lors des deux guerres de 1965 et 1971. Elle fournit une occasion inespérée de mettre en œuvre la stratégie définie quelques années plus tôt par le général Zia. Rappelons que l'objectif de cette nouvelle approche est triple puisqu'il s'agit de « détruire la volonté de l'ennemi, porter préjudice à sa capacité politique et l'exposer aux yeux du monde comme oppresseur »¹⁹⁰. En apportant son soutien aux insurgés, Islamabad entend ainsi entretenir un climat d'insurrection permanente, déstabiliser le gouvernement local et contraindre New Delhi à réprimer par la force la rébellion. Il s'agit de maintenir une pression constante sur le gouvernement indien afin de l'obliger à déployer ses forces militaires dans la région et convaincre l'opinion internationale que l'Inde, qui se présente aux yeux du monde comme un modèle démocratique, se rend coupable de violation massive des droits fondamentaux¹⁹¹.

Le soutien apporté par le Pakistan à certains groupes participe à la transformation de la lutte sécessionniste en guérilla islamiste¹⁹². Le choix des milices et groupes armés appuyés par les services secrets pakistanais n'est pas un produit du hasard. Il répond à une stratégie visant à présenter la rébellion comme étant de nature essentiellement religieuse et non ethnique¹⁹³. En effet, l'objectif du Pakistan n'est pas de faciliter un accès du Jammu-et-Cachemire, et *a fortiori* des territoires réunifiés de l'ancien Etat princier, à l'indépendance. Cela reviendrait à remettre en question le contrôle qu'il exerce sur l'Azad-Cachemire. A l'inverse, présenter la rébellion comme un mouvement de nature islamiste porté par les « frères musulmans du Cachemire » permet de réaffirmer ses prétentions sur l'ensemble du territoire cachemirien ou, du moins, sur la Vallée de Srinagar¹⁹⁴.

¹⁹⁰ Cité par Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., p. 462.

¹⁹¹ Frédéric, Grare « Entre démocratie et répression : dix-huit ans de contre-insurrection au Cachemire indien », *Critique internationale*, n°41 (oct-déc 2008), pp. 81-96.

¹⁹² Amélie, Blom, « Les kamikazes du Cachemire... », art. cité, p. 136.

¹⁹³ Frédéric, Grare, « Entre démocratie et répression... », art. cité, p. 85.

¹⁹⁴ L'une des propositions réitérées par Islamabad lors des diverses discussions portant sur la question du Cachemire consiste à partager la région sur un critère religieux., la Vallée de Srinagar revenant de ce fait au Pakistan tandis que l'Inde conserve le Ladakh et le Jammu, à majorité bouddhiste et hindoue. C'est une solution qui est notamment avancée par le président pakistanais Musharraf lors des négociations de 2004.

Dans cette perspective, les autorités pakistanaises cherchent à marginaliser certains mouvements, tels que le JKLF qu'elles ont pourtant soutenu au début de l'insurrection, au profit d'organisations islamistes tels que le *Hizbul Mujahidin*, bras armé du parti cachemiri le *Jamaat-i-Islami*. Grâce au soutien des services secrets pakistanais, ce mouvement islamiste, qui défend le rattachement de l'intégralité du Cachemire au Pakistan, parvient à s'imposer comme « le maître d'œuvre de toutes les opérations »¹⁹⁵ dès la fin des années 1990. En plus de financer les mouvements existants, le Pakistan encourage la création de milices islamistes sur son sol auxquelles il sous-traite la lutte au Cachemire. Cette approche entraîne une prolifération de milices islamistes engagées dans la rébellion contre New Delhi¹⁹⁶ :

*« L'interaction entre l'État pakistanais et les groupes jihadistes prend alors une forme singulière, puisque le premier encourage sur son propre territoire le développement d'armées irrégulières à motivation idéologique (le mercenariat pur et simple en est absent), auxquelles il délègue une guérilla offensive recrutant non seulement chez le voisin, mais également au sein de sa propre société. »*¹⁹⁷

Ce qui est au départ l'expression d'un mécontentement à l'égard de la politique exercée par New Delhi se transforme alors en un instrument au service des prétentions pakistanaises dans la région. L'insurrection qui éclate au Cachemire au tournant des années 1980 prend progressivement les airs d'un « jihad d'usure »¹⁹⁸ visant à déstabiliser la région et fragiliser le contrôle exercé par l'Inde au Jammu-et-Cachemire.

Conclusion – Chapitre 3 :

La transformation du contexte international et la reconfiguration du Moyen-Orient, à partir de la rupture historique que représente l'année 1979, a un impact

¹⁹⁵ *Idem.*, p. 85

¹⁹⁶ Amélie Blom estime que le nombre de groupes armés actifs au Jammu-et-Cachemire est passé d'environ une trentaine en 1990 à près d'une centaine en 1995 (« Les kamikazes du Cachemire... », art. cité, p. 153)

¹⁹⁷ *Idem.*, p. 137.

¹⁹⁸ Gilles, Képel, (dir.), *Les politiques de Dieu, op. cit.*, p. 232.

considérable sur la stratégie adoptée par le Pakistan à l'égard de son voisin indien. La nature du conflit que se livrent les deux frères ennemis au Cachemire change alors profondément de nature.

Face à la supériorité militaire de l'Inde et l'impossibilité de remporter une victoire dans le cadre d'un affrontement direct, les dirigeants pakistanais, inspirés par le plan « op Topac » du général Zia, décident de changer d'approche. Le mot d'ordre est au maintien du conflit à un niveau sous-conventionnel. L'insurrection qui éclate au Cachemire à la fin des années 1980 fournit une occasion au Pakistan de fragiliser le gouvernement de New Delhi en menant, par l'intermédiaire de groupes armés islamistes, un « jihad d'usure ». Face à cette transformation profonde des modalités de l'affrontement, l'Inde se retrouve en grande difficulté.

CHAPITRE 4 : La réponse indienne face aux nouveaux termes du conflit : entre contre-insurrection, nucléarisation et barriérisation

Si la construction effective de la « barrière de sécurité » ne commence qu'au tournant du nouveau millénaire, la décision d'ériger une clôture en retrait de la ligne de contrôle remonte aux années 1990. Destiné à filtrer les incursions de milices islamistes basées sur le territoire pakistanais, le « mur » du Cachemire semble être le résultat de la transformation des modalités de l'affrontement indo-pakistanaï.

Confrontée à l'insurrection et à son instrumentalisation par les autorités pakistanaises, New Delhi est alors contraint de repenser à son tour sa stratégie. Après avoir étudié la transformation de l'approche adoptée par le Pakistan, ce chapitre se propose désormais de s'interroger sur la nature des réponses apportées par New Delhi à la nouvelle problématique sécuritaire à laquelle elle fait face.

Si la contre-insurrection est le premier levier utilisé par New Delhi pour tenter de contenir le mouvement cachemiri et de rétablir l'ordre dans cette région, elle présente toutefois de nombreuses limites (I). Sans abandonner le recours à la répression, les autorités indiennes décident dès les années 1990 de prendre une mesure radicale : construire une « barrière de sécurité » afin d'endiguer les incursions de djihadistes dans le Jammu-et-Cachemire indien. Ce projet est retardé, autant qu'il est conforté, par la reprise des tensions et la nucléarisation des deux pays. L'introduction du facteur nucléaire dans les relations indo-pakistanaïes interdit tout affrontement direct tandis que la confrontation des forces armées indiennes et pakistanaises, sur les hauteurs de Kargil, en 1999 invalide l'hypothèse d'une guerre conventionnelle limitée (II). La clôture est finalement mise en place au début des années 2000. Sa morphologie, tout comme les débats qui entourent son édification, est révélatrice de l'intensité des tensions qui caractérisent les relations entre l'Inde et le Pakistan (III).

I. La réponse immédiate des autorités indiennes : la stratégie de contre-insurrection et ses limites

La transformation de l'affrontement indo-pakistanaï met l'Inde en difficulté. Alors que la supériorité militaire lui assure une victoire en cas d'affrontement conventionnel, le climat d'insurrection qui éclate à la fin des années 1980 dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire contraint New Delhi à s'enliser dans une « sale guerre »¹⁹⁹ face à des populations civiles dont le ressentiment à son égard est grandissant.

Il convient, tout d'abord, d'étudier les instruments mis en œuvre par les autorités indiennes afin de contenir le mouvement d'insurrection. La violente répression menée par les forces de l'ordre s'accompagne de l'adoption de multiples législations d'exception et du développement de forces anti-insurrectionnelles (A). Il est également nécessaire de s'interroger sur les limites de cette stratégie, tant du point de vue de son efficacité que de son impact sur l'image de la démocratie indienne (B).

A. Les instruments de la contre-insurrection : répression et législations d'exception

Au déclenchement de l'insurrection, New Delhi répond immédiatement par une sévère répression. Quelques 500 000 membres des forces indiennes auraient ainsi été déployés en l'espace de cinq ans sur le territoire du Jammu-et-Cachemire²⁰⁰. L'arrivée de Jagmohan²⁰¹ au poste de gouverneur ne fait qu'amplifier la répression exercée à l'encontre des populations locales et accroître les exécutions, les arrestations et les détentions arbitraires. L'évaluation du nombre de victimes de la répression menée par les forces de l'ordre varie grandement entre celle livrée par les autorités indiennes, qui parle d'environ 40 000 morts, et celle des organisations internationales telles que l'ICG (*International Crisis Group*) pour qui le nombre de victimes pourrait s'élever à plus de 60 000 morts²⁰².

¹⁹⁹ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, *op. cit.*, p. 82.

²⁰⁰ Frédéric, Grare, « Entre démocratie et répression... », art. cité, p. 83.

²⁰¹ Jagmohan Malhotra (1927-) est un homme politique indien membre du parti nationaliste hindou, le *Bharatiya Janata Party* (BJP). Il occupe le poste de gouverneur du Jammu-et-Cachemire entre avril 1984 et juillet 1989 puis entre janvier et mai 1990.

²⁰² Frédéric, Grare, « Entre démocratie et répression... », art. cité, p. 85.

La répression s'accompagne de la création de multiples législations d'exception qui lui fournissent un cadre légal. Un premier exemple qu'il convient de mentionner est le TADA (*Terrorist and Disruptive Activities Act*) voté en 1987²⁰³. Cet acte, qui est finalement aboli en 1995, permet aux forces indiennes de détenir sans charges ni procès des personnes soupçonnées d'avoir commis des actes terroristes. L'application de cette législation d'exception aurait ainsi permis d'incarcérer plus de 15 000 individus²⁰⁴ sans pouvoir, la plupart du temps, fournir des preuves suffisantes pour les inculper. Le *Jammu and Kashmir Disturbed Area Act* et l'*Armed Forces Special Powers Act* de juillet et septembre 1990 vont encore plus loin dans la violation des droits et libertés fondamentales. Ils permettent, entre autres, de pénétrer sans mandat dans les habitations suspectées de cacher des insurgés et de les détruire. Il convient finalement de mentionner le POTA (*Prevention Of Terrorism Act*), adopté en juin 2002 à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Il permet notamment de détenir un individu sans charges formelles pour une durée de trois mois et de masquer l'identité des témoins, privant ainsi l'accusé de la possibilité de se défendre. Il souligne le fait que la législation d'exception ne prend pas fin avec la mise en place de la « barrière de sécurité ». Loin d'être un antidote à la violente répression menée dans la région, le « mur » du Cachemire semble plutôt être un dispositif supplémentaire mis en place par New Delhi pour tenter d'endiguer le terrorisme dans la région.

Des forces anti-insurrectionnelles indiennes sont également créées pour appuyer les forces armées régulières. Parmi ces organisations, se trouvent la *Special Task Force* et le *Ikhwan-ul-Muslimoon* essentiellement composés d'anciens militants²⁰⁵. Ces forces, avec lesquelles le gouvernement indien a longtemps nié avoir eu un lien, mènent une répression particulièrement violente à l'égard des populations civiles. Elles remplissent les tâches dont la police officielle ne peut se permettre d'endosser la responsabilité et entretiennent un climat de terreur au sein de la société cachemirienne. Les populations cachemiriennes sont, dès lors, prises au piège entre les attentats perpétrés par les divers groupes de militants et la sévère répression menée par les forces militaires et anti-insurrectionnelles indiennes.

²⁰³ Le TADA est à l'origine mis en place pour contenir le mouvement nationaliste sikh du Panjab mais il est également utilisé dans le cadre de l'insurrection cachemirienne (*Idem.*, p. 87.)

²⁰⁴ Chiffres donnés par Grare, Frédéric, *Ibid.*

²⁰⁵ *Idem.*, p. 89.

B. Les limites et effets indésirables de la stratégie de contre-insurrection

Frédéric Grare affirme que « pour l'Inde, la complexité du conflit du Cachemire tient à la contradiction entre deux principes auxquels elle est fondamentalement attachée : celui de souveraineté et celui de démocratie »²⁰⁶. Alors que la multiplication des groupes nationalistes cachemiris et islamistes menace le premier principe, la stratégie de contre-insurrection mise en œuvre par New Delhi porte atteinte au second. Les nombreuses exactions et violations des droits de l'Homme, rendues possible par la mise en place d'un cadre légal d'exception et la mobilisation d'importants effectifs dans la région, ont ainsi donné à l'affrontement entre militants et forces de l'ordre indiennes l'aspect d'une « sale guerre »²⁰⁷.

De plus, la répression sanglante opérée par les forces de l'ordre indiennes entraîne des effets indésirables. Elle permet certes l'arrestation de nombreux insurgés mais elle accroît également le ressentiment des populations locales à l'égard du gouvernement central. L'ampleur des opérations menées par les forces armées régulières et les unités contre-insurrectionnelles a pour effet pervers la radicalisation des militants cachemiris. Au-delà de l'intervention pakistanaise qui aggrave les tensions en encourageant la multiplication des milices et des attentats, « c'est surtout, dès le début, l'absence totale de discernement du pouvoir indien qui précipita le pays dans la violence »²⁰⁸.

Dans son analyse de la naissance des kamikazes du Cachemire, Amélie Blom explique que l'émergence de la figure du « martyr » parmi les militants est essentiellement liée à la répression croissante mise en place par New Delhi. Les militants, qui anticipent et intériorisent leur mort probable, sont plus enclins que par le passé à se sacrifier pour la cause. Certains mouvements, tels que le *Lashkar-e-Taiba* (« L'armée des purs »)²⁰⁹, développent alors ce qu'ils appellent des actions *fedayeen* (« ceux qui se sacrifient pour la cause ») qui consistent à s'introduire dans des enceintes militaires et à

²⁰⁶ *Idem.*, p. 95

²⁰⁷ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 82.

²⁰⁸ Frédéric, Grare, « Entre démocratie et répression... », art. cité, p. 83.

²⁰⁹ Le *Lashkar-e-Taiba* est une organisation djihadiste chargée de mener des opérations au Jammu-et-Cachemire indien depuis les années 1990. Interdite en janvier 2002 par le président pakistanais Musharraf, elle refait par la suite surface sous couvert d'une organisation caritative nommée la *Jamaat-ud-Dawa* qui est, à son tour, déclarée illégale en 2008. Le mouvement renaît alors sous la forme du *Falah-e-Insaniat Foundation* qui est notamment active dans les camps de réfugiés établis au Pakistan (Gilles, Boquérat, « L'Inde et ses voisins : le laborieux passage de la confrontation à la coopération », *Politique étrangère* 2009/3 (Automne), p. 575.)

tirer sur le plus d'individus possibles avant de se faire abattre²¹⁰. Le *Lashkar-e-Taiba* revendique ainsi l'attaque d'un camp militaire indien le 13 juillet 1999, premier attentat qualifié de « suicide » par les autorités indiennes.

Face à l'efficacité limitée de la stratégie de contre-insurrection, à la poursuite des infiltrations de milices islamistes et aux affrontements répétés entre forces de l'ordre et militants séparatistes, New Delhi envisage une autre réponse : la barriérisation de la ligne de contrôle. Sans abandonner le recours à la répression, les autorités indiennes décident dès les années 1990 de durcir la ligne de contrôle. La construction d'une « barrière de sécurité » doit permettre d'endiguer les incursions de djihadistes dans le Jammu-et-Cachemire indien. Ce projet est retardé, autant qu'il est conforté, par la reprise des tensions et la nucléarisation des deux pays.

II. Le durcissement de la « ligne de contrôle » : une stratégie confortée par l'introduction du facteur nucléaire et retardée par la reprise des tensions

La nucléarisation de la région dans les années 1990 introduit un nouveau paramètre qui transforme profondément la nature de l'affrontement indo-pakistanaï. L'introduction du facteur nucléaire dans les relations indo-pakistanaïes interdit tout affrontement direct tandis que la confrontation des forces armées indiennes et pakistanaïes, sur les hauteurs de Kargil, en 1999 invalide l'hypothèse d'une guerre conventionnelle limitée.

L'impossibilité d'entrer en conflit ouvert avec le Pakistan et de violer la ligne de contrôle pour détruire les bases-arrières des milices islamistes, induite par la nucléarisation de la région, rend la barriérisation de la ligne de contrôle d'autant plus nécessaire aux yeux des autorités indiennes (A). La réalisation de ce projet est cependant retardée par un nouveau pic de tensions aux abords de cette ligne en 1999 (B).

²¹⁰ Il s'agit là d'une terminologie bien choisie qui laisse entendre une possibilité pour les militants de survivre et permet ainsi de contourner la condamnation formelle dont le suicide fait l'objet dans la religion musulmane. Le seul mouvement qui qualifie officiellement ses actes d'« attentats suicides » est le Jaish-e-Muhammad (Amélie, « Les kamikazes du Cachemire... », art. cité.)

A. La nucléarisation de la région : internationalisation de la question du Cachemire et interdiction de l'affrontement direct

L'acquisition de l'arme nucléaire des deux côtés de la ligne de contrôle transforme les modalités de l'affrontement indo-pakistanaï. Alerté par les premiers essais chinois en 1964, New Delhi décide de développer un programme nucléaire et effectue son premier essai en 1974, baptisé « explosion pacifiste »²¹¹. Face à la supériorité militaire de l'Inde, le Pakistan voit dans la possession de l'arme nucléaire la possibilité de s'aménager une certaine marge de manœuvre et se dote, dans les années 1980, d'un arsenal nucléaire modeste. Suite à l'arrivée du parti nationaliste hindou au pouvoir à New Delhi, le *Bharatiya Janata Party* (BJP), l'Inde effectue, en mai 1998, une série de cinq essais rapidement suivie par six essais pakistanais²¹².

La nucléarisation de la région ne manque pas d'attirer l'attention de la communauté internationale qui s'inquiète d'une éventuelle escalade nucléaire dans cette zone particulièrement sensible. Chaque partie cherche par conséquent à justifier les raisons du développement de l'arme nucléaire. Il est à cet égard intéressant d'analyser un article publié en 1998 par Munir Ahmad Khan, ancien haut responsable du nucléaire pakistanais, visant à justifier l'accession à l'arme nucléaire du Pakistan²¹³. Son discours, qui fait de l'Inde l'unique agresseur et du Pakistan une simple victime contrainte d'assurer sa sécurité, en dit long sur l'état des relations indo-pakistanaïses à la fin des années 1990.

La possession de l'arme nucléaire par les deux parties modifie profondément les termes du conflit puisqu'elle fait du Cachemire « l'enjeu d'une potentielle guerre nucléaire »²¹⁴ et interdit tout affrontement direct entre l'Inde et le Pakistan. Inquiète de l'escalade nucléaire sur laquelle elle pourrait déboucher, l'Inde ne peut mener une offensive conventionnelle, type de conflit dans le cadre duquel elle bénéficie pourtant d'un net avantage. Paralysée par la crainte que son voisin pakistanais n'ait recours à l'arme nucléaire s'il se sent poussé dans ses retranchements, New Delhi ne peut se permettre de violer la ligne de contrôle pour poursuivre les groupes armés et soutenus par

²¹¹ Racine, Jean-Luc, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 6.

²¹² *Ibid.*

²¹³ Munir Ahmad Khan, « La nucléarisation de l'Asie du Sud et ses conséquences », *Politique étrangère*, 1998/3 (Automne), pp. 489-505.

²¹⁴ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, op. cit., p. 189.

Islamabad jusqu'à leurs camps d'entraînement basés dans l'Azad-Cachemire. Le facteur nucléaire incite, dès lors, Islamabad à poursuivre le conflit à un niveau sous-conventionnel par groupes militants interposés.

Les limites de la stratégie de contre-insurrection couplées à l'impossibilité de détruire les bases-arrières des organisations islamistes opérant au Jammu-et-Cachemire place New Delhi face à une impasse. Cette reconfiguration ne fait alors que confirmer la volonté des dirigeants d'ériger une barrière de sécurité le long de la ligne de contrôle. Ce projet est cependant retardé par la reprise des tensions puisque « dès 1999, l'armée pakistanaise teste le voisin indien en occupant les hauteurs stratégiques de Kargil, en violation de la ligne de contrôle ».²¹⁵

B. Nouveau pic de tensions aux abords de la « ligne de contrôle » : la crise de Kargil de 1999

Les origines de la « quasi-guerre »²¹⁶ qui éclate sur les hauteurs de Kargil²¹⁷ en 1999 sont liées à la définition partielle de la ligne de cessez-le-feu de 1949, dont la ligne de contrôle a héritée. La ligne de cessez-le-feu ne délimite que partiellement les zones respectivement occupées par l'Inde et le Pakistan. L'impossibilité physique de tracer la ligne au-delà du point NJ9842 n'a pas inquiété les parties prenantes des négociations car personne n'imaginait à l'époque que le Kargil, région montagneuse « à cheval » entre les deux parties du Cachemire, deviendrait un terrain d'affrontement. C'est pourtant là, que les deux Etats testent l'hypothèse d'une « guerre conventionnelle limitée conduite sous parapluie nucléaire »²¹⁸.

En mai 1999, les autorités indiennes découvrent avec stupeur que des troupes pakistanaises ont traversé la ligne de contrôle pour occuper les hauteurs de Kargil. New Delhi organise alors une intervention militaire pour déloger les forces pakistanaises de ces terres stratégiques, qui dominent la route menant au Ladakh et au glacier de Siachen.

²¹⁵ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, *op. cit.*, p. 6.

²¹⁶ Christophe, Jaffrelot, *Le Pakistan*, *op. cit.*, p. 227.

²¹⁷ Kargil est à la fois le nom d'une ville et d'un district de l'Etat indien du Jammu-et-Cachemire. La ville est située à plus de 2 600 mètres d'altitude. Cf. Annexe 6.

²¹⁸ Jean-Luc, Racine, « Les relations indo-pakistanaises entre Realpolitik et nouvel ordre mondial », *Politique étrangère*, 2006/2 (n°71), p. 300.

La communauté internationale, particulièrement inquiète face à la poursuite de la confrontation entre les deux nouvelles puissances nucléaires de la région, fait pression sur les deux parties pour éviter une escalade. La pression exercée par les Etats-Unis, en premier lieu, mais aussi par d'autres puissances telles que l'Union européenne et la Russie, permet finalement de désamorcer la crise. Faute d'un soutien de la Chine, le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif est contraint d'engager le retrait de ses combattants de l'autre côté de la ligne de contrôle²¹⁹.

Si cet incident ne déclenche finalement pas un affrontement nucléaire, il explique largement le coup d'Etat militaire qui porte Pervez Musharraf à la tête de l'Etat pakistanais. En outre, « la crise de Kargil est le symbole de la précarité du cessez-le-feu au Cachemire où la LoC ne constitue pas une frontière internationale mais a instauré durablement un *statu quo* fragile »²²⁰. Bien que ce pic de tensions retarde le projet de construction de la barrière de sécurité, il semble conforter les autorités indiennes dans leur volonté de matérialiser sur le terrain la limite à ne pas franchir.

III. La construction d'une « barrière de sécurité » : durcir la ligne de contrôle pour freiner les incursions pakistanaises

La barrière de sécurité n'est érigée par les autorités indiennes qu'au début des années 2000, dans un contexte marqué par l'apaisement des relations indo-pakistantaises, mais elle demeure le produit du conflit inextricable opposant l'Inde et le Pakistan depuis la partition. Ce dispositif entend ainsi apporter une réponse à la guerre de subversion menée par Islamabad au Cachemire indien depuis les années 1980. Officiellement nommé « système anti-infiltration » (*anti-infiltration obstacle system*), le « mur » érigé par les autorités indiennes vise à endiguer les incursions de groupes terroristes opérant au Jammu-et-Cachemire.

Il est nécessaire de revenir, en premier lieu, sur la forme du dispositif établi en retrait de la ligne de contrôle. Extrêmement militarisée et accompagnée par un système

²¹⁹ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 6.

²²⁰ Marie, Didiot, *Biopolitique et barrières frontalières...*, op. cit., p. 188.

complet de surveillance, la morphologie de cette barrière s'avère révélatrice des tensions qui opposent l'Inde et le Pakistan (A). Il convient de s'intéresser, en second lieu, au débat qui entoure les motivations indiennes, objet de discorde entre les deux pays voisins. Le Pakistan voit dans le durcissement de la ligne de contrôle une stratégie visant à la transformer en frontière internationale (B).

A. La « barrière de sécurité » du Cachemire : une morphologie révélatrice

Les autorités indiennes ont érigé une « barrière de sécurité » ayant vocation à limiter les incursions pakistanaises au Cachemire. Construite entre 2002 et 2004, cette barrière est parfois surnommée « le mur de Berlin asiatique »²²¹. Digne héritière de la ligne de cessez-le-feu de 1949, cette clôture restera probablement inachevée. Elle couvre actuellement 550 des 740 kilomètres de frontières contestées et s'arrête sur les hauteurs himalayennes, zone à partir de laquelle sa construction s'avère particulièrement difficile.

Cette barrière a également la particularité d'être construite à l'intérieur du territoire indien, en retrait de 1 à 2 kilomètres de la ligne de contrôle. Ce choix atypique atteste de la profondeur des tensions indo-pakistanaises, New Delhi prenant soin de ne pas fournir à Islamabad une occasion de répliquer. Le gouvernement indien n'a ainsi pas osé construire la barrière directement sur le tracé de la ligne de contrôle, de crainte que les autorités pakistanaises ne l'interprètent comme une agression. Cet emplacement pose toutefois des problèmes pratiques dramatiques puisque certaines populations vivant sur le sol de l'Etat indien du Jammu-et-Cachemire ont vu leurs logements et terres coincées entre la clôture électrifiée et l'infranchissable ligne de contrôle. Des habitants cachemiris vivent ainsi dans les zones minées et surveillées par les garde-frontières des deux Etats où les échanges de tirs restent fréquents.

La clôture qui traverse le Cachemire est une barrière particulièrement surveillée et militarisée. Composée d'une double rangée de fils barbelés électrifiés, la barrière est également reliée à un réseau de radars et de capteurs thermiques. Les deux rangées de barbelés sont séparées par une bande de terre entièrement minée. S'ajoute à ces différents

²²¹ Alexandra, Novosseloff, Frank Neisse, et Michel Foucher, *Des murs entre les hommes*, op. cit., p. 209.

dispositifs technologiques une importante présence militaire. Les effectifs déployés de chaque côté de la barrière font l'objet d'estimations diverses mais il semblerait qu'environ 300 000 soldats pakistanais soient postés du côté de l'Azad Cachemire contre quelques 450 000 soldats indiens dans le Jammu-et-Cachemire²²². Il est également intéressant de noter que cette barrière est la seule clôture parmi les trois dyades²²³ clôturées de l'Inde à être gardée par l'armée régulière indienne en plus des garde-frontières.

B. Débat autour des motivations indiennes : un objet de discordance entre l'Inde et Pakistan

Les autorités indiennes justifient l'édification de cette barrière par les incursions incessantes de militants pakistanais depuis l'Azad-Cachemire vers la zone indienne du Jammu-et-Cachemire. C'est la transformation de la stratégie pakistanaise, le recours croissant à des forces irrégulières chargées de maintenir un climat d'instabilité et de décrédibiliser le gouvernement central aux yeux de la population, qui est mis en cause.

Islamabad oppose à cette ligne d'argumentation une critique sévère de l'attitude de New Delhi qu'elle perçoit comme une manœuvre visant à imposer ses vues sur la question du Cachemire. Les autorités pakistanaises voient dans cette construction une tentative visant à imposer la ligne de contrôle comme frontière internationale, option à laquelle Islamabad reste farouchement opposé. La question des papiers à présenter pour franchir la barrière illustre parfaitement ces divergences. Le Pakistan refuse que la présentation d'un passeport soit requise dans la mesure où cela reviendrait à reconnaître implicitement la LoC comme la frontière séparant officiellement les deux Etats.

Pour peu que l'on prenne un peu de distance avec ces thèses officielles et que l'on porte un regard plus scientifique sur la question, il est possible de dégager un autre motif qui guide sans doute la construction de cette barrière. L'édification d'un mur est toujours un instrument politique à usage interne. Par le durcissement de leurs frontières, les Etats cherchent avant tout à montrer qu'ils maîtrisent leurs périphéries et qu'ils sont soucieux

²²² *Idem.*, p. 27.

²²³ Les dyades sont définies par Michel Foucher comme les « limites communes à deux Etats contigus » (Cf. Foucher, Michel, *L'Obsession des frontières*, *op. cit.*)

de protéger leur population des menaces extérieures. Dans cette perspective, la barrière de sécurité du Cachemire peut également être vue comme un moyen visant à rassurer l'opinion publique et à démontrer la volonté de New Delhi de conserver le contrôle de la région du Jammu-et-Cachemire. Il s'agit d'apporter la preuve de la fermeté du gouvernement de New Delhi face aux agissements du voisin pakistanais.

Il s'avère toutefois difficile d'évaluer l'impact concret d'une telle stratégie, tout comme d'évaluer son efficacité réelle en termes de réduction des infiltrations de groupes djihadistes. Le gouvernement indien estime que sa barrière a diminué les infiltrations pakistanaises de 80% mais, en réalité, « cette barrière ne serait pas plus efficace que ses homologues de par le monde »²²⁴. Les incursions se poursuivent et les attentats se multiplient au Jammu-et-Cachemire comme dans le reste de l'Inde. En effet, « l'histoire des murs est avant tout celle de leur contournement »²²⁵. Si ce dispositif permet de filtrer en partie les flux qui traversent la ligne de contrôle, il n'empêche que des stratégies de contournement sont inlassablement élaborées pour s'adapter à ce nouveau paramètre.

Conclusion – Chapitre 4 :

L'Inde se retrouve en difficulté face au nouveau contexte régional marqué par l'islamisation et le changement de stratégie du Pakistan. Si la répression a été le premier levier utilisé par New Delhi pour tenter de contenir l'insurrection cachemirienne et rétablir l'ordre dans cette région, les autorités indiennes ont rapidement fait le choix de prendre une mesure radicale : la construction d'une barrière de sécurité le long de la LoC. Le « mur » du Cachemire semble donc être la dernière réponse apportée par New Delhi à la transformation des termes du conflit sur le terrain cachemirien.

Si l'impact concret de la barrière en termes de prévention des incursions de terroristes islamistes est difficile à évaluer, l'évolution des relations indo-pakistantaises

²²⁴ Claude, Quétel, *Histoire des murs*, op. cit. 216.

²²⁵ Michel Foucher, Préface in Novosseloff, Alexandra et Frank Neisse, *Des murs entre les hommes*, Documentation française, 2007, p. 14.

depuis l'édification de cette clôture peut être étudiée. Une telle analyse permettra de voir si, en plus d'être le produit de la rivalité indo-pakistanaise instaurée depuis la partition, la barrière de sécurité du Cachemire en est l'antidote.

DEUXIEME PARTIE : Conclusion

La barriérisation de la ligne de contrôle constitue une réponse aux nouveaux enjeux et menaces qui émergent au tournant des années 1980. Cette deuxième partie a permis de comprendre la nature des transformations que subit la région peu après l'accord de Simla de 1972 et d'analyser l'impact de celles-ci sur les stratégies adoptées par les deux parties au Cachemire.

La révolution iranienne, la guerre en Afghanistan, la montée de l'islamisme dans la région et l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle dictature militaire au Pakistan sont autant d'éléments qui ont influencé la transformation de la nature de l'affrontement indo-pakistanaï au Cachemire. Le conflit que se livrent les deux frères ennemis dans la région a glissé de l'affrontement direct à une « guerre par procuration ». Le Pakistan entend depuis lors maintenir le conflit à un niveau sous-conventionnel afin de contourner la supériorité militaire indienne, ce à quoi New Delhi répond par une violente répression puis par la barriérisation de la ligne de contrôle. La nucléarisation de la région a entériné l'impossibilité pour les deux parties de se livrer un conflit ouvert.

A l'issue de cette deuxième partie, il apparaît clairement que l'édification de la « barrière de sécurité » constitue une réponse à la transformation des modalités de l'affrontement indo-pakistanaï au tournant des années 1980-1990. Il convient, dans une troisième partie, de s'interroger sur l'évolution des relations indo-pakistanaïses depuis sa construction. Né des relations conflictuelles qu'entretiennent Islamabad et New Delhi depuis leur création, il s'agit finalement de se demander si le « mur » du Cachemire permet d'envisager un dépassement de cette profonde rivalité.

TROISIEME PARTIE : Les conséquences de la barriérisation : les dynamiques de la rivalité indo- pakistanaise depuis le début des années 2000

L'analyse des relations indo-pakistanaises depuis le début des années 2000 invite à renverser la problématique suivie jusqu'à maintenant. Il ne s'agit plus de se demander en quoi la rivalité indo-pakistanaise conditionne la forme prise par la ligne de contrôle mais, à l'inverse, de s'interroger sur les effets potentiels qu'a son durcissement sur l'évolution des relations entre les deux Etats voisins.

Christophe Jaffrelot conclut, dans un ouvrage publié en 2000, qu'« opérations militaires et rencontres diplomatiques s'enchaînent sans que la paix ne soit autre chose qu'une guerre froide prolongée »²²⁶. L'objet de cette troisième partie est de s'interroger sur la direction prise par les relations indo-pakistanaises après l'édification de la barrière de sécurité au début des années 2000. Entre reprise du dialogue et maintien des tensions, les relations indo-pakistanaises restent caractérisées par une profonde ambiguïté. Si un relatif dégel suit directement la construction de la barrière de sécurité, la reprise rapide des tensions invite à s'interroger sur la possibilité d'un dépassement durable de la rivalité indo-pakistanaise et d'un règlement du contentieux opposant les deux Etats depuis maintenant soixante-dix ans.

Le cinquième chapitre s'attache à analyser le dialogue composite qui s'ouvre, à partir de 2004, entre l'Inde et le Pakistan dans un contexte international encore marqué par les attentats du 11 septembre 2001 et la « guerre contre le terrorisme » lancée par l'administration américaine. S'il permet un relatif dégel des relations pakistanaises, ce dialogue est rapidement mis à mal par la multiplication des attentats au Cachemire comme dans le reste de l'Inde. Face aux violences qui se multiplient, il convient, dans un dernier chapitre, de s'interroger sur l'avenir des relations indo-pakistanaises et la possibilité de parvenir à un règlement durable de la question du Cachemire.

²²⁶ Christophe, Jaffrelot, *Le Pakistan, op. cit.*, p. 228.

CHAPITRE 5 : Du dialogue composite à la reprise des tensions : les limites de la normalisation des relations indo-pakistantaises

Au terme de quinze ans d'insurrection et d'une confrontation qui a failli déboucher sur une « quasi-guerre », l'Inde et le Pakistan s'engagent dans un dialogue bilatéral. Ainsi, la construction de la barrière de sécurité du Cachemire s'achève paradoxalement au moment même où les deux pays acceptent de reprendre les discussions.

L'objet de ce chapitre est d'analyser l'évolution des relations indo-pakistantaises depuis le début des années 2000. Il s'agit d'analyser le dialogue composite qui s'ouvre, à partir de 2004, entre l'Inde et le Pakistan. Les deux « frères ennemis » du sous-continent semblent s'engager dans la voie de la réconciliation. S'il laisse espérer un dégel durable des relations indo-pakistantaises, ce dialogue est rapidement mis à mal par la recrudescence des attentats islamistes.

Il s'agit, en premier lieu, de comprendre les raisons de ce relatif dégel des relations indo-pakistantaises. L'ouverture d'un dialogue est non seulement liée au nouveau contexte stratégique international mais il est également rendu possible par les concessions faites par les deux parties prenantes des négociations. Cette analyse permet, en outre, de comprendre la forme des négociations qui s'ouvrent en 2004 (I). Il convient, en second lieu, de s'interroger sur les avancées et les blocages que rencontrent ces négociations. Les rencontres régulières entre dirigeants pakistanais et indiens permettent d'adopter certaines mesures mais les parties ne parviennent à s'entendre sur l'avenir de la ligne de contrôle qui demeure l'objet de toutes les discordes (II). Les attentats de Mumbai de novembre 2008 entraînent finalement la décomposition du dialogue composite entamé en 2004 et l'ouverture d'une période marquée par la montée du terrorisme dans la région (III).

I. La mise en place du dialogue composite : origines et forme des négociations

Après soixante ans de confrontation, le début des années 2000 marque la reprise du dialogue entre les deux frères ennemis d'Asie du Sud. Il convient dès lors de s'intéresser aux « facteurs qui ont conduit les deux pays de la guerre imminente à une table des négociations »²²⁷. Les retombées des attentats du 11 septembre 2001, la montée en puissance de l'économie indienne et l'introduction du facteur nucléaire dans l'imbroglie sont autant de paramètres qui expliquent la réouverture de négociations entre l'Inde et le Pakistan (A). Ce dialogue prend alors une forme particulière, celui d'un dialogue composite et bilatéral, fruit des concessions faites par les deux parties (B).

A. Une normalisation des relations indo-pakistantaises imposée par le nouveau contexte stratégique

Une phase de dialogue s'ouvre entre Islamabad et New Delhi en réaction à un certain nombre de transformations qui affectent la région au début des années 2000. En effet, « les scénarios de cette relation bilatérale dépendent de la redéfinition par chaque partenaire de sa position géopolitique dans un environnement régional profondément modifié et marqué par les redéploiements politiques américains »²²⁸. Le nouveau contexte stratégique rend nécessaire un relatif dégel des relations indo-pakistantaises. Il convient, dès lors, de s'intéresser aux facteurs qui participent à cette modification de la géopolitique régionale. Outre l'introduction du facteur nucléaire qui, comme cela a été vu, fait courir le risque d'une escalade à chaque confrontation, les enjeux qui émergent au début des années 2000 sont essentiellement liés à la transformation de la politique américaine au Moyen-Orient et à la dissymétrie croissante entre les puissances indienne et pakistanaise.

Les attentats du 11 septembre 2001 et la « guerre contre la terreur » lancée par l'administration Bush changent profondément la donne. Les Etats-Unis, qui ont besoin des bases aériennes sur le territoire pakistanaise, font rapidement du Pakistan un allié

²²⁷ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., p. 561.

²²⁸ Jean-Luc, Racine, « Les relations indo-pakistantaises entre Realpolitik et nouvel ordre mondial », art. cité, p. 297.

privilegié dans leur lutte anti-terroriste. Un élément qui joue en faveur de Washington et qui lui permet de faire pression sur son allié pakistanais est, en autres, la découverte du réseau de prolifération nucléaire d'Abdu Kader Khan qui livre depuis des années les plans et procédés de création de l'arme nucléaire pakistanaise à la Lybie et à la Corée du Nord. Cela fournit un levier d'influence supplémentaire aux Etats-Unis pour obliger les autorités pakistanaises à mettre un frein aux actions menées par les différents groupes djihadistes basés au Pakistan. Le djihad mené au Cachemire est affecté par ce nouveau paramètre qui pose :

« la question d'un nécessaire changement de paradigme de la politique régionale pakistanaise. Contraint de revoir à la baisse son influence sur l'Afghanistan, Islamabad a dû engager peu après un aggiornamento de sa politique au Cachemire, sans vouloir pour autant accepter la formalisation du statu quo territorial qui y prévaut depuis plus d'un demi-siècle. »²²⁹

Comprenant qu'il est impossible de condamner le terrorisme d'un côté de la frontière tout en continuant à le soutenir de l'autre, le président pakistanais Parvez Musharraf est amené à déclarer qu'« aucun extrémisme religieux ne sera toléré au Pakistan »²³⁰. Les autorités pakistanaises prennent alors des mesures telles que l'interdiction de certains mouvements terroristes comme le *Lashkar-e-Taiba* (« l'armée des purs ») ou le *Jaish-e-Mohammad* (« l'armée de Mahomet »). Ce sont toutefois des demi-mesures qui condamnent ces organisations sans véritablement les démanteler. Bien que le Pakistan s'aligne en principe sur la politique américaine, des milliers de militants et membres de cellules terroristes restent postés dans les zones tribales du Nord, sur lesquelles le pouvoir central peine à avoir un véritable contrôle, et dans l'Azad-Cachemire.

La montée de la puissance politique et économique de New Delhi est également centrale puisqu'elle accroît la dissymétrie entre les deux pays et réduit les marges de manœuvre du Pakistan. En premier lieu, l'émergence, l'ouverture accrue et l'intégration de l'économie indienne dans la globalisation contrastent avec la grave crise économique

²²⁹ *Idem.*, p. 298.

²³⁰ Déclaration du président Musharraf lors du sommet du SAARC en janvier 2004 cité par Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu, op. cit.*, p. 561.

que traverse le Pakistan en 1999²³¹. Le développement de la puissance indienne, non seulement économique mais également diplomatique, entraîne également un changement de la stratégie américaine à l'égard de l'Inde. Washington commence à percevoir l'intérêt d'un rapprochement avec une Inde émergente.

Le déséquilibre entre les forces en présence s'observe notamment dans la place accordée à la question du Cachemire au sein de la politique étrangère de chaque Etat. Cette problématique occupe une place centrale au Pakistan dans la mesure où « tous les dirigeants pakistanais ont placé la question du Cachemire au cœur des relations indo-pakistanaises [...] jugée consubstantielle à l'idée de la nation musulmane »²³². Les choses sont différentes en Inde puisque l'objectif principal de New Delhi est avant tout de permettre à cette puissance asiatique de jouer le rôle qui lui revient sur la scène régionale et internationale. A New Delhi, les yeux sont notamment braqués sur Pékin qui développe son projet de nouvelles routes de la soie auquel le Pakistan est associé mais auquel l'Inde refuse de prendre part²³³. Pour les autorités indiennes, la question du Cachemire et les relations entretenues avec le Pakistan sont importantes mais « pas au point de borner l'horizon des décideurs »²³⁴. Enfin, la reprise du dialogue est également liée à des enjeux internes puisqu'à l'approche des élections législatives, le premier ministre indien Atal Bihari Vajpayee entend démontrer sa ferme volonté de parvenir à une paix durable avec le voisin pakistanais.

B. Les nouveaux paramètres du dialogue indo-pakistanaï : concessions et forme des négociations

Face à cette transformation du contexte stratégique, les deux puissances asiatiques décident d'engager un dialogue. En plus du nouveau contexte, les deux parties tirent des leçons de l'échec du sommet d'Agra en juillet 2001²³⁵ au terme duquel aucune déclaration

²³¹ Jean-Luc, Racine, « Les relations indo-pakistanaises entre Realpolitik et nouvel ordre mondial », *art. cité*, p. 301.

²³² *Idem.*, p. 298.

²³³ La stratégie dite « du collier de perles », visant à installer des infrastructures portuaires sur le pourtour de l'Océan indien, est critiquée par l'Inde qui y voit une tentative d'augmenter sa puissance militaire au-delà des frontières de l'Asie orientale. L'association du Pakistan à ce projet s'illustre par l'inauguration, en 2007, du port de Gwadar auquel la Chine a largement contribué (Cf. Claudia Astarita, Isabella Damiani, « Géopolitique de la nouvelle route de la soie », *Géoéconomie* 2016/2 (n° 79), p. 57-94.)

²³⁴ Jean-Luc, Racine, « Les relations indo-pakistanaises entre Realpolitik et nouvel ordre mondial », *art. cité*, p. 298.

²³⁵ Christophe, Jaffrelot, *L'Inde contemporaine : de 1950 à nos jours*, Paris, Fayard, 2006.

conjointe n'a été signée. Ces négociations sur le Cachemire sont tombées dans l'impasse parce que le Pakistan continue de demander un référendum d'autodétermination au Cachemire auquel l'Inde, qui accuse son voisin de soutenir l'insurrection, s'oppose fermement.

Des concessions sont alors faites par les deux pays avant même l'ouverture du dialogue. L'Inde renonce à ce que l'arrêt des infiltrations de militants djihadistes à travers la ligne de contrôle soit la condition préalable à toute négociation. Le Pakistan revient lui aussi sur certains points qui constituaient sa ligne politique à l'égard de l'Inde depuis la partition. Le président pakistanais propose, dès novembre 2003, d'établir un cessez-le-feu le long de la ligne de contrôle pour mettre un terme aux échanges de tirs auxquels se livrent les deux armées. Islamabad fait un pas de plus vers New Delhi en déclarant que les résolutions onusiennes de 1948²³⁶, relatives à l'organisation d'un référendum au Cachemire, peuvent être mises de côté afin de faciliter l'ouverture d'un dialogue. Cela constitue un tournant majeur de la politique pakistanaise puisque cela équivaut à un abandon de « la ligne dure qui affichait le "droit imprescriptible des Cachemiris à l'autodétermination" au profit d'une ligne plus souple visant à trouver une solution "conforme aux vœux des Cachemiris" »²³⁷.

La concession majeure faite par le Pakistan est l'abandon de la doctrine du « *Kashmir first* » qui entravait toute négociation. Islamabad renonce à ce que la question du Cachemire soit réglée en priorité et accepte l'idée d'un dialogue composite. Les négociations qui s'ouvrent en 2004 marquent un retour à l'option « 2+6 »²³⁸ selon laquelle les enjeux de sécurité et la question du Cachemire sont discutées au sommet tandis que les questions relatives au partage des eaux, les contentieux territoriaux secondaires, les questions commerciales et la circulation des personnes sont l'objet de débats entre diplomates. De plus, ce dialogue composite est bilatéral, conformément aux attentes de New Delhi. L'Inde a toujours refusé une médiation internationale, de crainte qu'elle ne pose la question du référendum prévu dans les résolutions de l'ONU de 1948. Cette

²³⁶ Résolution 39 du Conseil de Sécurité en date du 20 janvier 1948 et Résolution 47 du Conseil de Sécurité en date du 21 avril 1948

²³⁷ Jean-Luc, Racine, « Les relations indo-pakistanaïses entre Realpolitik et nouvel ordre mondial », *art. cité*, pp. 301-302.

²³⁸ *Idem.*, p. 302.

initiative est ainsi « soutenue discrètement par la communauté internationale qui entend jouer un rôle de “facilitateur” et non de “médiateur” récusé par l’Inde »²³⁹.

II. L’ouverture d’un dialogue composite entre l’Inde et le Pakistan : avancées et blocages

L’initiative du premier ministre indien Atal Bihari Vajpayee, qui s’affirme prêt à tendre « la main de l’amitié » au Pakistan en avril 2003²⁴⁰, est à l’origine du relatif dégel des relations indo-pakistanaïses. L’ouverture d’un dialogue composite, officiellement annoncée en janvier 2004 par une déclaration conjointe de Atal Bihari Vajpayee et Parvez Musharraf, suscite alors de grands espoirs.

Il convient, dès lors, de s’interroger sur les avancées qu’ont permises ces négociations ainsi que sur les points de blocage qui perdurent. L’ouverture d’un dialogue, les rencontres régulières entre dirigeants pakistanais et indiens, la participation de représentants cachemiris ainsi que la mobilisation de diverses organisations non-gouvernementales sont autant d’éléments qui jouent en faveur d’une normalisation des relations indo-pakistanaïses. Aucune décision majeure, en dehors de l’ouverture d’une ligne d’autocar reliant Muzaffarabad à Srinagar, n’est prise durant ces négociations. Beaucoup estiment toutefois que seule cette « diplomatie des petits pas »²⁴¹ est à même de normaliser les relations entre ces deux pays qui se livrent un combat permanent depuis plus de cinquante ans (A). Néanmoins, l’avenir de la ligne de contrôle constitue un point de blocage central sur lequel les parties semblent incapables de s’accorder (B).

²³⁹ *Idem.*, p. 305.

²⁴⁰ *Idem.*, p. 300.

²⁴¹ *Idem.*, p. 303.

A. Les avancées permises par l'ouverture du dialogue : « diplomatie des petits pas »²⁴²

L'ouverture du dialogue indo-pakistanaï permet un relatif dégel des relations entre les deux pays voisins au début des années 2000. Il n'est évidemment pas possible d'effacer des années de conflits, de tensions et d'accusations en quelques mois mais « la détente indo-pakistanaïse, si mesurée soit-elle, crée un nouveau climat »²⁴³. En effet, c'est la première fois dans l'histoire des deux pays que les dirigeants indiens et pakistanaïse se rencontrent de manière aussi régulière. La participation de représentants cachemiris venant des deux côtés de la ligne de contrôle, y compris des membres de la Conférence musulmane, constitue également une avancée. Tenus jusque-là à l'écart de toute discussion, les Cachemiris n'ont eu que peu d'occasions de faire entendre leur voix.

Ce dialogue constitue, dès lors, une rupture dans l'histoire des relations indo-pakistanaïse d'autant qu'il s'accompagne de nombreuses rencontres non-officielles organisées, en parallèle des négociations au sommet, par des organisations non-gouvernementales internationales, comme la *Pugwash*, et régionales, telle la *South Asian Free Media Association (SAFMA)*²⁴⁴. Cette « diplomatie des petits pas » permet quelques avancées significatives telles que l'ouverture d'une ligne de bus entre Srinagar et Muzaffarabad en avril 2005. L'établissement de cette liaison entre les deux capitales cachemiries, bien qu'elle ne règle pas la question du Cachemire, marque un tournant puisqu'elle permet un franchissement de la ligne de contrôle qui était jusque-là impensable.

B. L'avenir de la ligne de contrôle : objet d'une entente impossible entre les parties

La question majeure qui divise les parties prenantes des négociations est l'avenir de la ligne de contrôle. Elle semble être l'objet d'une entente impossible entre Islamabad

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ *Idem.*, p. 305.

²⁴⁴ *Idem.*, p. 303.

et New Delhi. Bien que des concessions soient faites par les deux pays sur certains dossiers, ils campent sur leurs positions vis-à-vis de la ligne de partage du Cachemire.

Du côté pakistanais, deux solutions sont envisagées²⁴⁵. La première consiste à repenser la partition du Cachemire en fonction d'un critère religieux. Dans cette perspective, la vallée de Srinagar à majorité musulmane revient au Pakistan tandis que le Jammu à majorité hindoue et le Ladakh à majorité bouddhiste reviennent à l'Inde. Cette solution est inacceptable pour New Delhi car elle revient à céder à Islamabad le centre politique et économique de l'Etat du Jammu-et-Cachemire. La deuxième option avancée par le président pakistanais Musharraf est le changement de statut des territoires réunifiés de l'Azad-Cachemire et de la vallée de Srinagar. Les deux régions seraient dotées d'une entité autonome placée sous la cotutelle des deux pays ou sous mandat international. Cette option n'emporte pas plus l'adhésion de New Delhi, pour qui toute solution impliquant une division du territoire sur un critère religieux est inenvisageable. Elle reviendrait non seulement à renier la base séculariste sur laquelle s'est construite l'Inde mais ouvrirait une brèche mettant en danger le système fédéral indien.

Du côté de New Delhi, la seule option défendue demeure la même, celle de l'officialisation de la ligne de contrôle comme frontière internationale entre les deux Etats. La seule concession faite est l'ouverture relative de la frontière mais il n'est pas question d'une démilitarisation tant que les infiltrations ne cessent pas. L'Inde rappelle ainsi que l'autonomie du Jammu-et-Cachemire est une question qui ne peut se négocier qu'entre la province et le gouvernement central.

III. Les limites de la normalisation : décomposition du dialogue et reprise des tensions

Parvez Musharraf et Manmohan Singh²⁴⁶ déclarent le 18 avril 2005 que les deux Etats se sont ainsi engagés dans un « processus de paix irréversible »²⁴⁷. Cependant, le

²⁴⁵ *Idem.*, p. 304.

²⁴⁶ Manmohan Singh succède au premier ministre Atal Bihari Vajpayee à la suite des élections de 2004.

²⁴⁷ Cité par Jean-Luc, Racine, « Les relations indo-pakistantaises entre Realpolitik et nouvel ordre mondial », *art. cité*, p. 302.

dialogue composite ne résiste pas longtemps à la multiplication des attentats dont l'Inde est victime.

Les attentats de Mumbai de novembre 2008 provoquent ainsi la suspension du dialogue engagé quatre ans plus tôt (A). L'arrêt des négociations s'accompagne d'une recrudescence du terrorisme au Jammu-et-Cachemire et à une montée des tensions qui fait craindre une nouvelle escalade militaire. La voie de la normalisation semble alors laisser place à une période de confrontation entre New Delhi et Islamabad (B).

A. Les attentats de Mumbai de novembre 2008 et la suspension du dialogue indo-pakistanaï

Jean-Luc Racine, comme beaucoup d'observateurs, conclut en 2006 que le dialogue représente « un processus que ni l'activisme médiatique du président Moucharraf, ni la persistance des attentats, ni l'intransigeance indienne ne font plus dérailler »²⁴⁸. Il envisage alors trois hypothèses sur l'avenir des négociations.

L'hypothèse idéaliste d'un règlement définitif de la question du Cachemire, grâce à la reconnaissance de la ligne de contrôle comme frontière internationale, est hautement improbable étant donné l'opposition farouche du Pakistan à une telle option. L'auteur estime que l'hypothèse la plus vraisemblable consiste à « donner le temps au temps »²⁴⁹. Les négociations sont, selon lui, appelées à se poursuivre dans l'espoir d'une entente finale sur la question du Cachemire. La dernière hypothèse avancée renvoie à un scénario noir selon lequel un changement des responsables politiques ou la survenance d'un incident grave provoqueraient l'arrêt des négociations. Si l'auteur ne semble pas considérer cette dernière perspective comme la plus probante, elle s'est finalement réalisée.

²⁴⁸ *Idem.*, p. 305.

²⁴⁹ *Idem.*, p. 306.

Les attentats du 26 novembre 2008²⁵⁰ à Mumbai mettent un point d'arrêt au dialogue entamé en 2004²⁵¹. La responsabilité directe de ces attentats est attribuée à un commando du *Lashkar-e-Taiba*, organisation djihadiste interdite par le président Musharraf en 2002 puis réapparue sous le nom de *Jamaat-ud-Dawa*. Ces événements sont, pour les autorités indiennes, le signe de la complaisance du gouvernement pakistanais à l'égard des formations terroristes islamistes basées sur leur territoire. Ils ont pour effet direct de suspendre les négociations. L'abandon des charges contre le leader du *Jamaat-ud-Dawa*, Hafiz Saeed, par la Haute Cour de Lahore en juin 2009 confirme la thèse indienne et enterme tout espoir de parvenir à un accord sur le Cachemire²⁵².

B. Le retour des tensions : recrudescence du terrorisme, poursuite de la lutte indépendantiste et de la répression indienne

Le Cachemire entre dans une nouvelle vague de violence à partir de l'été 2010 durant lequel des manifestations, violemment réprimées par les forces de l'ordre indiennes, se multiplient et entraînent une centaine de morts²⁵³. La reprise du dialogue indo-pakistanaï, suspendu deux ans plus tôt, permet de dissiper ce climat de tensions mais cette accalmie est toutefois de courte durée. L'exécution de Mohammed Afzal Guru en février 2013, accusé d'avoir pris part à l'attentat de 2001 contre le Parlement indien, engendre une recrudescence des violences. De plus en plus de jeunes Cachemiris s'engagent alors dans les rangs du *Hizbul Mudjahidin*, du *Jaish-i-Mohammed* et du *Lashkar-i-Taiba*²⁵⁴.

La mort d'un jeune militant séparatiste, Burhan Wani, membre du *Hizbul Mudjahidin*, abattu par les forces de l'ordre indiennes le 8 juillet 2016, met le feu aux poudres²⁵⁵. Les manifestations de grande ampleur qui éclatent à Srinagar comme dans le

²⁵⁰ Les attentats de Mumbai de 2008 sont une série d'attaques terroristes qui se déroulent du 26 au 29 novembre dans dix endroits de la ville de Mumbai, dont les hôtels Oberoi Trident et Taj, le Nariman House, le Cama Hospital et le Café Leopold, et font 217 morts dont 166 civils. Perpétrés par un groupe de dix militants islamistes, ils sont attribués au mouvement djihadiste *Lashkar-e-Taiba*. (Cf. Delphine, Leclercq, « Chronologie indienne et cachemirienne du terrorisme », *Outre-Terre* 2010/1 (n° 24), p. 22.)

²⁵¹ Gilles, Boquérat, « L'Inde et ses voisins : le laborieux passage de la confrontation à la coopération », *Politique étrangère* 2009/3 (Automne), p. 574.

²⁵² *Idem.*, p. 574.

²⁵³ RFI : « Cachemire : histoire d'un territoire déchiré en 12 dates », 21/09/2016.

²⁵⁴ *Ibid.*

²⁵⁵ RFI : « Violences au Cachemire indien : le bilan s'alourdit », 11/07/2016.

reste de l'Etat sont sévèrement réprimées. Un couvre-feu est imposé par New Delhi dans la région mais les affrontements entre militants cachemiris et soldats indiens se poursuivent. Ils auraient causé la mort de près de 90 personnes entre juillet et septembre. Déclaré « martyr » par le premier ministre pakistanais, la mort de Burhan Wani détériore davantage les relations déjà tendues entre l'Inde et le Pakistan.

La tension monte d'un cran lorsque la base militaire indienne d'Uri est la cible d'une attaque le 18 septembre 2016 qui cause la mort de 17 soldats indiens²⁵⁶. La responsabilité de cet attentat est imputée au mouvement islamiste *Jaish-e-Mohammed*²⁵⁷. Le ministre de l'Intérieur indien, Rajnath Singh, qualifie alors le Pakistan d'« Etat terroriste » et dénonce le « soutien continu du Pakistan au terrorisme et à des groupes terroristes »²⁵⁸. La riposte indienne ne se fait pas attendre puisqu'un commando de l'armée indienne traverse la ligne de contrôle et pénètre en territoire pakistanais quelques jours plus tard, dans la nuit du 28 au 29 septembre²⁵⁹.

Les relations entre les deux pays sont, depuis lors, extrêmement tendues. Les échanges de tirs le long de la ligne de contrôle sont constants. Chaque nouvelle attaque donne lieu à une riposte et les provocations se multiplient. Le ministre de l'Intérieur indien Rajnath Singh déclare, le 5 février 2016, que l'Inde se tient prête à « organiser un référendum au Pakistan pour demander à la population si elle souhaite la préservation de ce pays ou si elle préfère réintégrer l'Inde »²⁶⁰, une manière un peu brutale de rappeler au voisin pakistanais, qui réclame l'organisation d'un référendum au Cachemire indien, que sa situation interne n'est pas enviable. Ce climat fait craindre une escalade militaire entre les « deux frères ennemis [qui] se sont lancés dans une guerre froide de plus en plus périlleuse »²⁶¹.

Face au risque d'escalade nucléaire que représentent de telles opérations, certains prônent une solution alternative à l'intervention militaire. Il s'agit de faire pression sur les autorités pakistanaises en menaçant de « fermer le robinet du fleuve Indus » qui est essentiel pour le pays (son système d'irrigation est alimenté à 90% par les eaux de

²⁵⁶ RFI : « Cachemire : 17 soldats indiens tués dans une attaque contre la base Uri », 18/09/2016.

²⁵⁷ Courrier international : « Cachemire. L'Inde et le Pakistan à couteau tirés », 19/09/2016.

²⁵⁸ Cité dans RFI : « Cachemire : 17 soldats indiens tués dans une attaque contre la base Uri », 18/09/2016.

²⁵⁹ RFI : « L'Inde lance une opération commando meurtrière en territoire pakistanais », 29/09/2016

²⁶⁰ Courrier international, « Cachemire. L'Inde se propose d'avaler le Pakistan », 06/02/2017

²⁶¹ RFI : « Inde/Pakistan : crainte d'un regain de violence après la mort d'un soldat indien », 29/10/2016.

l'Indus)²⁶². Cela reviendrait toutefois à mettre un terme au traité sur le partage des eaux signé en 1960²⁶³ et cela aurait de terribles répercussions sur l'alimentation en eau potable de la population.

Conclusion – Chapitre 5

La construction du « mur » du Cachemire s'achève paradoxalement à une époque où les deux pays qu'il sépare sont en voie de réconciliation. C'est du moins ce qui se profilait au début des années 2000. Les attentats meurtriers de Mumbai en 2008 mettent finalement un point d'arrêt au dialogue entamé en 2004. Cet évènement marque le début d'une période caractérisée par le regain des tensions et l'abandon des négociations. Les attentats se multiplient sans que le gouvernement pakistanais ne prenne des mesures permettant de lutter contre les organisations terroristes présentes sur son territoire.

Ces récents évènements posent la question de l'avenir des relations indo-pakistanaïses et invitent à s'interroger sur les voies possibles de sortie de crise. Il convient, dans un dernier chapitre, d'analyser les potentielles solutions qui s'offrent aux deux Etats afin de résoudre durablement le différend qui mine leurs relations depuis leurs origines ainsi que les conditions préalables à tout règlement de la question cachemirienne.

²⁶² Courrier international : « Inde. Et si Delhi arrêtaït les eaux de l'Indus pour assécher le Pakistan ? », 23/09/2016.

²⁶³ Cf. Annexe 2

CHAPITRE 6 : Vers une solution durable au conflit du Cachemire et un dépassement de la rivalité indo-pakistanaise ?

La réflexion menée au long des chapitres précédents a démontré la complexité de la question du Cachemire. Cette région est placée, dès les lendemains de l'indépendance, au cœur d'un imbroglio renfermant une multitude d'enjeux et impliquant, à différents degrés, une diversité d'acteurs. Les négociations de paix ouvertes à la suite de chaque conflit, pas plus que les quelques tentatives de normalisation, n'ont permis de régler durablement le différend qui oppose l'Inde et le Pakistan depuis soixante-dix ans.

Ce dernier chapitre se propose, dès lors, de s'interroger sur la possibilité d'un dépassement durable de la rivalité indo-pakistanaise et d'une résolution de la question du Cachemire. Il ne s'agit pas de prédire les évolutions futures mais d'examiner les voies de sortie de crise envisagées par les différents acteurs et d'en déterminer les limites (I). Quelle que soit l'option finalement retenue, la réunion de certains éléments et conditions préalables est nécessaire à toute résolution durable de la question du Cachemire. (II).

I. Les différentes hypothèses de sortie de crise : quelles options pour l'avenir du Cachemire ?

L'option militaire est désormais impensable, en raison de l'introduction du facteur nucléaire qui interdit tout affrontement direct entre les deux parties. En outre, l'abandon des négociations à la suite des attentats meurtriers de Mumbai en 2008, la montée des tensions et la recrudescence du terrorisme islamiste posent la question de l'avenir de la question du Cachemire. Il semble dès lors nécessaire de s'interroger sur les options respectivement avancées par les deux protagonistes du conflit et d'en déterminer les limites.

Il s'agit, en premier lieu, de revenir sur la question du droit à l'autodétermination des Cachemiris, avancé par les autorités pakistanaises depuis le début du conflit. Cette

option, qui laisse entrevoir la possibilité pour les territoires réunifiés de l'ancien Etat princier d'accéder à l'indépendance, présente cependant certains risques (A). Il convient, en second lieu, d'étudier l'option d'une transformation de la ligne de contrôle en frontière internationale. Cependant, la capacité de cette solution, socle de la thèse indienne, à mettre un terme au conflit reste à déterminer (B).

A. L'indépendance ou l'autodétermination du Cachemire

Souvent considérée comme l'unique solution durable, l'indépendance du Cachemire, c'est-à-dire des territoires réunifiés de l'ancien Etat princier, pose un certain nombre de difficultés. Lorsqu'elle est envisagée pour la première fois par Hari Singh, aux lendemains de la partition, il apparaît rapidement que la région ne peut rester autonome et assurer sa sécurité seule. Ne pouvant faire face à l'attaque dont elle fait l'objet, le maharadjah est contraint de demander l'aide de New Delhi. Malgré cette première déconvenue et la partition de la région qu'elle entraîne, le « rêve de l'indépendance »²⁶⁴ continue d'être porté, les années suivantes, par différents dirigeants cachemiris tels que Cheikh Abdullah et, plus récemment, par la Conférence Hurriyat²⁶⁵. On peut cependant douter de la capacité du Cachemire, s'il venait à être autonome ou indépendant, à demeurer neutre. Situé au carrefour entre l'Inde, le Pakistan, la Chine, l'Afghanistan et l'Asie centrale, il constitue une région stratégique pour bon nombre d'acteurs régionaux et internationaux. Certains considèrent, dès lors, que « l'indépendance non seulement ne serait pas fiable, mais serait également dangereuse pour l'Inde, le Pakistan et l'Asie en général »²⁶⁶.

Concernant le Pakistan, l'octroi de l'indépendance à la région du Cachemire aurait des conséquences désastreuses sur le plan interne puisqu'elle entraînerait probablement la consolidation des revendications sécessionnistes de plusieurs régions. Les provinces du Nord-Ouest demanderaient probablement la création d'un Pachtounistan autonome regroupant les territoires pakistanais et afghan à majorité pathane. Cela encouragerait

²⁶⁴ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., p. 541.

²⁶⁵ La Conférence Hurriyat regroupe une vingtaine de partis indépendantistes cachemiris qui refusent toute participation aux élections ou à la vie politique du Jammu-et-Cachemire tant que celui-ci demeure un Etat de la fédération indienne. (*Idem.*, p. 541.)

²⁶⁶ *Idem.*, pp. 541-542.

également des revendications similaires au Baloutchistan, au Sind ainsi que dans les territoires dits « du Nord » du Cachemire, qui regroupent les régions de Gilgit et du Baltistan.

Du côté indien, une telle solution pourrait entraîner des revendications similaires dans les régions du Nord-Est de l'Union. Les provinces du Ladakh et du Jammu, respectivement à majorité bouddhiste et hindoue, n'ont jamais été en faveur d'une plus grande autonomie car « l'hégémonie de la Vallée n'en serait qu'accrue »²⁶⁷. L'indépendance des territoires réunifiés du Cachemire est d'autant plus inacceptable qu'elle impliquerait le rattachement de l'Azad-Cachemire à la nouvelle entité souveraine ne faisant ainsi qu'élargir la majorité musulmane.

Washington a longtemps soutenu cette option dans la mesure où elle lui permettrait d'« utiliser à ses propres fins cette extraordinaire plaque tournante stratégique qu'est le Nord du Cachemire »²⁶⁸. Installer des bases américaines dans cette région permettrait à Washington de contenir les ambitions russes en Asie centrale, d'occuper une route stratégique pour Pékin et d'avoir accès aux ressources pétrolières d'Asie centrale. Cependant, le gouvernement américain semble, aujourd'hui, moins enclin à soutenir cette solution qui ferait courir un grand risque à toute la région sud-asiatique. En effet, « si le Cachemire obtenait une certaine autonomie, tous les moudjahiddines, pour le moment regroupés à l'Ouest du Pakistan, pourraient trouver dans l'Etat un refuge pour préparer leurs attaques terroristes dans la région »²⁶⁹. Si le Cachemire devenait indépendant, il est probable que les mouvances les plus intégristes se retrouveraient rapidement à la tête de l'Etat. Il est à craindre que les minorités bouddhistes et hindoues se verraient alors imposer la charia et seraient ainsi contraints à l'exil.

L'octroi d'une large autonomie, voire de l'indépendance, au Cachemire est considéré par beaucoup d'observateurs comme la seule solution durable à cette question épineuse. Les potentielles répercussions d'une telle option sur les deux pays voisins ainsi que sur l'ensemble de l'espace sud-asiatique sont toutefois considérables.

²⁶⁷ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 124.

²⁶⁸ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., pp. 542-543.

²⁶⁹ *Idem.*, p. 543.

B. L'officialisation de la ligne de cessez-le-feu en frontière internationale

La transformation de la ligne de contrôle en frontière permanente entre l'Inde et le Pakistan constitue l'unique option défendue par New Delhi. Rejetée par Islamabad lors de toutes les négociations organisées entre les deux Etats²⁷⁰, cette option pose elle aussi un certain nombre de problèmes.

Pour Islamabad, elle revient à renoncer à la vallée de Srinagar et entre en contradiction avec la « théorie des deux nations » sur laquelle le Pakistan s'est construit. Depuis la partition, « nombreux sont ceux au Pakistan, surtout parmi les militaires, qui pensent que le Cachemire doit leur revenir, même s'il faut pour cela faire une guerre de mille ans »²⁷¹. Renoncer à l'affrontement au Cachemire conduirait, en outre, à une perte de puissance de l'armée et des services de renseignement pakistanais car cela les priverait de « l'argument imparable pour légitimer leur pouvoir éminent et justifier un très lourd budget militaire »²⁷². Soucieux de conserver la place centrale qu'ils occupent au sein du système pakistanais, ils s'opposent à la reconnaissance mutuelle de la ligne de contrôle comme frontière permanente. Ainsi, l'absence de démocratie et l'omniprésence de l'ISI, y compris durant les courts intermèdes où le pays est dirigé par un gouvernement civil, ne facilitent pas la résolution de la question du Cachemire.

Du côté de New Delhi, cette solution a été portée par les différents dirigeants indiens, dont Nehru, mais rien ne garantit qu'une telle solution mettrait un terme aux infiltrations de djihadistes dans l'Etat du Jammu-et-Cachemire. Il semble, dès lors, que la transformation de la ligne de contrôle en frontière internationale n'équivaut en rien à la chute du « mur » du Cachemire. Bien que la frontière avec le Bangladesh fasse l'objet d'une reconnaissance mutuelle, et qu'un accord ait été trouvé sur les enclaves indo-bangladaises, cette dyade demeure entièrement clôturée.

²⁷⁰ Racine, Jean-Luc, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 126.

²⁷¹ La formule « guerre de mille ans » est une référence à un discours prononcé par le ministre des affaires étrangères Ali Bhutto devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies en septembre 1965, à la suite de la deuxième guerre indo-pakistanaise (Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., pp. 545-546).

²⁷² Racine, Jean-Luc, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 10.

II. Les conditions préalables à toute solution durable au conflit du Cachemire

Après avoir analysé les deux principales options envisagées pour résoudre définitivement l'imbroglio cachemiri, il convient finalement de mettre en lumière les différents éléments qui conditionnent toute solution durable. D'une part, la question du Cachemire est d'une telle complexité qu'une prise en considération de multiples acteurs et enjeux parallèles est nécessaire (A). D'autre part, une solution négociée ne pourra être trouvée qu'à la condition de laisser derrière soi les rancœurs et les méfiances héritées du passé (B).

A. Une imbrication complexe d'acteurs et d'enjeux à prendre en considération

« La tragédie du Cachemire est peut-être qu'il n'y a pas « un », mais de nombreux problèmes imbriqués, comme des poupées russes, les uns dans les autres »²⁷³. L'Inde et le Pakistan ne sont pas les seules puissances concernées par une éventuelle résolution de la question du Cachemire. D'autres acteurs et d'autres enjeux, que la seule rivalité indo-pakistanaise, entrent en ligne de compte. Une solution au contentieux du Cachemire doit nécessairement passer par un accord sur le glacier du Siachen et la chaîne du Salto. Si la ligne de contrôle est amenée à être reconnue par les deux parties comme leur frontière permanente, la question de son prolongement, au-delà du point NJ9842, devra nécessairement être résolue.

La solution devra également prendre en considération les territoires du Cachemire occupés par la Chine²⁷⁴ : la vallée de Shaksgam cédée par le Pakistan ainsi que le plateau de l'Aksai Chin annexé suite à la guerre sino-indienne de 1962²⁷⁵. Dans le premier cas, l'article 6 de l'accord sino-pakistanaise de 1963 dispose que, « une fois que la question du Cachemire aura été résolue entre le Pakistan et l'Inde, l'autorité souveraine compétente

²⁷³ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., p. 539.

²⁷⁴ *Idem.*, p. 551.

²⁷⁵ Cf. Annexe 4

ouvrira des négociations avec le gouvernement de la République populaire de Chine »²⁷⁶. Il est précisé que si cette autorité compétente venait à être le Pakistan, les dispositions de l'accord seraient maintenues. Dans le cas de l'Aksai Chin, une solution devra être négociée entre Pékin et New Delhi. Certains évoquent la possibilité d'établir une forme de condominium sino-indien sur la région²⁷⁷. Cependant, les routes qui relient le Tibet au Xinjiang sont d'une telle importance pour les autorités chinoises qu'il semble difficilement envisageable qu'elles cèdent sur ce point²⁷⁸.

Enfin, les régions dites « du Nord » qui regroupent Gilgit et le Baltistan font également partie de la question du Cachemire et devront être intégrées à toute solution finale. La difficulté principale est le flou qui entoure leur statut au sein du Pakistan. Il n'est fait aucune mention de ces territoires dans la Constitution pakistanaise de 1973 et aucune élection n'a jamais été organisée dans ces régions, gouvernées depuis 1947 par un représentant pakistanais envoyé par le gouvernement central²⁷⁹. Islamabad a également rejeté la décision de la Haute Cour de l'Azad-Cachemire de 1993 en faveur de l'application dans ces territoires des lois et de la Constitution de l'Azad-Cachemire. Le ressentiment des populations locales à l'égard du gouvernement central se traduit par de violentes émeutes et manifestations, sévèrement réprimées par les forces de l'ordre pakistanaises. Dans ce contexte, il est difficile d'imaginer une solution pour ces régions dans le cadre d'une résolution globale de la question du Cachemire. Cela pourrait passer par l'octroi d'un statut spécial ou par leur rattachement au reste du Cachemire.

La résolution de la question du Cachemire nécessite, par conséquent, de résoudre une multitude de problématiques qui lui sont rattachées et de déterminer le statut de plusieurs territoires frontaliers. Plus encore, elle nécessite de rétablir un climat de confiance entre deux pays qui partagent l'héritage douloureux de la partition, des conflits successifs, des espoirs déçus et des promesses non-tenues. Avant toute résolution durable

²⁷⁶ Article 6 : *“The two Parties have agreed that after the settlement of the Kashmir dispute between Pakistan and India, the sovereign authority concerned will reopen negotiations with the Government of the People's Republic of China, on the boundary as described in Article Two of the present Agreement, so as to sign a formal Boundary Treaty to replace the present agreement: Provided that in the event of that sovereign authority being Pakistan, the provisions of this agreement and the aforesaid Protocol shall be maintained in the formal Boundary Treaty to be signed between the Peoples Republic of China and Pakistan”* (Accord sino-pakistanaise signé par Zulfikar Ali Bhutto et Marshal Chen Yi le 2 mars 1963)

²⁷⁷ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., p. 552.

²⁷⁸ Cf. Annexe 3

²⁷⁹ Claude, Arpi, *Cachemire, le paradis perdu*, op. cit., p. 554.

du contentieux qui les oppose, l'Inde et le Pakistan doivent nécessairement trouver les moyens de se libérer du poids du passé.

B. Le Cachemire : une cause emblématique prisonnière d'héritages paralysants

Il convient tout d'abord de rappeler qu'« un voile de silence »²⁸⁰ a longtemps couvert la question du Cachemire malgré les efforts constants déployés par le Pakistan pour l'internationaliser. L'Inde a toujours eu un double intérêt à ce que la question du Cachemire ne concentre pas l'attention des organisations internationales et des puissances occidentales. D'une part, il est central pour l'Inde de laisser une part d'ombre sur la lourde répression menée par ses forces de l'ordre au Cachemire depuis la fin des années 1980. New Delhi cherche à conserver l'image d'un pays non-violent et de plus grande démocratie asiatique dont elle bénéficie à l'échelle internationale. D'autre part, New Delhi craint qu'une médiation internationale ne mette sur la table des négociations l'organisation d'un référendum à laquelle elle s'est engagée lors de l'arbitrage des Nations Unies, promesse qu'elle n'a finalement jamais tenue. Cependant, il semble que « les essais nucléaires de 1998, puis les événements du 11 septembre 2001 changèrent la donne. [...] La combinaison de la menace nucléaire et de la mondialisation de la lutte contre le terrorisme a mis ainsi le Cachemire en lumière »²⁸¹.

En outre, la question du Cachemire cristallise toutes les frustrations, méfiances et suspicions réciproques²⁸². Le Pakistan renvoie l'Inde au non-respect des dispositions relatives à l'organisation d'un référendum d'autodétermination des résolutions onusiennes de 1948²⁸³. En réaction, l'Inde reproche au Pakistan de ne pas lutter activement contre les organisations islamistes basées sur son territoire et l'accuse de vouloir entretenir un climat d'insurrection permanente au Jammu-et-Cachemire. L'absence totale de confiance entre les deux pays entrave toute négociation. Le Cachemire est ainsi prisonnier d'« héritages paralysants »²⁸⁴.

²⁸⁰ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 6.

²⁸¹ *Ibid.*

²⁸² *Idem.*, p. 7.

²⁸³ Résolution 39 du Conseil de Sécurité en date du 20 janvier 1948 et Résolution 47 du Conseil de Sécurité en date du 21 avril 1948

²⁸⁴ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 7.

La résolution de la question du Cachemire, quelle que soit l'option finalement retenue, « impose des mesures de confiance qui cherchent à briser les barrières psychologiques érigées par les adversaires, mais qui demandent aussi, de ne pas rester prisonnier de sa (fausse ?) bonne conscience »²⁸⁵. Ces mesures de confiance passent par la reconnaissance, par les deux parties, de leurs responsabilités ; celle du Pakistan dans l'invasion initiale de l'Etat princier ainsi que dans les actes terroristes menés par les milices djihadistes depuis l'insurrection de 1989 ; celle l'Inde de la violente répression menée dans la région depuis cette période.

Conclusion – Chapitre 6 :

Ce dernier chapitre a permis de mettre en lumière la complexité de la question du Cachemire et de son éventuelle résolution. Au-delà des limites que présentent les options de sortie de crise envisagées par les deux protagonistes principaux, elle nécessite de prendre en considération les divers acteurs impliqués dans ce contentieux, au premier rang desquels se trouve la Chine.

L'imbroglio cachemiri est, de toute façon, appelé à perdurer tant que l'Inde et le Pakistan ne parviendront pas à établir un climat de confiance. L'échec des négociations de paix qui ont accompagné chaque sortie de crise n'ont pas permis de résoudre le contentieux cachemiri pas plus qu'elles n'ont entraîné une normalisation durable des relations indo-pakistanaïses.

²⁸⁵ *Idem.*, p. 129.

TROISIEME PARTIE : Conclusion

Cette troisième partie s'est attachée à analyser l'évolution des relations indo-pakistantaises depuis l'édification de la barrière de sécurité au début des années 2000. Un relatif dégel s'opère grâce à l'ouverture, en 2004, d'un dialogue composite entre les deux pays. Ce dialogue est néanmoins mis à mal par la multiplication des attentats au Cachemire comme dans le reste de l'Inde. Face au regain de tension que provoque les attentats de Bombay de 2008 puis la mort de Burhan Wani, en juillet 2016, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'avenir des relations indo-pakistantaises et la possibilité de parvenir à un règlement durable de la question du Cachemire.

A l'issue de cette troisième partie, il semble que la barriérisation de la ligne de contrôle constitue une réponse partielle au conflit que se livrent l'Inde et le Pakistan dans la région du Cachemire. D'une part, son efficacité en termes de réduction des incursions terroristes depuis l'Azad-Cachemire et les territoires du Nord est difficile à évaluer. Les autorités indiennes affirment qu'elle a permis de réduire considérablement les infiltrations mais les attentats qui continuent d'être perpétrés au Cachemire comme en Inde sont révélateurs de son efficacité toute relative. D'autre part, le durcissement de la ligne de contrôle n'a pas entraîné sa reconnaissance comme frontière internationale. Loin de régler le contentieux qui oppose les deux parties, elle semble entériner le *statu quo* mis en place depuis 1949.

Conclusion

Ce mémoire s'est attaché à étudier la genèse, le maintien et la barriérisation de la ligne de contrôle du Cachemire à l'aune de la rivalité indo-pakistanaise. L'approche historique et chronologique adoptée a permis d'établir un lien entre la transformation progressive des modalités de l'affrontement et l'évolution de la ligne du Cachemire. L'établissement de la ligne de cessez-le-feu en 1949 est le produit du premier conflit ouvert que se livrent les deux Etats nouvellement indépendants quelques semaines seulement après la partition du sous-continent. Sa pérennisation s'explique par les conflits ouverts successifs qui se déroulent dans cette région disputée durant toute la période bipolaire. Enfin, sa barriérisation est le résultat du passage de l'affrontement direct à la « guerre par procuration » initiée par les autorités pakistanaises à la fin des années 1980. Il apparaît clairement, à l'issue de cette démonstration, que le « mur » du Cachemire est le résultat du conflit inextricable que se livrent New Delhi et Islamabad depuis leur création.

Cette étude s'est, en outre, attachée à replacer le conflit du Cachemire dans une analyse plus large du contexte régional et international. La constitution des deux blocs antagonistes de la guerre froide, l'intrusion de la Chine dans l'imbroglio, la montée de l'islamisme radical, les répercussions des attentats du 11 septembre 2001 et de la « guerre contre la terreur » lancée par Washington sont autant d'éléments qui ont enrichi la réflexion. Depuis soixante-dix ans, la question Cachemire :

« perdure, telle qu'en elle-même, mais en se faisant aussi, décennie après décennie, l'écho des questions du moment : droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit des minorités et citoyenneté, régionalisme et fédéralisme, logique partisane et déficit démocratique, islamisme radical et pouvoir d'Etat, terrorisme et jihad »²⁸⁶.

²⁸⁶ Jean-Luc, Racine, *Cachemire au péril de la guerre*, op. cit., p. 15.

Loin de se limiter à un contentieux territorial entre deux Etats frontaliers, elle constitue une imbrication de multiples enjeux et acteurs aux intérêts souvent divergents.

Cette analyse s'est finalement interrogée sur la possibilité d'un dépassement durable de la rivalité indo-pakistanaise en étudiant les principales voies de sortie de crise, sans qu'aucune n'apparaisse entièrement satisfaisante. Quelle que soit la nature de la solution finalement privilégiée, la résolution de la question du Cachemire passe nécessairement par l'établissement d'un climat de confiance entre les parties. L'état actuel des relations indo-pakistanaïses et la situation au Jammu-et-Cachemire, qui connaît une nouvelle vague d'instabilité depuis juillet 2016, ne permettent pas d'envisager une résolution de la question à court terme. Face à ce constat, certains auteurs invitent à penser des solutions plus lointaines. Selon Claude Arpi, « une confédération au sein de laquelle chaque partie constituante aurait une grande autonomie économique et politique serait à long terme la solution qui aurait la plus grande chance d'amener la stabilité sur le sous-continent ». Si une telle perspective semble pour l'heure inenvisageable, elle offre néanmoins de nouvelles pistes de réflexion.

SOURCES

Résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies :

Résolution 39 (1948) du Conseil de sécurité en date du 20 janvier 1948

Résolution 47 (1948) du Conseil de sécurité en date du 21 avril 1948

Articles de presse :

Courrier international : « Cachemire. L'Inde et le Pakistan à couteau tirés », 19/09/2016.
<http://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/cachemire-linde-et-le-pakistan-couteaux-tires>

Courrier international : « Inde. Et si Delhi arrêta les eaux de l'Indus pour assécher le Pakistan ? », 23/09/2016.
<http://www.courrierinternational.com/article/inde-le-cachemire-nouveau-feu-et-sang>

Courrier international : « Cachemire. L'Inde se propose d'avaloir le Pakistan », 06/02/2017.
<http://www.courrierinternational.com/article/cachemire-linde-se-propose-davaloir-le-pakistan>

RFI : « Violences au Cachemire indien : le bilan s'alourdit », 11/07/2016
<http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20160711-inde-pakistan-cachemire-indien-violence-mort-burhan-wani>

RFI : « Cachemire : 17 soldats indiens tués dans une attaque contre la base Uri », 18/09/2016
<http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20160918-cachemire-inde-mort-soldats-attentat-terroriste-base-militaire-uri>

RFI : « Cachemire : histoire d'un territoire déchiré en 12 dates », 21/09/2016
<http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20160921-cachemire-inde-pakistan-isi-ligne-controle-independance-guerre>

RFI : « L'Inde lance une opération commando meurtrière en territoire pakistanais », 29/09/2016
<http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20160929-inde-evoque-le-terrorisme-justifier-son-incursion-militaire-pakistan>

RFI : « Inde/Pakistan : crainte d'un regain de violence après la mort d'un soldat indien », 29/10/2016.
<http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20161029-indepakistan-crainte-regain-violence-apres-mort-soldat-indien>

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- Arpi, Claude, *Cachemire, le paradis perdu*, Arles, Philippe Picquier, 2004, 557 p.
- Foucher, Michel, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991, 691 p.
- Foucher, Michel, *L'Obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007, 252 p.
- Guillard, Olivier, *Le Pakistan de Musharraf, enfin respectable ?*, Paris, Lignes de Repères, 2005, 158 p.
- Jaffrelot, Christophe, *Le Pakistan*, Paris, Fayard, 2000, 508 p.
- Jaffrelot, Christophe, *L'Inde contemporaine : de 1950 à nos jours*, Paris, Fayard, 2006, 816 p.
- Jaffrelot, Christophe, et Aminah Mohammad-Arif (dir.), *Politique et religions en Asie du Sud : le sécularisme dans tous ses états ?*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 2012, 381 p.
- Kepel, Gilles (dir.), *Les politiques de Dieu*, Paris, Editions du Seuil, 1993, 300 p.
- Landy, Frédéric, *L'Union indienne*, Nantes, Editions du temps, 2002, 282 p.
- Markovits, Claude, *Histoire de l'Inde moderne*, Paris, Fayard, 1994, 744 p.
- Novosseloff, Alexandra, Frank Neisse, et Michel Foucher. *Des murs entre les hommes*. Documentation française, 2007, 270 p.
- Pandey, Gyanendra. *Remembering partition: Violence, nationalism and history in India*, Cambridge University Press, 2001, 234 p.
- Quétel, Claude, *Histoire des murs*, Paris, Perrin, 2014, 320 p.
- Racine, Jean-Luc, *Cachemire au péril de la guerre*, Paris, Autrement, 2002, 164 p.

Contribution publiée dans un ouvrage collectif :

- Bozarslan, Hamit, « Chapitre 10 / La transformation des cadres d'interprétation au Moyen-Orient. L'année 1979 », in Gilles Dorronsoro *et al.*, *Identités et politique*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P) « Académique », 2014, p. 277-292.
- Markovits, Claude, « L'Empire des Indes, de l'unification à la partition (1818-1947) », in Hartmut O. Rotermund, *L'Asie orientale et méridionale aux XIXe et XXe siècles*, Presses Universitaires de France « Nouvelle Clio », 1999, p. 411-444.

Articles scientifiques :

- Astarita, Claudia et Isabella Damiani, « Géopolitique de la nouvelle route de la soie », *Géoéconomie* 2016/2 (N° 79), pp. 57-94.
- Blom, Amélie, « Les kamikazes du Cachemire, « martyrs » d'une cause perdue », *Critique internationale*, n°20 (Juillet 2003), pp. 135-149.
- Boquérat, Gilles, « L'Inde et ses voisins : le laborieux passage de la confrontation à la coopération », *Politique étrangère* 2009/3 (Automne), pp. 571-584.
- Etienne, Gilbert, « Pakistan : la démocratie entre militaires et islamistes », *Politique étrangère*, n°2 (été 2008), pp. 321-334.
- Grare, Frédéric, « Entre démocratie et répression : dix-huit ans de contre-insurrection au Cachemire indien », *Critique internationale*, n°41 (oct-déc 2008), pp. 81-96.
- Jaffrelot, Christophe, « Le Pakistan miné par les affrontements entre sunnites et chiites », *Le Monde Diplomatique*, n° 12, (décembre 2013), pp. 8-9.
- Jouanneau, Daniel, « Le syndrome pakistanais. Christophe Jaffrelot, Paris, Fayard, 2013 », *Politique étrangère*, n°4 (Hiver 2014), pp. 202-205.
- Leclercq, Delphine, « Chronologie indienne et cachemirienne du terrorisme », *Outre-Terre* 2010/1 (n° 24), pp. 19-33.
- Markovits, Claude, « Le joyau de la Couronne », *L'Histoire*, 2003/7 (n°278), pp. 60-68.

Racine, Jean-Luc, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », *Hérodote*, 2002/4 (N°107), pp. 17-45.

Racine, Jean-Luc, « Le Cachemire et ses trois cercles », *Le Débat* 2002/1 (n°118), pp. 156-165.

Racine, Jean-Luc, « Les relations indo-pakistanaises entre Realpolitik et nouvel ordre mondial », *Politique étrangère*, 2006/2 (n°71), pp. 297-307.

Ram Maho, « Entre la Chine et l'Inde, une querelle permanente », *Manière de voir*, 2007/8 (n°94), pp. 54-58.

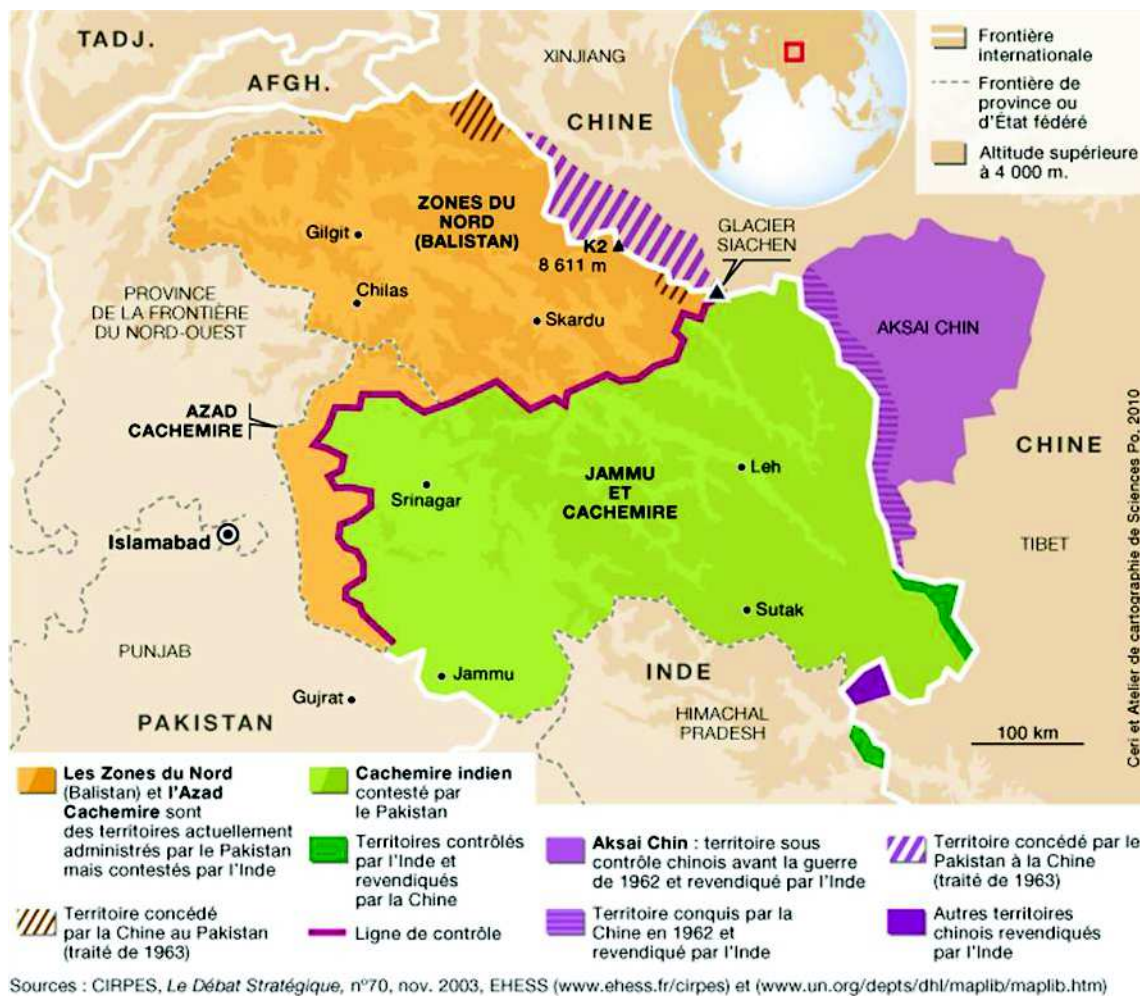
Weber, Jacques, « La question du Cachemire et les relations indo-pakistanaises : de la partition à la guerre de 1965 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, n°195 (septembre 1999), pp. 9-33.

Thèses :

Didiot, Marie, *Biopolitique et barrière frontalières. Le cas des frontières de l'Inde*, thèse Université de Reims Champagne-Ardenne, 2015, 362 p.

ANNEXES

Annexe 1 : Les revendications sur le Cachemire



Source : CIRPES, *Le Débat Stratégique*, n°70, nov. 2003, EHESS

Annexe 2 : Le traité des eaux de l'Indus (1960)

Ses principales dispositions donnent l'utilisation exclusive :
des affluents orientaux (**Ravi, Beas et Sutlej**) à l'Inde
des affluents occidentaux (**Indus, Jhelum et Chenab**) au Pakistan

..... Ligne de contrôle
(ligne de cessez-le-feu, 1949)



Source : « Inde. Et si Delhi arrêtaient les eaux de l'Indus pour assécher le Pakistan ? », *Courrier international*, 23/09/2016.

CARTE 8 : LE CACHEMIRE : AXES ET BARRIÈRES STRATÉGIQUES

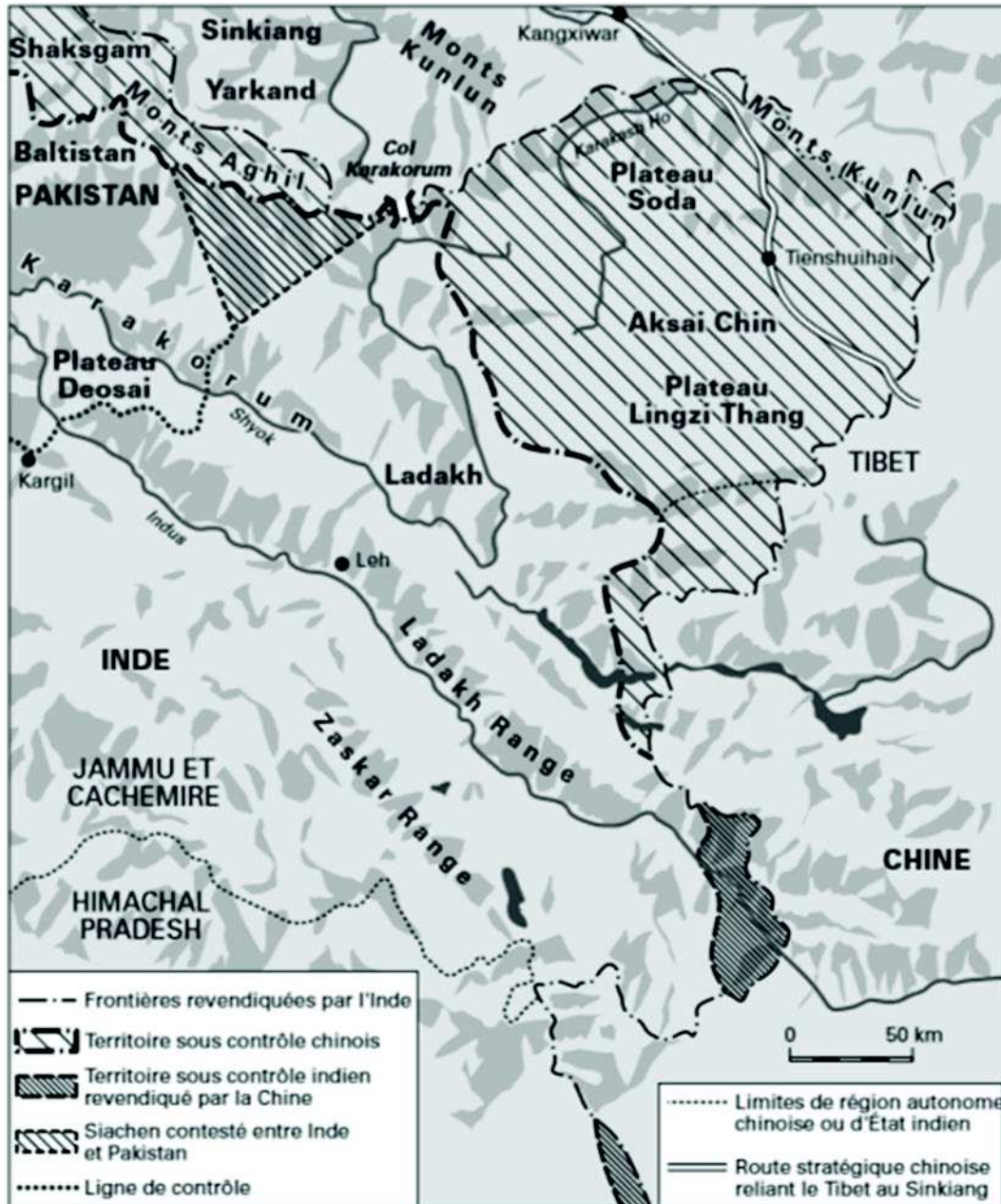


Carte : J. L. Racine.

Source : Racine, Jean-Luc, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », *Hérodote* 2002/4 (N°107), p. 38.

Annexe 4 : Les territoires occupés par la Chine : l'Akai Chin et la vallée de Shaksgam

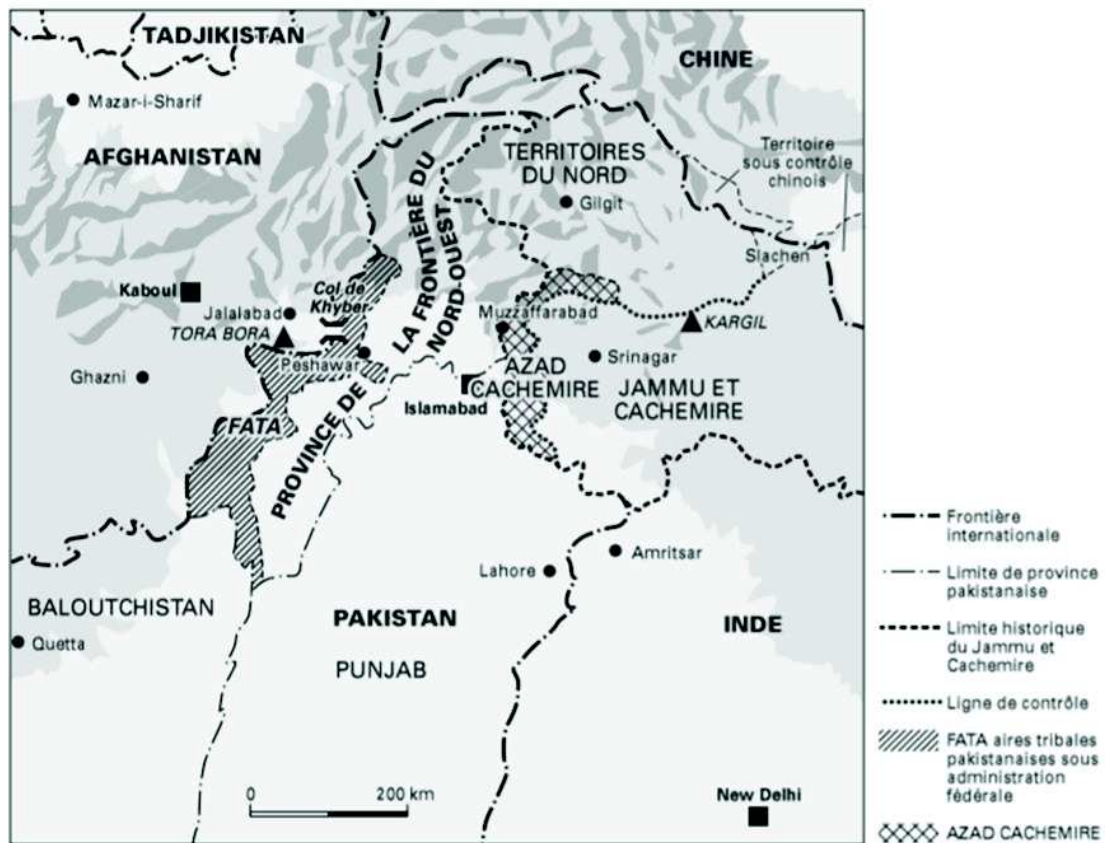
CARTE 5 : AKSAI CHIN ET SHAKSGAM :
LES MARGES TRANSHIMALAYENNES SOUS CONTRÔLE CHINOIS



Source : Racine, Jean-Luc, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », *Hérodote* 2002/4 (N°107), p. 26.

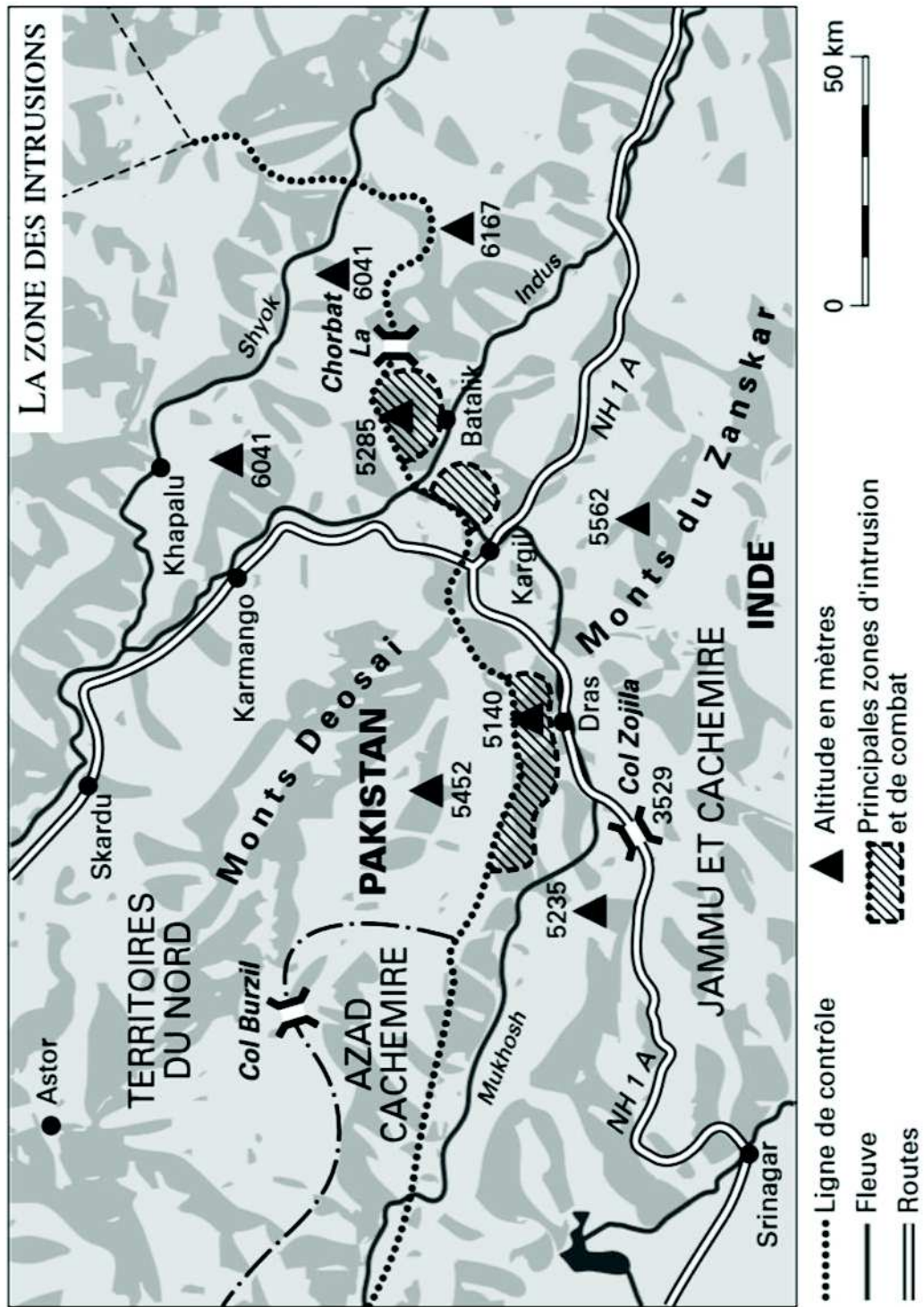
Annexe 5 : La région Afghanistan, Pakistan, Cachemire

CARTE 7 : LE CONTINUUM AFGHANO-CACHEMIRI



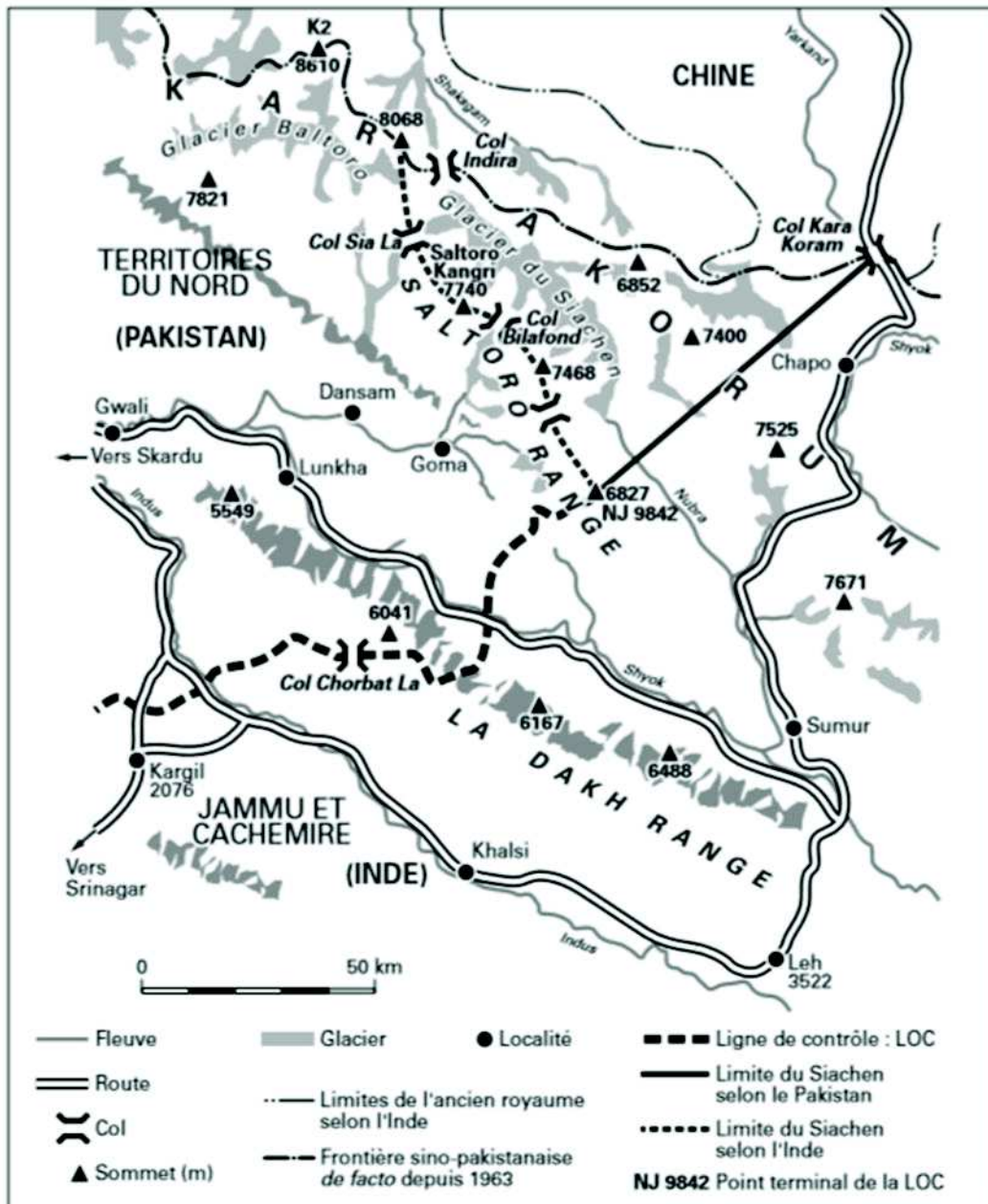
Source : Racine, Jean-Luc, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », *Hérodote* 2002/4 (N°107), p. 33.

CARTE 9 : KARGIL 1999 : UNE GUERRE EN HAUTE MONTAGNE



Source : Racine, Jean-Luc, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », *Hérodote* 2002/4 (N°107), p. 39.

Annexe 7 : Le glacier du Siachen : interprétations divergentes du prolongement de la ligne de contrôle



Carte : J. L. Racine.

Source : Racine, Jean-Luc, « Le Cachemire : une géopolitique himalayenne », *Hérodote* 2002/4 (N°107), p. 41.

INDEX

- A**
Ayub Khan25, 32, 37, 38, 39, 41
- B**
Benazir Bhutto..... 60
Burhan Wani 89
- C**
Cheikh Abdullah..... 16, 61, 93
Chester Nimitz..... 22
Clément Attlee.....11, 13
Cyril Radcliffe..... 14, 18
- H**
Hari Singh 16, 17, 18, 21, 61, 62, 93
- I**
Indira Gandhi..... 41, 42, 43
- J**
Jagmohan..... 67
Jawaharlal Nehru.. 11, 13, 17, 18, 30, 31, 32, 33,
34, 35, 37, 61, 95
- K**
- L**
Lal Bahadur Shastri.....39
Liaqut Ali Khan..... 25
Louis Mountbatten 14, 18, 22
- M**
Mahatma Gandhi 11, 13
Majibur Rahman..... 41, 42
Manmohan Singh 87
Mao Zedong 35
Mir Osman Ali Khan..... 17
Mohammad Ali Jinnah.....12, 13, 25, 55
Mohammad Daoud Khan.....52
Mohammad Najibullah53
Mohammad Zaher Shah52
Mohammed Afzal Guru89
- N**
Nawaz Sharif.....73
Nikita Khrouchtchev31
Nikolai Boulganine.....31
- O**
Oussama Ben Laden54
Owen Dixon.....23
- P**
Pervez Musharraf..59, 64, 70, 73, 82, 85, 87, 88,
104
Pethick Lawrence..... 13
- R**
Rajiv Gandhi60
Rajnath Singh.....90
Roudollah Khomeiny55
- S**
Syed Ahmed Khan 12
- Y**
Yahya Khan 41, 42, 55
- Z**
Zhou Enlai.....33
Zia-ul-Haq.....38, 49, 50, 54, 55, 56, 57, 58, 59,
60, 63, 65
Zulfikar Ali Bhutto 37, 38, 41, 43, 54, 95, 97

Table des matières

Introduction	1
PREMIERE PARTIE : Genèse et maintien de la ligne de contrôle du Cachemire : le terrain privilégié de l’affrontement indo-pakistanaï depuis la partition (1940-1970)	6
CHAPITRE 1 : Genèse de la première ligne de cessez-le-feu du Cachemire : héritage de la partition et de la première guerre indo-pakistanaïse	7
I. Les conditions d’accession à l’indépendance de l’Empire britannique des Indes : décolonisation hâtive et partition du sous-continent	8
A. L’Inde coloniale et la naissance des mouvements indépendantistes	8
B. L’évolution de la lutte pour l’indépendance : développement de l’idée d’une partition et montée des violences intercommunautaires	11
C. Un processus de décolonisation hâtif : la partition du sous-continent et ses conséquences	13
II. Le Cachemire au cœur de la partition : épïcetre du premier conflit indo-pakistanaï et mise en place de la ligne de cessez-le-feu de 1949	15
A. La situation singulière du Jammu-et-Cachemire : Etat princier à majorité musulmane dirigé par un maharadjah hindou	15
B. Le premier conflit du Cachemire et la mise en place de la ligne de cessez-le-feu	17
III. La question du Cachemire : l’« héritage le plus brûlant de la partition » ..	19
A. L’imbroglio du Cachemire : objet de toutes les controverses et interprétations divergentes	20
B. La question du Cachemire dans le « syndrome de la partition » : méfiances et suspicions réciproques	23
CHAPITRE 2 : Le Cachemire placé au cœur d’un conflit inextricable : la poursuite des affrontements directs et la mise en place de la « ligne de contrôle »	27
I. L’imbroglio cachemiri dans l’ordre bipolaire : le Cachemire placé au cœur de « ses trois cercles »	28
A. Positionnement distinct dans l’ordre bipolaire : entre alignement pakistanaï et non-alignement indien	29
B. L’entrée de la puissance chinoise dans l’imbroglio : transformation de la géographie et de la géopolitique régionale	33

II.	La deuxième guerre du Cachemire : la déclaration Tachkent et le maintien du statu quo territorial	36
A.	La deuxième guerre indo-pakistanaise au Cachemire et le triple échec de l'« opération Gibraltar ».....	37
B.	La déclaration de Tachkent : retour au statu quo ante bellum	39
III.	La guerre d'indépendance du Bangladesh : l'accord de Simla et la « ligne de contrôle » (LoC)	40
A.	D'une guerre de libération à un nouveau conflit indo-pakistanaise : la question du Cachemire placée au cœur de chaque affrontement	40
B.	L'accord de Simla : la transformation de la ligne de cessez-le-feu en « ligne de contrôle » (LoC).....	42

DEUXIEME PARTIE : La barriérisation de la ligne de contrôle du Cachemire : la transformation des modalités de l'affrontement indo-pakistanaise (1980-2000).....47

CHAPITRE 3 : La transformation de la stratégie pakistanaise : de l'affrontement direct à la « guerre par procuration » 49

I.	La transformation du contexte régional : la montée de l'islamisme et les bases de la nouvelle stratégie pakistanaise au Cachemire.....	50
A.	La reconfiguration du Moyen-Orient : des effets au-delà des terrains d'affrontement	50
B.	La première guerre en Afghanistan (1979-1989) et le soutien pakistanaise aux mouvements islamistes	52
C.	La talibanisation de la région et l'islamisation de la société pakistanaise .	54
II.	La transformation de la stratégie pakistanaise : abandonner l'affrontement direct au profit d'une guerre « par procuration »	55
A.	Le plan « op Topac » du général Zia ul-Haq : une stratégie en rupture avec celle de ses prédécesseurs.....	56
B.	Le rôle de l'armée dans la mise en œuvre du plan « op Topac ».....	58
III.	Le Cachemire au cœur d'un nouveau conflit : insurrection et intensification des actes terroristes dans les années 1980-1990.....	60
A.	L'établissement d'un climat d'insurrection au Jammu-et-Cachemire dans les années 1980	61
B.	La transformation du mouvement de libération en guérilla islamiste : la mise en œuvre de la nouvelle stratégie pakistanaise	63

CHAPITRE 4 : La réponse indienne face aux nouveaux termes du conflit : entre contre-insurrection, nucléarisation et barriérisation 66

- I. La réponse immédiate des autorités indiennes : la stratégie de contre-insurrection et ses limites67
 - A. Les instruments de la contre-insurrection : répression et législations d'exception 67
 - B. Les limites et effets indésirables de la stratégie de contre-insurrection..... 69
- II. Le durcissement de la « ligne de contrôle » : une stratégie confortée par l'introduction du facteur nucléaire et retardée par la reprise des tensions70
 - A. La nucléarisation de la région : internationalisation de la question du Cachemire et interdiction de l'affrontement direct..... 71
 - B. Nouveau pic de tension aux abords de la « ligne de contrôle » : la crise de Kargil de 1999 72
- III. La construction d'une « barrière de sécurité » : durcir la ligne de contrôle pour freiner les incursions pakistanaises73
 - A. La « barrière de sécurité » du Cachemire : une morphologie révélatrice .. 74
 - B. Débat autour des motivations indiennes : un objet de discorde entre l'Inde et Pakistan..... 75

TROISIEME PARTIE : Les conséquences de la barriérisation : les dynamiques de la rivalité indo- pakistanaise depuis le début des années 2000
..... 79

CHAPITRE 5 : Du dialogue composite à la reprise des tensions : les limites de la normalisation des relations indopakistanaises dans les années 2000..... 80

- I. La mise en place du dialogue composite : origines et forme des négociations81
 - A. Une normalisation des relations indo-pakistanaises imposée par le nouveau contexte stratégique 81
 - B. Les nouveaux paramètres du dialogue indo-pakistanaï : concessions et forme des négociations..... 83
- II. L'ouverture d'un dialogue composite entre l'Inde et le Pakistan : avancées et blocages85
 - A. Les avancées permises par l'ouverture du dialogue : « diplomatie des petits pas ».....86
 - B. L'avenir de la ligne de contrôle : objet d'une entente impossible entre les parties.....86

III. Les limites de la normalisation : décomposition du dialogue et reprise des tensions.....	87
A. Les attentats de Mumbai de novembre 2008 et la suspension du dialogue indo-pakistanaï.....	88
B. Le retour des tensions : recrudescence du terrorisme, poursuite de la lutte indépendantiste et de la répression indienne.....	89
 CHAPITRE 6 : Vers une solution durable au conflit du Cachemire et un dépassement de la rivalité indo-pakistanaïse ?.....	92
 I. Les différentes hypothèses de sortie de crise : quelles options pour l'avenir du Cachemire ?	92
A. L'indépendance ou l'autodétermination du Cachemire.....	93
B. L'officialisation de la ligne de cessez-le-feu en frontière internationale... ..	95
II. Les conditions préalables à toute solution durable au conflit du Cachemire	96
A. Une imbrication complexe d'acteurs et d'enjeux à prendre en considération.....	96
B. Le Cachemire : une cause emblématique prisonnière d'héritages paralysants.....	98
 Conclusion	101
BIBLIOGRAPHIE	104
ANNEXES	107
Annexe 1 : Les revendications sur le Cachemire.....	107
Annexe 2 : Le traité des eaux de l'Indus (1960).....	108
Annexe 3 : Les axes stratégiques du Cachemire.....	109
Annexe 4 : Les territoires occupés par la Chine : l'Akai Chin et la vallée de Shaksgam	110
Annexe 5 : La région Afghanistan, Pakistan, Cachemire	111
Annexe 6 : La guerre de Kargil (1999).....	112
Annexe 7 : Le glacier du Siachen : interprétations divergentes du prolongement de la ligne de contrôle.....	113
 INDEX.....	114

Résumé

La thèse défendue dans ce mémoire est que la barriérisation de la ligne de contrôle du Cachemire, initiée au début des années 2000, est le résultat du conflit inextricable que se livrent l'Inde et le Pakistan depuis leur naissance. Face aux défaites successives subies dans le cadre de conflits ouverts, les autorités pakistanaises optent à partir de la fin des années 1980 pour « une guerre par procuration » menée par l'intermédiaire de groupes jihadistes infiltrés au Jammu-et-Cachemire indien. Il s'agit, dès lors, de montrer que le « mur » du Cachemire se présente comme la réponse apportée par les autorités indiennes à cette transformation des modalités de l'affrontement. La démonstration s'articule autour de trois parties qui visent à étudier la genèse et le maintien de la ligne de contrôle du Cachemire ; les raisons de la barriérisation de cette ligne ; et enfin, les conséquences de la barriérisation sur les dynamiques de la rivalité indo-pakistanaise.

Mots-clés : Cachemire, mur, barrière de sécurité, ligne de contrôle, Pakistan, Inde, conflit, partition.

Summary

The thesis defended in this research is that the barrier erected alongside the Line of Control (LoC) in Kashmir, in the early 2000s, is the result of the inextricable conflict that have opposed India and Pakistan since their creation. In the face of successive defeats in open conflict, the Pakistani authorities opted in the late 1980s for a “proxy war” fought by jihadist groups infiltrated in Indian Jammu and Kashmir. The objective is thus to demonstrate that the "wall" of Kashmir represents the response brought by the Indian authorities to this transformation of the confrontation. The demonstration is structured around three parts which aim at studying the genesis and maintenance of the Line of Control; the reasons for the “barrierization” of this line; and finally, the consequences of the erection of this barrier on the dynamics of Indo-Pakistani rivalry.

Keywords : Kashmir, wall, security barrier, Line of Control (LoC), Pakistan, India, conflict, partition.